John Adams Library,

IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

SHELF No.
ADAMS
153.3

PRÉCEPTES
DE
RHÉTORIQUE,
TIRÉS
DE QUINTILIEN,
A L'USAGE DES ÉCOLIERS.

PRECEPTES
DE
RHÉTORIQUE,
TIRÉS
DE QUINTILIEN,
A L'USAGE DES ÉCOLIERS.

Fungar vice cotis, acutum
Reddere quæ ferrum valet, exsors ipsa secandi.
Hor. Art. poet. v. 304.

A PARIS;
Chez BROCAS, Libraire, rue Saint-Jacques
au Chef Saint-Jean.

M. DCC. LXXIII.
Avec Approbation & Privilége du Roi.

Adams
153.3

ABRÉGÉ
DES PRÉCEPTES
DE
RHÉTORIQUE.

DE LA RHÉTORIQUE EN GÉNÉRAL.

D. *Qu'est-ce que la Rhétorique ?*

R. La Rhétorique eſt l'art de faire un diſcours qui puiſſe perſuader, c'eſt-à-dire, non-ſeulement éclairer l'eſprit, mais encore déterminer la volonté.

D. *Combien la Rhétorique a-t-elle de Parties ?*

R. La Rhétorique a trois Parties, l'Invention, la Diſpoſition & l'Elocution. Quelque ſujet que l'Orateur ait à traiter, ſoit général, ſoit particulier, il faut d'abord qu'il cherche les moyens de perſuader ce qu'il avance; il faut enſuite qu'il donne un ordre

aux moyens qu'il a jugés convenables à son sujet; il faut enfin, qu'il sache énoncer chaque chose selon son importance & sa dignité.

LIVRE PREMIER.

DE L'INVENTION.

D. *Qu'est-ce que l'Invention?*

R. L'Invention est la partie de la Rhétorique qui donne des préceptes pour aider à trouver les pensées qui doivent composer le discours.

CHAPITRE PREMIER.

DES TROIS GENRES DE CAUSES.

D. *Combien distingue-t-on de Genres de causes?*

R. On réduit ordinairement à trois Genres toutes les questions qui sont du ressort de la Rhétorique, & on les appelle le Genre démonstratif, le Genre délibératif, & le Genre judiciaire.

ARTICLE PREMIER.

DU GENRE DÉMONSTRATIF.

D. *Qu'est-ce que le Genre démonstratif?*

R. Le Genre démonstratif comprend la louange & le blâme. Le propre du Panégy-

riſte eſt d'amplifier & d'orner ſon ſujet. L'Orateur, chargé de louer un grand-homme, examinera d'abord ſa naiſſance : s'il eſt ſorti d'un ſang illuſtre, il fera voir qu'il a égalé la gloire de ſes ancêtres ; s'il eſt né de parens obſcurs, il le louera d'avoir illuſtré ſon nom par l'éclat de ſes actions. On viendra enſuite à ſon éducation : ſi elle lui a manqué, ſon naturel preſque divin a pris de lui-même un eſſor généreux, & a franchi tous les obſtacles. On loue de même les mœurs, les actions d'éclat, la conduite extérieure, la vie privée, l'eſprit, les graces, & les vertus. Mais il faut remarquer que les biens, qui ſont hors de nous, & que la Providence diſpenſe à ſon gré, ne rendent point l'homme recommandable par eux-mêmes ; c'eſt le bon uſage qu'il en fait.

On obſervera auſſi que, plus un trait eſt ſingulier, plus il donne de plaiſir & d'admiration à l'Auditeur ; comme ſi l'on montre qu'un tel eſt le ſeul, ou le premier qui ait jamais fait telle choſe, ou du moins que fort peu de gens en peuvent partager la gloire avec lui, ou qu'il a paſſé de beaucoup notre attente, ou que c'eſt une entrepriſe qui n'a point été ſuggérée par un eſprit d'intérêt, mais par une élévation d'ame, qui fait que l'on s'oublie ſoi-même pour penſer aux autres.

S'agit-il de blâmer ? On tient le même ordre, les couleurs ſeulement ſont différen-

tes ; car ſi une baſſe naiſſance en plusieurs fait qu'on les mépriſe ; la nobleſſe auſſi en pluſieurs, ne ſert qu'à rendre leurs vices, & plus remarquables, & plus odieux.

D. *Quelle éloquence eſt particuliere au Genre démonſtratif?*

R. Dans le Genre démonſtratif, on exige des termes nobles & magnifiques, des périodes nombreuſes, des figures brillantes, en un mot, toutes les richeſſes de l'éloquence. On aura ſoin auſſi de flatter ſon Auditeur par quelques louanges délicates ; car c'eſt le moyen d'en être écouté favorablement : mais autant qu'il ſera poſſible, ces louanges mêmes ſeront liées avec le ſujet. Il ſera donc important de bien connoître la diſpoſition de l'Auditeur, ſes ſentimens, ſes préjugés, ſes mœurs, afin que les vertus qui lui plaiſent davantage, ou les vices qui le révoltent, ſe trouvent en la perſonne qui fait le ſujet de notre diſcours.

ARTICLE II.

DU GENRE DÉLIBÉRATIF.

D. *De quoi traite le Genre délibératif?*

R. Le genre délibératif s'occupe de ce qui eſt utile ou nuiſible. On propoſe par exemple une entrepriſe : Eſt-elle utile ? Ne l'eſt-elle pas? Il s'agit de déclarer la guerre pour venger une injure reçue : il faut examiner avec ſoin ce qu'il y a à craindre, & ce qu'il y a

à eſpérer : quelles ſont les reſſources de l'Etat & celles de l'Ennemi ; ſi le dommage auquel on s'expoſe, ne ſera point plus grand que celui qu'on a reçu.

Quoique les exemples ſoient d'un très-grand poids dans le Genre délibératif, parce que rien ne détermine les hommes à faire une choſe, comme de leur montrer que d'autres l'ont faite avant eux, & s'en ſont bien trouvés ; cependant il eſt bon de voir quels exemples on cite, & à qui on les cite ; car les eſprits ne ſont pas tous diſpoſés de la même façon. Ou ce ſont pluſieurs perſonnes aſſemblées en corps, qui délibérent ; ou ce ſont des particuliers ; lequel des deux que l'on ſuppoſe, on a beſoin d'un égal diſcernement. Vous ne haranguerez pas un Prince comme un ſimple Particulier ; ni un vieillard comme un jeune homme.

On aura donc égard au ſexe, à l'âge, à la dignité des perſonnes, & ſur-tout aux mœurs, qui eſt ce qui nous diſtingue le plus. La vertu ſe perſuade aiſément à qui aime la vertu ; mais il ſera difficile de la faire embraſſer à des hommes vicieux & corrompus. Pour y réuſſir, il faut premièrement éviter les reproches trop durs, & ſe donner bien de garde de leur faire ſentir le peu d'eſtime que l'on a pour eux. En ſecond lieu, on les engagera à faire le bien, non pour l'amour du bien (des hommes de ce caractere ſont peu touchés d'une vûe ſi pure ;) mais, ou par le

ſoin de leur réputation ; ou, ſi cela ne les pique pas aſſez, par les avantages qu'ils en retireront ; ou enfin (& c'eſt peut-être le plus ſûr) par la conſidération des malheurs dont ils ſont menacés, s'ils prennent un parti contraire à celui que nous leur conſeillons.

Il faut auſſi uſer de ménagement pour des perſonnes qui ont l'honneur en recommandation. Si vous conſeillez donc à Cicéron de recourir à la clémence de Marc-Antoine, ou même de brûler ſes Philippiques, pour obtenir ſa grace, qui lui eſt offerte à ce prix, vous ne devez pas inſiſter ſur l'amour de la vie. Car, ſuppoſé que ce motif ait à le toucher, il le touchera bien ſans que vous lui en parliez ; mais vous pourrez fort bien l'exhorter à conſerver ſes jours pour l'amour de la République; il aura beſoin d'un prétexte comme celui-là, pour ne pas rougir de telles prieres. Céſar délibere s'il prendra le diadême. Voulez-vous l'y engager ? Dites-lui que Rome ne peut déſormais ſe paſſer d'un Maître. Quiconque médite un crime, ne cherche qu'à le faire avec moins de honte.

Mais il eſt de conſéquence auſſi, que celui qui conſeille, ne ſorte point de ſon caractere. Si c'eſt un homme de poids, que l'âge, l'expérience, une haute réputation, les emplois, la naiſſance rendent recommandable, on attendra de lui toute autre choſe, que l'on ne feroit d'un homme ordinaire. Au

contraire, un Orateur qui n'eſt relevé par aucun de ces avantages, ſera obligé de s'y prendre d'une maniere plus douce & plus modeſte. Ce qui s'appelle liberté dans l'un, paſſeroit pour témérité dans l'autre. Au premier, la ſeule autorité ſuffit; & le ſecond n'eſt pas trop fort avec toute la raiſon poſſible. Tite-Live, lorſqu'il faiſoit parler un Romain, un Carthaginois, un Patricien, ou un Plébeïen, ne penſoit pas de même dans ces différentes occaſions: mais, travaillant d'après l'idée qu'il s'étoit faite de leur fortune, de leurs actions, de leurs mœurs, il les repréſentoit au naturel; de ſorte qu'en leur prêtant ſon génie, il les faiſoit parler beaucoup mieux qu'ils n'euſſent fait, mais pourtant ſur le ton qu'il leur convenoit de faire.

Ce genre n'a pas toujours beſoin d'un Exorde en forme; par la raiſon que tout homme, qui demande conſeil, eſt cenſé diſpoſé à écouter. Alors il n'eſt queſtion que de trouver un début naturel. Par la même raiſon, la Narration, au moins de la choſe ſur laquelle on délibere, devient inutile; car celui qui cherche conſeil, ſait quel en eſt le ſujet.

D. *Quelle éloquence eſt particulière au Genre délibératif?*

R. A l'égard de la manière de traiter le Genre délibératif, quoique Cicéron ſoit également éloquent dans les trois Genres; voici néanmoins ce qu'il dit en particulier du Genre

délibératif : * *que l'Orateur y parle toujours avec dignité, que des penſées judicieuſes faſſent l'ornement de ſon diſcours, plutôt que des expreſſions fleuries.*

ARTICLE III.

DU GENRE JUDICIAIRE.

D. *De quoi s'occupe le Genre judiciaire?*

R. Le Genre judiciaire comprend ce qui eſt juſte ou injuſte. L'Orateur défend ou accuſe. Il s'agit de fixer l'état de la queſtion, qui a pour objet, le fait, ou le droit, ou le nom. On demande par exemple, qui a tué? L'Accuſateur dit, c'eſt vous. L'Accuſé répond, ce n'eſt pas moi. Il s'agit de prouver le fait. Eſt-ce vous? N'eſt-ce pas vous? Il faut réunir les circonſtances qui établiſſent la vérité ou la fauſſeté du fait. *C'étoit votre ennemi, vous l'aviez menacé, vous étiez dans le même lieu, vous l'avez pu ſans peine, vous y étiez intéreſſé, &c.* Toutes circonſtances qui prouvent que c'eſt vous. On les réfute par d'autres circonſtances qui ne peuvent s'allier avec le fait : *j'étois à cent lieues de-là le jour du meurtre*, & autres choſes ſemblables.

Mais j'avoue que je l'ai tué, parce que j'en avois le droit. *Clodius*, par exemple, *m'attaque, il veut m'aſſaſſiner; je me défends,*

* *Tota autem oratio ſimplex & gravis, & ſententiis dolet ornatior eſſe, quàm verbis.* Cic. in partit.

il y périt. Les Loix m'accordent ma grace, ou plutôt déclarent que je ne ſuis point coupable.

La queſtion de nom a pour objet de décider la qualité de la choſe, laquelle étant décidée, toute conteſtation finit. *Telle démarche d'un Soldat eſt-elle déſertion? Ne l'eſt-elle pas?* Il ne s'agit que du nom : quand il ſera décidé, tout ſera dit.

CHAPITRE II.

DES PARTIES DU DISCOURS.

D. *COMBIEN diſtingue-t-on de Parties dans un Diſcours?*

R. Il y a ordinairement cinq Parties dans un Diſcours; l'Exorde, la Narration, la Confirmation ou la Preuve, la Réfutation & la Péroraiſon. Il n'eſt pas néceſſaire que l'Orateur penſe à chacune de ces Parties dans le même ordre qu'il les doit prononcer. Il faut qu'il examine avant tout, quel eſt l'état de la queſtion; ce qui fait pour lui, & ce qui fait contre lui; enſuite ce qu'il doit réfuter; quel tour demande la Narration, car elle doit ſervir de préparation aux preuves. Après cela il verra comment il ſe rendra les Juges favorables; car ce n'eſt qu'après avoir mûrement conſidéré la nature de ſon ſujet, & toutes les Parties qui en dépendent, qu'il pourra connoître dans quelle diſpoſition d'eſprit ils doivent être, pour lui être favorables.

ARTICLE PREMIER.

DE L'EXORDE.

D. *Qu'eſt-ce que l'Exorde ?*

R. L'Exorde eſt deſtiné à diſpoſer les Auditeurs ou les Juges à nous écouter favorablement dans toute la ſuite du Diſcours. Il y a deux moyens pour y parvenir, qui conſiſtent à les rendre attentifs, & bien intentionnés pour nous.

D. *Comment l'Orateur rendra-t-il les Auditeurs attentifs ?*

R. L'Auditeur ſera attentif, lorſqu'il croira qu'il s'agit d'un fait nouveau, important, & ſur-tout ſi on lui perſuade qu'il y eſt lui-même intéreſſé. On mettra donc tout en uſage pour exciter ſon attention ; crainte, eſpérance, prieres, remontrances. Un autre moyen de ſe faire écouter, c'eſt de promettre que l'on ne ſera pas long, & qu'on ſe renfermera dans ſon ſujet.

D. *Comment l'Orateur ſe rendra-t-il les Juges bien intentionnés ?*

R. On ſe rend les Juges bien intentionnés par les réflexions qu'on leur fait faire, ou ſur la nature *de la choſe*, ou ſur la *condition des perſonnes* qui y ſont intéreſſées.

Premièrement, *la choſe* peut nous fournir de quoi nous concilier la bienveillance des Juges ou des Auditeurs. L'Orateur examinera donc la nature du ſujet qu'il traite, pour

connoître ce qu'il y a d'avantageux. Car le ſujet lui-même, bien médité, nous indiquera la maniere de détruire les choſes qui nous ſont contraires, ou de les affoiblir, & de faire valoir celles qui ſont à notre avantage.

Secondement, *la condition des perſonnes.* Quoique l'Orateur doive parler fort peu de lui, & toujours modeſtement, il eſt pourtant d'une extrême conſéquence qu'il en donne bonne opinion, & qu'il ſoit réputé homme de bien. Il aura donc ſoin de perſuader que, s'il parle, ce n'eſt que pour ſatisfaire aux devoirs de la parenté ou de l'amitié, & s'il ſe peut, aux devoirs d'un bon Citoyen, ou par quelqu'autre conſidération non moins importante. Il ne manquera pas d'exagérer ſa foibleſſe & ſon incapacité.

On peut tirer le ſujet de ſon Exorde, dans le Genre délibératif & dans le Genre judiciaire, de la perſonne qui délibere avec nous, & de l'Avocat de la Partie adverſe : tantôt en parlant d'eux avec honneur, lorſque nous feindrons d'être allarmés de leur crédit, & de leur éloquence, afin de les rendre ſuſpects aux Juges ; tantôt auſſi par quelque trait de mépris, mais rarement ; car il ne faut jamais ſe permettre ces termes injurieux, que dicte un eſprit de malignité & d'orgueil, capable de bleſſer, ſoit un Corps, ſoit un Particulier, à plus forte raiſon nos Juges.

Dans le Genre judiciaire, la perſonne qui intente Procès, peut ſe conſidérer ſous bien des,

regards. On repréſente ſa dignité, on expoſe ſon abandon & ſa miſere. Le récit de ſes ſervices peut même trouver place; le ſexe, la condition, l'âge, ont auſſi leurs droits. On doit néanmoins toucher ces motifs fort légèrement dans l'Exorde, & non pas les épuiſer.

D'un autre côté, ceux contre qui nous plaidons, pourront quelquefois nous donner priſe par les mêmes endroits, mais conſidérés d'une maniere toute contraire. Puiſſans, on les expoſe à l'envie; vils & abjects, il eſt aiſé de les rendre mépriſables; diffamés ou criminels, ils ne méritent que de la haîne.

On gagne encore la bienveillance des Auditeurs, je ne dis pas ſeulement en les louant, ce qui ſe doit faire avec meſure; mais en liant leurs propres louanges avec nos intérêts. Il eſt même néceſſaire d'étudier leur caractère; car ſelon qu'ils ſeront d'une humeur douce ou violente, ſévere ou facile, agréable ou ſérieuſe, il faudra tourner la cauſe du côté qu'elle cadre avec leurs inclinations. Les Juges ont de plus leurs opinions, leurs préjugés, qu'il faut ou fortifier, ou détruire, ſelon le beſoin. On pourra auſſi leur faire appréhender que le Public ne penſe mal d'eux, ou que la cauſe ne ſoit évoquée ailleurs

D. *Combien diſtingue-t-on de ſortes d'Exordes?*

R. On diſtingue deux ſortes d'Exordes. L'un qui eſt, à proprement parler, un début

un commencement ; l'autre qui eſt un Exorde par inſinuation. L'inſinuation eſt néceſſaire, lorſque la cauſe a je ne ſais quoi de choquant d'abord ; ſoit qu'il s'y agiſſe de quelque choſe de noir & d'atroce ; ſoit que le Public en ait conçu mauvaiſe opinion ; ſoit enfin que nous ayons à ſurmonter la haîne ou la confuſion que nous attire la préſence d'un ſupérieur contre qui nous ſommes obligés de parler, ou d'un pere, ou d'un vieillard pauvre & malheureux, ou d'un orphelin. On gliſſera ſur les endroits dangereux, pour appuyer ſur ceux qui ſont à notre avantage. S'il y a des choſes ſur leſquelles nous ſoyons obligés d'inſiſter, prétentons-les de la manière la moins choquante. S'il s'agit de juſtifier un coupable, faiſons voir que l'intention n'étoit pas ſi criminelle, ou que c'eſt une faute que le repentir peut effacer, ou qu'elle a déja été aſſez punie.

D. *Comment l'Orateur mettra-t-il en œuvre les choſes qui ſont de l'eſſence de l'Exorde ?*

R. La manière la plus aiſée de mettre en œuvre les choſes qui ſont de l'eſſence de l'Exorde, c'eſt de conſidérer le ſujet que l'on traite, devant qui on parle, pour qui, contre qui ; en quel temps, en quel lieu, en quelle conjoncture ; ce qu'en penſe le Public, ce qu'en penſent les Juges eux-mêmes, ou les Auditeurs, avant que de nous entendre ; enfin ce que nous avons à deſirer, & ce que nous avons à craindre. Quiconque fera ces réfle-

xions, n'aura pas besoin de maître pour savoir par où il doit commencer.

D. *Quelles sont les qualités de l'Exorde ?*

R. L'Exorde doit être propre, ingénieux, modeste, & proportionné au sujet.

1°. Il doit être propre, c'est-à-dire, tiré du fond du sujet, & tellement fait pour nous, que la Partie adverse ne s'en puisse servir.

2°. Il doit être ingénieux, c'est-à-dire, assaisonné dans un degré qui donne bonne opinion des talens de l'Orateur, & qui annonce bien ce qui va suivre.

3°. Il doit être modeste, c'est-à-dire, qu'il en faut bannir tous les ornemens qui ont un air trop recherché, les manières trop impérieuses, & les promesses trop hardies. Il faut cacher l'art sous l'apparence du naturel.

4°. Enfin, l'Exorde doit être proportionné au sujet. On ne mettra point la tête d'un Pigmée sur les épaules d'un Géant, ni celle d'un Géant sur le cou d'un Pigmée.

D. *L'Exorde est-il toujours nécessaire ?*

R. Il faut observer que l'Exorde est superflu, lorsque le Juge est suffisamment préparé, ou que l'affaire n'a pas besoin de ménagement. Il n'est pas même toujours en notre pouvoir d'en user; comme, lorsque le Juge est trop occupé, ou que le tems de l'Audience est limité, ou qu'enfin une puissance supérieure nous oblige d'abord de venir au fait.

Mais, si nous faisons un Exorde dans les

formes, soit que nous passions à la Narration, ou tout d'un coup aux preuves, il faut finir de manière que ce qui suit, soit lié avec ce qui précéde.

ARTICLE II.

DE LA NARRATION.

D. *Qu'est-ce que la Narration?*

R. La Narration est l'exposition d'une chose faite, ou supposée faite.

D. *Quel est le but de celui qui raconte?*

R. En général le but de celui qui raconte, est d'instruire & de plaire, c'est-à-dire, de faire bien connoître la chose dont il s'agit, & de le faire avec agrément pour celui qui lit ou qui écoute; ce qui ne peut s'exécuter qu'en la représentant exactement à l'esprit par une peinture fidelle de tout ce qui lui appartient, & en y jettant avec discrétion tous les ornemens qui conviennent à la matière.

Un fait est un Tout, composé de plusieurs Parties: les unes lui sont comme essentielles, & on les appelle Parties principales; les autres moins importantes en elles-mêmes, en sont comme des dépendances, & on les appelle Parties accessoires ou Parties de détail.

D. *Quelles sont les Parties les plus nécessaires à la Narration?*

R. Les Parties accessoires, quoique moins essentielles au fait, sont pourtant les plus né-

ceſſaires à la Narration, puiſque c'eſt d'elles qu'elle tire preſque tout ſon effet. Car un Orateur qui nous diroit qu'*une Ville a été priſe d'aſſaut*, ne feroit pas beaucoup d'impreſſion ſur notre eſprit, en exprimant la choſe d'une manière ſi vague & ſi ſuccinte, quoiqu'après tout, cette expreſſion comprenne tous les malheurs que peut raſſembler un pareil ſort: mais s'il développe cette idée, quels maux n'expoſera-t-il pas à nos yeux? *Une Ville n'aguère floriſſante, qui va être réduite en cendres; l'embrâſement des Maiſons & des Temples; le renverſement des Edifices; un bruit confus & univerſel que forment mille & mille clameurs, les uns fuyant à l'aventure, ſans ſavoir où ils vont; les autres qui embraſſent pour la derniere fois leurs parens, & qui veulent mourir entre leurs bras; d'un côté, des femmes & des enfans qui gémiſſent; de l'autre, des vieillards qui n'ont vécu ſi long-tems, que pour être témoins de la déſolation de leur Patrie; le pillage de tout ce qu'il y a de profane & de ſacré; l'avidité du Soldat qui court après ſa proie; de malheureux Citoyens chargés de fers qui marchent triſtement devant leur vainqueur; des meres arrachant leurs enfans d'entre les mains du Soldat cruel qui veut les égorger; enfin le carnage toujours près de recommencer à la moindre eſpérance du butin.* Tout cela eſt compris dans l'idée *d'une Ville priſe d'aſſaut.* Cependant il y a bien de la différence entre dire la choſe en gros, & l'expoſer en détail.

D. *Peut-on faire entrer dans ces peintures toutes ſortes de circonſtances?*

R. Ces peintures, qui ſont, pour ainſi dire, l'ame de la Narration, demandent beaucoup de jugement & de goût dans le choix des traits qu'on leur donne. On ne doit pas y faire entrer indifféremment toutes ſortes de circonſtances.

Premièrement, les circonſtances doivent être vraiſemblales. Caton & Néron ſe tuent tous deux pour ne pas tomber vifs entre les mains de leurs ennemis: mais leur mort doit avoir naturellement des circonſtances bien différentes à raiſon de leur caractère. Ainſi on ne violeroit pas moins la vraiſemblance, ſi on donnoit du courage & de la réſolution à Néron, lors même qu'il ſe tue, que ſi on donnoit de la timidité à Caton.

En ſecond lieu, les circonſtances doivent être utiles, c'eſt-à-dire, qu'elles doivent toutes contribuer à peindre le fait, dont il s'agit, ou aider au deſſein de celui qui raconte. Je veux rapporter un voyage que j'ai fait par Mer, & je commence par dire; *J'arrivai ſur le Port. J'apperçus un Navire prêt à faire voile. Je demandai combien l'on prenoit des paſſagers. Je fis mon marché. Auſſi-tôt je m'embarquai; on leve l'ancre; on met à la voile; nous partons.* Toutes ces circonſtances ſont certainement très-vraiſemblables; mais elles ſont auſſi très-inutiles, parce qu'elles ne ſervent de rien du tout à

attirer sur mon voyage l'attention de celui à qui je le raconte.

Il faut donc observer, en faisant le détail d'un fait, de ne pas le faire tomber indifféremment sur toutes sortes de circonstances. Telle partie demande d'être développée, & telle autre n'en a pas besoin. Dans celles même que l'on détaille, il ne faut pas aller à l'infini. Ainsi, pour raconter le voyage dont je viens de parler, je toucherai en un mot mon embarquement; mais si j'ai essuyé quelque grande tempête, il ne suffira pas de dire en un seul mot, *nous fumes battus de l'orage*. Pour rendre la chose plus intéressante, je peindrai *le Ciel se couvrant de nuages; les vents soufflant avec furie*; *les flots de la Mer bouleversés; mon Vaisseau tantôt élevé fort haut*; *& un moment après précipité dans l'abyme*; *les Matelots troublés, les Passagers dans une frayeur extrême*; & généralement tout ce qui a coutume d'accompagner une violente tempête.

En troisième lieu, puisque la Narration est une espèce de peinture, il faut que tous les traits qu'on y emploie, ne fassent qu'un seul & unique tableau; c'est-à-dire, que tout ce qui entre dans le récit, doit avoir un rapport naturel au fait principal. Homère a péché contre cette règle. Par exemple, dans le septième Livre de l'Iliade, Nestor racontant aux Grecs les exploits de sa jeunesse, s'arrête particulièrement à sa victoire sur Ereu-

thalion, Chef des Arcadiens. Mais dans le récit de cette victoire, à propos des armes de cet Ereuthalion, qui les avoit reçues de Lycurgue, qui lui-même les avoit enlevées au vaillant Areïthoüs, il raconte assez longuement l'Histoire d'Areïthoüs, & fait perdre, par cette digression peu naturelle, le fait qu'il avoit dessein de raconter.

D. *Suffit-il de peindre les choses sensibles qui frappent les yeux?*

R. Parmi les circonstances dont nous parlons, nous ne mettons pas seulement les actions, les faits & les choses sensibles qui frappent les yeux, mais aussi les sentimens & les pensées de ceux qui y ont part. Tite-Live, dans le combat des Horaces & des Curiaces, représente admirablement l'air de ces six généreux Guerriers, leur démarche, leur contenance, les coups qu'ils se portent, & généralement tout ce qui paroît à la vûe, mais encore leurs sentimens cachés. * *Datur signum: infestisque armis, velut acies, terni juvenes, magnorum exercituum animos gerentes, concurrunt: nec his nec illis periculum suum; publicum imperium servitiumque obver-*

* On donne le signal; & les combattans, trois contre trois, en viennent aux mains avec autant d'ardeur qu'auroient pu faire les deux Armées. Insensibles de part & d'autre à leur propre péril, ils n'ont devant les yeux, que l'alternative de subir le joug ou de l'imposer; & l'honneur important qu'on leur défère, de décider seuls du sort de leur Patrie. Tite-Live, liv. 1. n°. 25.

ſatur animo, futuraque ea deindè Patriæ fortuna, quam ipſi feciſſent.

On peut entrer dans le détail des différens ſentimens des Spectateurs. Après la défaite des deux Scipions en Eſpagne, le jeune Scipion, qui n'avoit alors que vingt-quatre ans, fut nommé pour les remplacer, avec un empreſſement, & des cris de joie univerſelle ; mais cette première ardeur s'étant paſſée, chacun réfléchit ſur ce qu'il venoit de faire ; & on commença à craindre d'avoir fait un choix téméraire. Ces réflexions, & cette crainte ſont décrites avec tout l'art poſſible. * *Cæterùm poſt rem actam, ut jam reſederat impetus animorum ardorque, ſilentium ſubitò ortum & tacita cogitatio, quidnam egiſſent novi, quòd favor plus valuiſſet quàm ratio. Ætatis maximè pœnitebat : quidam fortunam etiam domûs horrebant, nomenque, ex funeſtis*

* L'affaire étant terminée, & la première chaleur de leur zèle étant refroidie, on vit tout d'un coup ſuccéder à des applaudiſſemens ſi univerſels un morne ſilence, & de triſtes réflexions ſur une élection ſi précipitée, où la faveur avoit eu plus de part, que la prudence & la raiſon. Ce qui leur faiſoit le plus de peine, étoit ſa grande jeuneſſe ; quelques-uns même prenoient à mauvais augure le malheur arrivé à ſa Maiſon, & ne pouvoient ſans frémir le voir partir du ſein d'une famille, qui toute entiere étoit dans le deuil & dans les larmes, pour aller commander dans une Province, où il lui faudroit combattre entre les deux Tombeaux de ſon pere & de ſon oncle. Tite-Live, liv. 26, n. 18.

duabus familiis, in eas Provincias, ubi inter ſepulcra Patris, Patruique res gerendæ eſſent, proficiſcentis.

Fléchier, dans l'Oraiſon funébre du Vicomte de Turenne, racontant la mort de cet illuſtre Général, ramaſſe ainſi parmi les circonſtances de ce triſte évènement, les ſentimens de ceux qui en furent les premiers ſpectateurs. *Turenne meurt, tout ſe confond, la fortune chancelle, la victoire ſe laſſe, la paix s'éloigne, les bonnes intentions des Alliés ſe ralentiſſent, le courage des Troupes eſt abattu par la douleur, & ranimé par la vengeance; tout le Camp demeure immobile. Les bleſſés penſent à la perte qu'ils ont faite, & non aux bleſſures qu'ils ont reçues. Les peres mourans envoient leurs fils pleurer ſur leur Général mort. L'Armée en deuil eſt occupée à lui rendre les devoirs funèbres, & la Renommée, qui ſe plaît à répandre dans l'Univers les accidens extraordinaires, va remplir toute l'Europe du récit glorieux de la vie de ce Prince, & du triſte regret de ſa mort.*

D. *Suffit-il de bien faire connoître la choſe dont il s'agit?*

R. Il ne ſuffit pas de faire bien connoître la choſe par le détail des différentes parties qu'elle renferme, il faut encore, comme nous l'avons dit, répandre avec diſcrétion dans le récit les ornemens qui lui conviennent. Ces ornemens conſiſtent ſur-tout dans les deſcriptions & les portraits. Je ne parle

ici que des peintures qui ſont, à proprement parler, étrangères au corps de la Narration, telles que ſont les deſcriptions des lieux où les choſes ſe ſont paſſées, & les portraits des perſonnes dont il eſt fait mention dans le récit. Il faut ſeulement prendre garde de n'être point trop prodigue de ces ſortes d'ornemens. Une deſcription trop étendue eſt moins un agrément dans le récit, qu'un écart. On peut remarquer en général que les deſcriptions ſont plus de miſe dans le récit en Vers, que dans le récit en Proſe.

Outre ces deſcriptions, il en eſt d'autres plus courtes, & qui ſe font à moins de frais. Souvent ce n'eſt qu'un mot, qu'une épithète, une appoſition. Ces peintures ſont d'autant plus touchantes, qu'elles ſont moins attendues, & que, ſans nous retarder, elles nous tiennent, pour ainſi dire, compagnie dans l'action que nous voulons dépeindre.

Une autre ſource d'agrément pour le récit, ce ſont les penſées. Nous appellons ici penſées, celles qui ont quelque choſe de frappant & qui ſaiſit l'eſprit, ſoit une ſentence morale, ſoit une réflexion, ſoit une penſée brillante. Telle eſt celle-ci, par exemple, dans Tite-Live, parlant de Mucius Scævola conduit devant le Roi Porſenna, qu'il avoit voulu tuer, & qu'il avoit manqué. * *Mucius ante tribunal Regis, deſtitutus, tùm quoque*

* Liv. 2, n. 12.

inter tantas fortunæ minas metuendus magis quàm metuens.

On peut rapporter à ce genre d'ornemens, certaines allusions à des choses éloignées, & qui semblent n'avoir aucune proportion avec celles dont il s'agit. Cicéron décrivant les festins de Verrès, les compare fort plaisamment à la bataille de Cannes. *Itaque erant exitus ejusmodi, ut alius è convivio tanquàm è prælio auferretur, alius tanquam occisus relinqueretur; plerique fusi sine mente, ac sine ullo sensu, jacerent; quivis ut cum aspexisset, non se Prætoris convivium, sed Cannensem pugnam nequitiæ videre arbitraretur.*

La Narration doit encore une partie de ses graces au style dont elle est revétue. J'entends par style, le langage ou la diction, qui souffre quelque différence, selon la différence des sujets. Il y a pourtant quelque chose de commun à tout genre de Narration.

En général la Narration demande un style coupé : les longues phrases ne lui conviennent point. La simplicité & le naturel doivent y regner. Cicéron, dans l'Histoire du chandelier volé par Verrès, au Roi Antiochus, est un modèle de cette simplicité si naturelle. *Jubet Verres illos discedere, & candelabrum relinquere. Sic illi tùm inanes ad Antiochum revertuntur. Rex primò nihil metuere, nihil suspicari. Dies unus, alter, plures : non referri. Tum mittit Rex ad istum, si sibi videatur, ut reddat. Jubet iste posteriùs ad se re-*

verti. Mirum illi videri. Mittit iterùm. Non redditur.

Pour rendre les images plus animées, on ſe ſert du temps préſent, quoique l'on parle d'une choſe paſſée. C'eſt par-là que l'on fait rapporter à l'eſprit ce qui n'eſt plus, & le rendre préſent à l'imagination, comme s'il ſe paſſoit actuellement. Comme Cicéron fait dans l'exemple précédent. *Jubet, revertuntur, mittit, non redditur, &c.* au lieu de *juſſit, reverſi ſunt, miſit, &c.*

L'on ſe ſert quelquefois de l'infinitif, ſurtout lorſqu'il s'agit d'exprimer une choſe prompte, & ſubite. Cicéron, dans le récit qu'il fait du repas donné à Verrès par le Roi Antiochus, exprime ainſi l'empreſſement du Préteur Romain à conſidérer les vaſes magnifiques qui ornoient la table. *Ille unumquodque vas manu ſumere, laudare, mirari. Rex gaudere.*

Rien n'ennuie plus que la trop grande reſſemblance de tours. C'eſt une eſpèce de monotonie, qui fait perdre à ce que l'on raconte une partie de ſon mérite & de ſon agrément. Cette variété de ſtyle ne peut s'acquérir que par la lecture aſſidue, & l'imitation des bons Auteurs.

Comme la Narration eſt preſque toute remplie d'images, les expreſſions qu'on y emploie, doivent par elles-mêmes peindre les choſes. Phédre, en parlant des Grenouilles qui accoururent vers leur nouveau Roi, ne

dit

dit point, *adveniunt*, mais *certatim adnatant*. Et Horace, peignant le Rat de Campagne qui ſort de ſon trou pour ſuivre le Rat de Ville, ne dit point, *exit* ou *egreditur*, mais *levis exilit*. On ſent que ce mot *adnatant*, repréſente bien plus vivement l'action des Grenouilles, que le mot *adveniunt*, parce qu'il exprime bien mieux leur nature; comme la vivacité du Rat, qui brûle déja d'envie de voir la Ville, eſt bien mieux peinte par le mot *exilit*, que par le mot *egreditur*.

N'oublions pas de dire qu'une penſée très-commune peut être beaucoup relevée par le tour qu'on lui donne. Cicéron, ayant à dire que Verrès paſſoit les nuits & les jours en plaiſirs & en divertiſſemens (ce qui eſt une penſée fort ſimple & fort commune) l'embellit & la releve par le tour élégant qu'il prend pour l'exprimer. *Ita diei brevitas conviviis, noctis longitudo ſtupris, & flagitiis conterebatur.* C'eſt particulièrement l'aſſortiment de *diei brevitas*, & de *noctis longitudo*; qui fait l'élégance & la beauté de cette phraſe.

Enfin, comme de toutes les parties du Diſcours la Narration eſt celle qui veut le plus de graces & de beauté, il importe beaucoup de voir quelle eſt la nature des faits que l'on raconte. Car, dans les choſes de peu de conſéquence, il faut des graces proportionnées à la médiocrité du ſujet. Les expreſ-

ſions doivent être choiſies. Pas un mot qui ne ſoit propre. Un ſtyle ſimple en apparence, mais plein d'élégance. Une diction pure & très-variée, afin d'obvier à l'ennui & de récréer l'eſprit.

S'il s'agit d'un fait plus important, il faudra donner plus de force au tableau. La Narration demande auſſi plus ou moins d'ornemens, ſelon la différence des perſonnes qui la font, & à qui elle eſt faite, & ſelon la différence de leur ſituation.

De tems en tems on réveillera l'attention des Auditeurs par quelque penſée ingénieuſe, mais courte, comme eſt celle-ci dans le Diſcours pour Milon.* *Les Eſclaves de Milon firent alors, Meſſieurs, ce que chacun de nous voudroit que les ſiens fiſſent en pareille occaſion.*

D. *Quelles qualités doit avoir la Narration?*

R. Il faut que la Narration ſoit brève, claire & vraiſemblable.

La Narration ſera claire, premièrement, ſi l'Orateur s'exprime en termes propres & ſignificatifs, qui n'aient rien de bas; mais auſſi rien de recherché, ni hors de l'uſage commun. En ſecond lieu, s'il diſtingue nettement les choſes, les perſonnes, les tems, les lieux, les motifs.

La Narration aura la brièveté qui lui con-

* *Fecerunt id Servi Milonis quod ſuos quiſque Servos in tali re facere voluiſſet.* Cic. pour Milon.

vient ; premièrement, ſi on la commence par ce qu'il importe de faire connoître aux Auditeurs, ſans charger le début d'un long verbiage ; ſecondement, ſi on ſe renferme dans ce qui fait la matiere que l'on a à traiter ; troiſièmement, ſi l'on en retranche tout ce qui s'en peut retrancher, ſans rien ôter de ce qui eſt utile, ſoit pour la connoiſſance des faits, ſoit en général pour le but de celui qui raconte ; car la brièveté conſiſte, non à dire moins qu'il ne faut, mais à dire préciſément ce qu'il faut, & rien de plus.

Le moyen de rendre la Narration vraiſemblable, c'eſt premièrement de ſe conſulter ſoi-même, & d'examiner ſi l'on ne dit rien qui choque le bon-ſens. C'eſt, en ſecond lieu, de rapporter les cauſes & les motifs des principaux faits que l'on avance ; c'eſt enfin de former des caractères qui aient de la convenance avec ces faits. Vous accuſez, par exemple, un homme de larcin, d'homicide : Repréſentez-le *dominé par l'avarice, violent & prêt à tout entreprendre.* Si vous le défendez, donnez-lui des mœurs toutes contraires. On prendra garde enſuite ſi ces mêmes faits s'accordent avec les circonſtances *du tems, des lieux, &c.*

Il y a de plus une certaine ſuite qui répand un air de vraiſemblance ſur tout le Diſcours, ce qui fait que les choſes paroiſſent amenées ; car l'une doit naturellement conduire à l'autre ; en ſorte que, la première

racontée, l'Auditeur devine ce qui va ſuivre. Il ſera bon même de jetter quelquefois des ſemences de preuves dans la Narration. Par exemple, s'il eſt queſtion d'empoiſonnement, on dira, *il étoit en parfaite ſanté lorſqu'on lui préſenta à boire; il boit, un moment après il tombe mort; ſon corps enfle & devient tout livide.*

Mais de toutes les préparations, la meilleure eſt celle où il ſemble qu'il n'entre aucun deſſein. Par exemple, rien n'eſt plus adroit que la manière dont Cicéron raconte comment Milon ſortit de chez lui pour aller à Lanuvium, voulant prouver qu'il n'y avoit eu aucun mauvais deſſein dans Milon. * *Milo autem, cùm in Senatu fuiſſet eo die, quoad Senatus dimiſſus eſt, domum venit; calceos & veſtimenta mutavit; pauliſper, dum ſe uxor, ut fit, comparat, commoratus eſt.* Que Milon paroît tranquille ! Et que cela eſt éloigné d'un homme qui roule un aſſaſſinat dans ſa tête ! C'eſt la réflexion que Cicéron fait naître, non-ſeulement par la lenteur qu'il met dans le départ de Milon, mais encore par ces expreſſions les plus communes qu'il y ait, & par-là d'autant plus propres à couvrir ſon artifice.

* Pour Milon, après avoir été ce jour-là au Sénat, tant que dura la ſéance, il revint chez lui; il changea d'habit & de chauſſure; il ſe repoſa quelque tems, pendant que ſa femme ſe diſpoſoit à partir, n. 8.

Outre la Narration qui regarde le fond du ſujet, il y en a une autre, qui n'en eſt qu'une ſuite & une dépendance. Il peut arriver que la première ſoit inutile, & que l'autre ne le ſoit pas. Par exemple, je n'ai point commis ce meurtre, dit l'Accuſé. Voilà un aveu qui ne demande point de Narration; mais on ſera obligé d'en faire une, & même aſſez longue, ſur les indices du crime, ſur la manière dont l'Accuſé a vécu juſqu'ici, & ſur tout ce qui peut ſervir à marquer aux Juges qu'il n'eſt pas probable qu'il ſoit coupable d'une action ſi noire.

Ce ſont auſſi des Narrations qui ne ſont pas eſſentielles au ſujet, mais qui ne laiſſent pas d'y entrer, que celles dont on ſe ſert pour citer quelqu'exemple & pour orner le diſcours.

Il peut arriver que la Narration ſoit néceſſaire, quoique les Auditeurs ſoient inſtruits de la choſe dont il s'agit. Car il ne ſuffit pas qu'ils ſçachent que telle choſe s'eſt paſſée, il faut encore les inſtruire de la manière dont elle s'eſt paſſée ſelon l'opinion que nous voulons qu'ils en aient; car le but de la Narration n'eſt pas moins de perſuader que d'inſtruire. Si nous voulons donc faire entrer nos Auditeurs dans nos ſentimens, il faudra narrer, mais avec certaines précautions, pour ne pas les fatiguer. On emploiera des tours qui rendront la Narration plus vive & plus diverſifiée. Par exemple : *vous vous ſouvenez*

ſans doute, Meſſieurs, &c. ou bien : *il ſeroit inutile de s'arrêter à vous dire, &c.*

D. *Que faut-il faire lorſque le fait eſt contre nous ?*

R. Il faut beaucoup d'art, lorſque nous ne pouvons le paſſer ſous ſilence. On avouera le fait en l'expoſant d'une manière qui le rende plus ſupportable. Il ſera permis d'adoucir quelques endroits, & d'excuſer certaines fautes. *L'avarice*, par exemple, *paſſera pour prévoyance, la négligence pour ſimplicité.* Tantôt, avant que de raconter le fait, on prévient les Auditeurs par une ſimple propoſition, mais qui rend notre cauſe toute favorable, comme dans le cas ſuivant. Un pere a un fils qui conſpire de le tuer. Il entre la nuit dans la chambre de ſon pere avec un poignard. Le pere ſe réveille, le fils confeſſe l'attentat; tout eſt contre lui. Si néanmoins le pere veut le défendre, il pourra commencer ainſi : *on accuſe de parricide ; qui, Meſſieurs ? un fils, dont le pere eſt plein de vie, un fils qui n'a aujourd'hui que ſon pere pour défenſeur. Si vous attendez que je reconnoiſſe ma faute devant vous, j'avouerai ingénuement que j'en ai mal uſé à l'égard de ce fils.* Enſuite il dira qu'il n'a pas formé ce deſſein de lui-même; que l'évènement a bien montré qu'il n'étoit pas capable d'une action ſi dénaturée. Ces raiſons & autres ſemblables, bonnes ou mauvaiſes, pourront paſſer à la faveur de la première propoſition qui aura déja calmé les eſprits.

ARTICLE III.

DE LA CONFIRMATION.

D. *Qu'eſt-ce que la Confirmation?*

R. La Preuve ou la Confirmation ſert à établir nos prétentions : la Confirmation eſt la partie la plus néceſſaire de l'art oratoire. Il faut, il eſt vrai, s'étudier à plaire, & encore plus à toucher : mais on fera l'un & l'autre avec bien plus de ſuccès, lorſque l'on aura inſtruit & convaincu les Auditeurs; à quoi l'on ne peut parvenir que par la force des preuves.

Il faut donc que les jeunes gens, quand ils compoſent un diſcours ou quelqu'ouvrage, s'occupent ſur-tout des Preuves & des raiſonnemens; qu'ils cherchent les plus ſolides & les plus convenables.

D. *Combien diſtingue-t-on de ſortes de Preuves?*

R. On diſtingue deux ſortes de Preuves : les unes que l'Orateur prend hors de ſon ſujet; d'autres qu'il tire de ſon ſujet, ou pour mieux dire, de ſon propre fond. On appelle celles-ci des Preuves artificielles, & celles-là des Preuves indépendantes de l'art.

SECTION PREMIERE.

DES PREUVES SANS ART.

D. *Qu'entend-on par Preuves ſans art?*

R. On appelle Preuves ſans art, celles qui

ne tiennent rien de l'art : telles que ſont *la Renommée*, *les Témoins*, *les Autorités*, *les Sermens*, *les Préjugés*, & autres ſemblables.

Quoique ces preuves par elles-mêmes ne tiennent rien de l'art, on peut cependant enſeigner la manière de les combattre ou de les ſoutenir. L'un dira, par exemple, *que la renommée eſt le conſentement univerſel, & comme le témoignage public de toute une Ville, de tout un Royaume ;* l'autre au contraire, dira *que c'eſt toujours un bruit incertain, & ſouvent répandu ſans fondement, qui doit ſa naiſſance à la malignité des uns, & ſon progrès à la crédulité des autres ; que l'homme ſage eſt expoſé tous les jours à ces mauvais bruits par l'artifice de ſes ennemis ou de ſes envieux, à qui le menſonge ne coûte rien.*

Comme on fait l'éloge *des Témoins*, de même on peut détruire leur témoignage par l'idée peu avantageuſe qu'on donnera d'eux ; ce que l'on peut dire pour ou contre chacun d'eux en particulier, doit ſe tirer de leur propre perſonne, & non d'ailleurs. On examinera donc ſi les Témoins ſont liés d'amitié avec l'Accuſateur, ou s'ils ont des inimitiés avec l'Accuſé ; ſi ce n'eſt point la faveur, ou la crainte, ou l'avarice, ou l'amitié, ou la haîne, ou l'ambition, qui les fait parler. S'il y a des Témoins de part & d'autre, on examinera leſquels ſont plus gens de bien, & avancent des choſes plus vraiſemblables.

On fera de même valoir *les Autorités* des perſonnes graves, leurs ſentimens, leurs diſcours, &c. Par exemple, ſi je parle des miſères de la vie, ne ferai-je pas impreſſion ſur les eſprits, en citant l'exemple de ces Peuples qui verſent des larmes quand un homme vient au monde, & qui ſe réjouiſſent quand il en ſort ?

Un homme, qui offrira ſans néceſſité d'affirmer une choſe avec *Serment* en Juſtice, doit paroître ſuſpect, parce qu'il montre par-là combien il fait peu de cas d'une action ſi religieuſe.

A l'égard *des Préjugés*, l'Orateur y donnera du poids, en faiſant conſidérer l'autorité de ceux qui ont parlé, & la conformité de l'affaire dont il s'agit, avec celle ſur laquelle ils ont prononcé. On les combattra par des réflexions contraires.

SECTION II.

DES PREUVES ARTIFICIELLES.

D. *De quoi ſont compoſées les Preuves artificielles?*

R. Toute Preuve artificielle eſt compoſée de *Signes*, ou d'*Argumens*, ou d'*Exemples*.

DES SIGNES.

D. *Qu'entend-on par Signes?*

R. On entend par *Signe* une choſe qui nous mene à la connoiſſance d'une autre. On

en distingue de deux sortes : les uns sont certains, les autres douteux.

Quant aux *Signes certains*, ils n'ont pas besoin de préceptes ; car par-tout où il se trouve un signe infaillible, il ne peut y avoir de dispute. Par exemple, il est impossible qu'une personne soit à Rome dans le tems qu'elle est à Paris.

Les *Signes simplement probables* ne suffisent pas pour ôter le doute; mais, joints à d'autres preuves, ils ne laissent pas d'avoir beaucoup de force. Par exemple, *du sang répandu fait découvrir un meurtre ;* cependant, comme ce sang peut venir d'une autre cause, on ne conclura pas qu'un homme a fait un meurtre, parce qu'il a son habit ensanglanté ; mais cet indice, tout foible qu'il est par lui-même, portera un puissant témoignage contre l'Accusé, s'il peut être appuyé de certaines circonstances ; par exemple, si l'on prouve qu'*il étoit l'ennemi de celui qui a été tué, qu'il l'avoit menacé, qu'il s'est trouvé dans l'endroit où le meurtre a été commis.*

SECTION III.

DES ARGUMENS.

D. *Qu'entend-on par Argumens ?*

R. L'*Argument* est une manière de prouver l'un par l'autre, & qui assûre ce qui est douteux par ce qui ne l'est pas. Voici, par exemple, comme on argumentera : *puisqu'il*

faut honorer père & mère, combien n'eſt pas criminel un fils qui les outrage? Car de ce qu'il faut honorer ſes père & mère, on infère avec raiſon, qu'un fils qui les outrage eſt très-coupable. Pour bien manier les Argumens, il faut étudier la nature de chaque choſe, & les effets qu'elle a coutume de produire; car c'eſt de-là que naît la vraiſemblance. On prouvera, par exemple, qu'*un père n'eſt pas l'auteur de la mort de ſon fils, parce qu'un père aime naturellement ſes enfans. Il n'eſt pas probable qu'un homme ait trahi ſa Patrie, puiſqu'il ne lui en pouvoit revenir aucun bien*, & autres ſemblables.

D. *D'où l'Orateur tirera-t-il ſes Argumens?*

R. Les Argumens naiſſent de la conſidération *des Perſonnes*, ou de la conſidération *de la Choſe.*

Pour trouver les Argumens qui naiſſent de la conſidération *de la Perſonne*, on examinera;

1°. *La Naiſſance*; parce qu'ordinairement les enfans ſont cenſés reſſembler à leurs pères & à leurs ancêtres.

2°. *La Nation*; car chaque Nation a ſes mœurs, & vous ne perſuaderez point la même choſe d'un Romain & d'un Carthaginois.

3°. *Le Sexe*; ainſi la violence ſera plus croyable dans un homme.

4°. *L'Age*; une choſe convient à un âge, & non à un autre.

5°. *La Fortune*; parce que telle choſe eſt

probable dans un homme riche & puiſſant; laquelle ne l'eſt pas dans un homme pauvre & dénué de tout ſecours.

6°. *La Condition*; car la différence eſt grande entre un homme connu & un homme obſcur; entre un Magiſtrat & un Particulier; entre un père & un fils; un citoyen & un étranger.

7°. *Le Naturel & les Inclinations*; car l'avarice, la colère, la bonté d'ame, la cruauté & autres ſemblables, rendent ſouvent certaines choſes probables. Il en eſt de même de la manière de vivre, ſelon qu'elle eſt ſomptueuſe, ou ſordide, ou réglée.

8°. Enfin, *la Profeſſion*; car celui qui vit à la Campagne, & celui qui fréquente la Ville, le Marchand & l'homme de Guerre, penſent & agiſſent différemment.

On tire en ſecond lieu des Argumens de la conſidération *de la Choſe*. Toute action ſouffre naturellement ces queſtions: *pourquoi on l'a faite, où, quand, comment*, & *par quel moyen on l'a faite*?

On examinera donc, I. *les cauſes d'une action*: ſoit qu'elle ſoit faite ou à faire. Par exemple, *on ne doit pas traiter de ſacrilége un homme qui a pris des armes que l'on gardoit dans un Temple, puiſque c'étoit pour repouſſer les ennemis de la Patrie.*

II. *Le lieu*; car une action eſt plus ou moins probable, ſuivant la ſituation des lieux où l'on prétend qu'elle s'eſt faite. On exa-

minera donc si c'est un lieu fréquenté ou désert, proche ou éloigné; favorable à un dessein, ou contraire. Cicéron insiste avec beaucoup de force sur cette réflexion, pour prouver que Clodius a été l'aggresseur. On examinera de même, si c'est un lieu profane ou sacré. *Vous avez dérobé l'argent d'un Particulier, mais vous l'avez dérobé dans un Temple; ce n'est point un larcin, c'est un sacrilége.* Quelquefois aussi la circonstance du lieu suffit pour rendre une personne, ou plus recommandable, ou plus odieuse. On rendoit le crime de Milon plus atroce, en lui imputant d'avoir fait assassiner Clodius sur la sépulture même de ses pères. Ce lieu est d'une extrême conséquence dans les délibérations.

III. On examine *les circonstances du tems.* Ce Lieu est d'une grande étendue, puisque presque tous les argumens naissent, ou *de ce qui précede*, ou *de ce qui accompagne*, ou *de ce qui suit.*

1°. *De ce qui précede.* Par exemple, vous l'aviez menacé, vous êtes sorti pendant la nuit, & vous avez pris les devans pour l'aller attendre sur le chemin. 2°. *De ce qui accompagne.* On a entendu du bruit, des clameurs & des cris. 3°. *De ce qui suit.* Vous vous êtes tenu caché, vous avez pris la fuite, son corps est devenu tout livide.

IV. On examine *les facilités & le pouvoir*: c'est ainsi que Cicéron prouve que Milon

n'a point dreſſé d'embûches à Clodius; * *d'un côté*, dit-il, *Clodius à cheval, bien accompagné, prêt à tout entreprendre, & ſans rien qui l'embarraſſe; de l'autre, Milon en chaiſe avec des femmes, & enveloppé dans ſon manteau. Qui des deux, Meſſieurs, penſerons-nous qui ait eu deſſein d'attaquer l'autre?* Aux *facultés* il faut joindre *les moyens* ou *les inſtrumens* que l'on a mis en uſage pour exécuter une action.

Il y a encore d'autres ſources, d'où l'on peut tirer les argumens, telles que ſont *la Définition.* Fléchier prouve qu'il faut beaucoup d'art pour conduire une armée, en définiſſant ce que c'eſt qu'une armée. ** *En effet*, dit-il, *qu'eſt-ce qu'une Armée? C'eſt un corps animé d'une infinité de paſſions différentes, qu'un homme habile fait mouvoir pour la défenſe de la Patrie; c'eſt une troupe d'hommes armés qui ſuivent aveuglément les ordres d'un Chef dont ils ne ſavent pas les intentions; c'eſt une multitude d'ames pour la plupart viles & mercénaires, qui, ſans ſonger à leur propre réputation, travaillent à celle des Rois & des Conquérans; c'eſt un aſſemblage confus de libertins qu'il faut aſſujettir à l'obéiſſance, de lâches qu'il faut mener au combat, de téméraires*

* *Obviàm fit ei Clodius expeditus in equo, nullâ rhedâ, nullis impedimentis, nullis Græcis comitibus, ut ſolebat: ſine uxore, quod nunquam ferè: cùm hic.... cum uxore veheretur in rhedâ, pemulatus.... uter utri inſidias fecerit?* n. 28.

** Fléchier, Oraiſon funèbre du Vicomte de Turenne.

qu'il faut retenir, d'impatiens qu'il faut accoutumer à la conſtance. Donc il faut beaucoup d'art pour conduire une Armée.

L'Enumération des Parties. Cicéron prouve par l'énumération des Parties, qu'Antoine n'eſt pas Conſul. *Negat hoc Decius Brutus, Imperator, negat Gallia, negat cuncta Italia, negat Senatus, negatis vos; quis igitur illum Conſulem putat?*

Les Semblables. Si un Procureur doit donner caution, de même celui qui agit comme Procureur.

Les Diſſemblables. Tertullien prouve par les Diſſemblables, que la vertu des Chrétiens eſt au-deſſus de celle des plus ſages Philoſophes du Paganiſme. * *Parlerez-vous de l'humilité de vos Sages? Il eſt vrai que votre Diogène foula aux pieds les plus célebres ornemens de Platon, par un orgueil plus fin, mais non pas moins criminel que celui qu'il condamnoit; mais un Chrétien eſt humble, ſans affectation, au milieu des perſonnes les plus viles & les plus pauvres. Direz-vous que la fidélité de vos Philoſophes étoit inviolable? Qui ne ſait qu'Anaxagoras retint un dépôt que ſes hôtes lui avoient confié? Mais un Chrétien eſt fidèle, même à ſes plus cruels ennemis: & ne dites pas qu'il y a des Chrétiens déréglés; car ſachez que, dès-lors qu'ils ſont déréglés, ils ne ſont plus Chrétiens, & ceſſent de paſſer pour tels parmi nous. Mais il n'en eſt pas ainſi de*

* Tertull. Apol. chap. 46.

vos Philosophes ; car tout scélérats qu'ils sont, ils ne laissent pas d'avoir parmi vous le nom de Sages ; tant il y a peu de ressemblance entre un Philosophe & un Chrétien, entre un Disciple de la Gréce & un Disciple de Jésus-Christ.

Les Contraires. Si la guerre est la cause de nos maux, la paix en sera le remède.

Les Contradictoires. Par exemple, un fils qui aime son père, ne peut pas être accusé d'attenter à sa vie.

Il y a aussi *le Lieu des Comparatifs* ou *de comparaison*, par le moyen duquel, en comparant le *petit au grand*, ou *le grand au petit*, ou *le pareil avec son pareil*, on confirme l'un par l'autre. On argumente ainsi, 1°. du grand au petit ; *est-il étonnant qu'une chose qui est capable d'étonner des Armées entières, jette l'épouvante parmi des gens de Robe?* 2°. du petit au grand : *voyez, Clodius, s'il vous étoit facile d'obtenir cette Charge, puisque celui qui, de votre propre aveu, devoit l'emporter sur vous, ne l'a pas obtenue.* 3°. De pareil à pareil. *Un supplice que la loi ordonne contre celui qui a tué son père, n'est-il pas censé ordonné contre celui qui a tué sa mère?*

Il faut faire attention que tous ces Lieux ne peuvent pas trouver place en toutes sortes de sujets, & qu'il ne faut pas, en composant, se faire une Loi de les passer en revûe les uns après les autres, si ce n'est quand on commence, & qu'on n'a encore, ni facilité, ni expérience.

SECTION IV.

DES EXEMPLES.

D. *Qu'entend-on par* Exemples?

R. *Les Exemples* ſont la troiſième ſorte de preuves que l'art eſt obligé d'emprunter pour l'appliquer à ſon ſujet. L'*Exemple* eſt une citation d'un fait hiſtorique, ou communément reçu, faite à deſſein de perſuader.

Il faut prendre garde ſi ce fait eſt entièrement ſemblable, ou s'il ne l'eſt qu'en partie, afin de l'emprunter tout entier, ou de n'en prendre que ce qui convient.

Toutes les choſes compriſes dans ce genre de preuve ſont néceſſairement, *ou ſemblables, ou diſſemblables : ſemblables*, comme, *c'eſt avec juſtice que Saturninus a été tué; ainſi le furent les Gracques. Diſſemblables*, comme, * *ces Tableaux, ces Statues, que Marcellus rendoit à nos ennemis, Verrès, Meſſieurs, les enlevoit à nos Alliés.* Voilà pour le Genre judiciaire.

Il en eſt de même dans le démonſtratif, à l'égard des actions qui ſont à louer ou à blâmer. Et dans le Genre délibératif, qui regarde l'avenir, rien ne perſuade tant que de citer des exemples de choſes ſemblables qui ſont déja arrivées. Comme ſi, pour prouver que Denys demande des Gardes, non pour la ſûreté de ſa perſonne, mais pour s'en ſervir

* *Cic. Ver. de Signis, n.* 122.

à mettre ſes Peuples ſous le joug de la tyrannie, j'allègue l'exemple de Piſiſtrate qui par le même moyen uſurpa la ſuprême puiſſance.

Il faut remarquer que les *Exemples* qui ne ſont pas tout-à-fait pareils, ſont les meilleurs pour exhorter. C'eſt pourquoi, ſi vous exhortez quelqu'un à faire une action courageuſe, les noms d'Horace & de Torquatus auront moins de pouvoir ſur ſon eſprit, que l'exemple de cette femme qui tua Pyrrhus de ſa propre main. Les exemples les plus récens & les plus connus ſont plus d'impreſſion.

Il y a auſſi des exemples du plus au moins, & du moins au plus. Cicéron, dans la défenſe de Milon, cite un bel exemple du plus au moins. * *Nos ennemis ſoutiennent que tout homme, qui confeſſe avoir fait un meurtre, eſt indigne de vivre. Ces ignorans ſongent-ils bien dans quelle Ville ils parlent ainſi? Dans Rome, où le premier Procès Criminel qu'on ait vu, eſt celui de ce Citoyen Romain, M. Horace, qui avoit tué ſa propre ſœur, & qui ne laiſſa pas d'être abſous dans l'aſſemblée du Peuple, lors même que la Ville ne jouiſſoit pas encore de la liberté dont elle jouit à préſent.*

* *Negant intueri lucem fas eſſe ei qui ſe hominem occiſum eſſe fateatur. In quâ tandem urbe hoc homines ſtultiſſimi diſputant? Nempe in eâ quæ primum judicium de capite vidit M. Horatii fortiſſimi viri, qui, nondùm liberâ civitate, tamen Populi R. comitiis liberatus eſt, cùm ſuâ manu ſororem interfectam eſſe fateretur.* Pro Mil. n. 7.

Enſuite un exemple du moins au plus, par ces paroles qu'il met dans la bouche de Milon. * *J'ai tué, oui, Meſſieurs, j'ai tué, non pas Spurius Mélius, qui pour avoir dépenſé tout ſon bien à faire des largeſſes au Peuple, fut ſoupçonné de vouloir ſe rendre trop puiſſant; non pas Tibérius Gracchus, qui deſtitua ſon Collégue de ſon emploi dans une Aſſemblée ſéditieuſe: les meurtriers de ces deux hommes ont rempli l'Univers de la gloire de leur nom; mais Clodius, (car il pourroit l'avouer, puiſqu'il auroit par cette action préſervé ſa Patrie du péril dont elle étoit menacée;) mais un infâme qui a voulu profaner nos ſaintes Cérémonies par un adultère, &c.*

Quelquefois on raconte les faits tels qu'ils ſont dans l'Hiſtoire; quelquefois on ſe contente de les indiquer, ſelon qu'ils ſont plus ou moins connus, ou ſelon que l'utilité & la bienſéance le demandent.

Après l'*Exemple*, l'eſpèce de ſimilitude qui a le plus de force, eſt celle qui ſe tire des choſes preſque pareilles, & qui n'eſt mêlée d'aucune métaphore. Telle eſt celle-ci :

* *Occidi, occidi, non Sp. Melium, qui annonâ levandâ jacturiſque rei familiaris, quia nimis amplẽi plebem putabatur, in ſuſpicionem incidit regni appetendi; non Tib. Gracchum, qui Collegæ Magiſtratum per ſeditionem abrogavit; quorum interfectores impleverunt orbem terrarum nominis ſui gloriâ; ſed eum, (auderet enim dicere, cùm Patriam periculo ſuo liberaſſet,) cujus nefarium adulterium in pulvinaribus ſanctiſſimis nobiliſſimæ fœminæ comprehenderunt*, n. 72.

* *Comme, dans les élections, ceux qui ont coutume de vendre leurs Suffrages, ne pardonnent pas volontiers aux prétendans qui ne daignent pas les acheter; de même, Meſſieurs, ces Juges iniques étoient venus avec un deſſein formé de perdre l'Accuſé.*

La Comparaiſon prend les choſes de plus loin. Comme dans cet exemple : ** *En effet, ſi les gens de mer, au retour d'un voyage de long cours, ont cette bonté pour ceux qui s'embarquent, de les avertir de la tempête, des pirates, & des écueils qu'ils ont à craindre, par la ſeule inclination que nous avons à ſecourir ceux qui courent même fortune que nous; moi, Meſſieurs, qui, après avoir été tant de fois battu de la tempête, me vois enfin ſur le point de ſurgir heureuſement au Port, quel ſentiment dois-je avoir pour un homme qui va s'expoſer à tant de dangers, en courant une Mer auſſi orageuſe que l'eſt aujourd'hui notre Républi-que.*

* *Ut qui accipere in Campo conſueverunt, iis Candidatis, quorum nummos ſuppreſſos eſſe putant, inimici ſolent eſſe; ſic ejuſmodi Judices infeſti tùm reo venerant.* Cic. pro Cluen. n. 75.

** *Quòd ſi è portu ſolventibus ii qui jam in portum ex alto invehuntur, prædicere ſummo ſtudio ſolent, & tempeſtatum rationem, & prædonum, & locorum; quod natura fert, ut iis faveamus, qui eadem pericula, quibus nos perfuncti ſumus, ingrediantur: quo me tandem animo eſſe oportet, propè jam ex magnâ jactatione terram videntem, in hunc, cui video maximas Reip. tempeſtates eſſe ſubeundas?* Cic. pro Mur. n. 4.

D. *Suffit-il à l'Orateur d'avancer ſes raiſons ?*

R. Il y a des raiſons qu'il ne ſuffit pas d'avancer; il faut ſavoir les appuyer. Si vous dites que c'eſt l'avarice qui a fait commettre ce crime, faites voir en peu de mots quelle eſt ſa tyrannie. L'imputez-vous à la colère? Montrez à quel excès cette paſſion porte les hommes. Par-là votre argument acquerra une nouvelle force, & aura même beaucoup plus de grace, que ſi, dénué de ſoutien, il ne préſentoit, pour ainſi dire, qu'un vrai ſquélette. Vous attribuez une action à la haîne: il importera fort d'examiner ſi cette haîne eſt invétérée ou récente; cauſée par l'envie, par une offenſe, ou par l'ambition; contre un inférieur, ou contre un égal, ou contre un ſupérieur; contre un parent, ou contre un étranger: car toutes ces circonſtances ſe traitent différemment. Mais ſi la choſe eſt évidente, alors vouloir apporter des argumens, ce ſeroit vouloir en plein jour mêler une foible lumière à la clarté du ſoleil.

D. *La liaiſon des preuves entr'elles eſt-elle néceſſaire?*

R. La liaiſon des preuves entr'elles contribue beaucoup à la clarté & à l'ornement du Diſcours. Elle dépend de la juſteſſe, & de la délicateſſe des tranſitions, qui ſont comme un nœud dont ont ſe ſert pour unir des parties & des propoſitions, qui ſouvent pa-

roiſſent n'avoir aucun rapport entr'elles, & qui, ſans ce lien commun, ne pourroient cadrer enſemble. L'art de l'Orateur conſiſte donc alors à ſavoir, par de certains tours, & de certaines penſées ménagées adroitement, mettre entre ces différentes preuves une union ſi naturelle, qu'elles ſemblent faites les unes pour les autres, & que toutes enſemble elles forment, non des membres & des morceaux détachés, mais un corps & un tout continu.

ARTICLE IV.

DE LA RÉFUTATION.

D. *Qu'eſt-ce que la Réfutation?*

R. Dans la Réfutation l'Orateur détruit les preuves & les raiſonnemens de ſon adverſaire. La Réfutation ſe traite de la même manière que la Confirmation; car les argumens qu'on y emploie, ſe tirent des mêmes ſources. Penſées, Style, Figures, tout eſt égal en l'une & en l'autre.

D. *Comment l'Orateur réfutera-t-il les objections de ſon Adverſaire?*

R. On réfute ſon Adverſaire de pluſieurs manières. Quand l'objection eſt ſuſceptible d'une Réfutation, on la détruit par des argumens contraires. Cicéron réfute Chryſogonus, en prouvant que Roſcius n'eſt pas l'Auteur de la mort de ſon père, puiſqu'il étoit à Amérie, lorſque l'aſſaſſinat fut commis à Rome.

Tantôt on excuſe le fait, comme Cicéron dans ſon Diſcours pour Milon, où il dit que Clodius étant l'aggreſſeur, Milon a bien pu ſe défendre.

Tantôt on porte adroitement l'eſprit des Juges ſur d'autres matières qui nous font honneur, ſans faire attention aux reproches qu'on nous fait. Ce fut ainſi que le grand Scipion confondit le Tribun du peuple, qui l'accuſoit de mauvaiſe adminiſtration des deniers publics. Le Héros monta dans la Tribune, & ne daignant pas honorer d'une réponſe l'invective de ſon Accuſateur. * *Tribuns du Peuple*, dit-il, *& vous, citoyens, c'eſt à pareil jour qu'aujourd'hui que j'ai vaincu Annibal & les Carthaginois en Afrique. Un ſi heureux jour ne doit point ſe paſſer en diſputes, en diſcuſſions & en Procès. Ainſi je m'en vais de ce pas au Capitole, rendre mes hommages au grand Jupiter & à tous les autres Dieux qui préſident dans ce Temple.* A ces mots le Peuple le ſuivit, & l'Accuſateur lui-même fut obligé de ſuivre le Peuple.

Quelquefois on rétorque l'argument de ſon Adverſaire. Protagore, Philoſophe & Rhé-

* *Hoc die, Tribuni plebis, voſque, Quirites, cum Annibale & Carthaginenſibus, ſignis collatis in Africâ benè ac feliciter pugnavi. Itaque cùm hodiè litibus & jurgiis ſuperſederi æquum ſit, ego hinc extemplò in Capitolium ad Jovem optimum, max. cæteroſque Deos qui Capitolio atque Arci præſident, ſalutandos ibo.* Tite-Live, liv. 38. n. 51.

teur, étoit convenu avec ſon Diſciple d'une ſomme qui ſeroit payée par celui-ci, lorſqu'il auroit gagné une cauſe. Le tems paroiſſant trop long au Maître, il lui fit un Procès, & voici ſon argument. *Ou vous perdrez votre cauſe, ou vous la gagnerez; ſi vous la perdez, il faudra payer en vertu de la Sentence des Juges; ſi vous la gagnez, il faudra payer en vertu de notre convention.* Le Diſciple répondit: *ou je perdrai ma cauſe, ou je la gagnerai; ſi je la perds, je ne vous dois rien en vertu de notre convention; ſi je la gagne, je ne vous dois rien en vertu de la Sentence des Juges.*

Si le fait eſt étranger à la cauſe, quelque rapport qu'il y ait, on pourra dire qu'il n'a rien de commun avec la queſtion, qu'il n'eſt d'aucune conſéquence, & qu'il n'eſt pas beſoin de s'y arrêter.

Il eſt encore de l'adreſſe de l'Orateur de tourner les objections de manière qu'elles paroiſſent incroyables, ou frivoles, ou ſe contredire, ou s'éloigner de l'état de la queſtion, ou faire même pour l'Accuſé.

Mais ſi, de quelque façon que nous nous y prenions, les preuves de l'adverſe Partie ſont trop difficiles à réfuter, nous pourrons du moins comparer les nôtres avec les ſiennes, & nous ferons en ſorte, dans cette comparaiſon, que l'avantage ſemble être de notre côté. On aura recours aux larmes & aux prieres: on repréſentera aux Juges que, plus l'Accuſé eſt coupable, plus il eſt un objet digne de leur clémence.

A

A l'égard des exemples qu'on allègue contre nous, on y peut répondre en plusieurs manières. Si ce sont des exemples fort anciens ou douteux, on les traitera de fabuleux ; s'il n'y a pas moyen de les révoquer en doute, on aura du moins recours à la disparité ; car il est difficile que deux exemples soient parfaitement semblables.

Avant toutes choses, il faudra bien examiner, comment l'Accusateur a énoncé chaque chef d'accusation. S'il l'a exprimé foiblement, nous répéterons ses propres termes. S'il s'est expliqué d'une manière qui rende le crime plus atroce, nous l'exposerons en des termes plus doux ; s'agira-t-il, par exemple, d'un médisant, qui déchire tout le monde, nous le ferons passer pour un homme franc, qui dit quelquefois trop librement ce qu'il pense.

Il y a des preuves qui sont communes, c'est-à-dire, qui sont également pour les deux parties, & alors l'Accusé les tourne à son avantage.

Il faut bien prendre garde de se faire des objections chimériques, & qui se réfutent sans peine ; car un Adversaire prend de-là occasion de se moquer de nous.

Au reste, quiconque possédera bien son sujet, & saura quel est son principal moyen, quel est celui de la Partie adverse, ne pourra pas manquer de savoir aussi les endroits sur lesquels il doit insister, & ceux qu'il doit

combattre. Il faut seulement observer la pratique de Cicéron. Ce grand Orateur loue d'abord ses Adversaires, & convient de ce qu'il y a de vrai dans l'objection, pour réfuter ensuite ce qu'il y a de faux.

ARTICLE V.

DE LA PERORAISON.

D. *Qu'est-ce que la Peroraison?*

R. Il y a deux sortes de Peroraisons. L'une consiste en Choses, l'autre en Sentimens. La première est une répétition des principales choses qui se sont dites. Son usage est de rafraîchir la mémoire des Auditeurs & des Juges, de leur mettre en un même tems ce dont il s'agit sous les yeux, & de faire valoir en gros plusieurs preuves, qui en détail, & séparées les unes des autres, n'avoient fait qu'un effet médiocre.

Cette répétition doit être courte; & il faut seulement parcourir les principaux chefs. Les choses qui se répéteront, doivent se dire avec poids. Il faut les ranimer par des Sentences convenables au sujet, & en varier les tours par le moyen des Figures; rien n'étant plus odieux qu'une simple répétition, qui fait sentir aux Auditeurs qu'on se défie de leur mémoire. Mais le discours est quelquefois si court & si simple, qu'il n'est pas besoin de récapitulation.

Il ne suffit pas de remettre les principales

preuves ſous les yeux de ſes Auditeurs ou de ſes Juges; il faut encore émouvoir les paſſions. Car en commençant, on s'inſinue modeſtement dans l'eſprit de l'Auditeur, parce qu'il ſuffit d'avoir, pour ainſi dire, ſa première entrée. Mais dans la Peroraiſon il s agit de mettre les Juges & les Auditeurs dans l'aſſiette & la diſpoſition d'eſprit où l'on veut qu'ils ſoient.

D. *Qu'entend-on par paſſions?*

R. On entend par paſſions des ſentimens de l'ame, accompagnés de douleur ou de plaiſir.

D. *En quoi conſiſte l'Art de remuer les Paſſions?*

R. L'Art de remuer le cœur par le diſcours conſiſte à amplifier ou à diminuer les biens ou les maux que l'on peut ou que l'on doit rechercher, ou fuir dans la vie. En expoſant, par exemple, aux yeux d'un homme, ſa gloire, ſa vertu, ſa puiſſance & autres choſes ſemblables, on peut le faire rougir d'une action honteuſe. On peut par le même moyen faire naître la compaſſion pour lui, lorſqu'il tombe dans le malheur.

On peut en général recommander aux jeunes gens une pratique qui eſt très-utile & très-courte: c'eſt de ſe mettre le ſujet qu'ils traitent devant les yeux, de voir ce qu'il renferme de favorable ou d'odieux, de pitoyable ou d'atroce; & de choiſir les choſes qui feroient le plus d'impreſſion ſur eux.

mêmes, s'ils étoient au nombre des Juges ou des Auditeurs. Voulons-nous donc exprimer les Passions avec vraisemblance? Revêtons-nous, s'il faut ainsi dire, de l'intérieur de ceux pour qui nous parlons, & que toujours notre discours parte d'une disposition d'esprit, telle que nous la voulons faire prendre aux Auditeurs ou aux Juges. Pense-t-on en effet que ces Auditeurs puissent s'attrister d'une chose qu'ils me verront leur raconter avec indifférence; ou qu'ils se mettent en fureur, lorsque moi qui les y excite, je ne sens rien de semblable; ou qu'ils versent des larmes, quand je parlerai devant eux avec des yeux secs? Cela ne se peut. On n'est échauffé que par le feu, & humecté que par ce qui est humide. Et nulle chose ne donne à une autre la couleur qu'elle n'a pas elle-même. Il faut donc que ce qui doit faire impression sur les autres, en faise premièrement sur nous.

C'est par le moyen de l'imagination qui est en nous, que les images des choses éloignées frappent notre ame, comme si ces choses mêmes étoient présentes, & que nous les eussions devant les yeux. Si j'ai donc à parler d'un homme qui a été assassiné, je me figurerai tout ce qu'il est à croire qui s'est passé en cette occasion. *Je verrai l'assassin attaquer un homme à l'improviste, lui mettre le poignard sous la gorge. Celui-ci saisi de frayeur, prier, supplier, faire de vains efforts pour se*

défendre, & enfin tomber percé de coups. Je verrai ſon ſang qui coule, la pâleur qui eſt ſur ſon viſage, ſes yeux qui s'éteignent, ſa bouche qui s'ouvre pour rendre le dernier ſoupir.

C'eſt de cette force de l'imagination que ſont ſorties ces belles peintures dont Virgile eſt tout plein. Celle, par exemple, de la mère d'Euriale lorſqu'elle apprend la mort de ſon fils.

* *Miſeræ calor oſſa reliquit:*
Excuſſi manibus radii, revolutaque penſa:
Evolat infelix, & fœmineo ululatu,
Sciſſa comam, muros amens atque agmina curſu
Prima petit: non illa virûm, non illa pericli
Telorumque memor; cœlum dehinc queſtibus implet.

& celle du Cheval de ce Guerrier, honteux, ce ſemble, de ſurvivre à ſon Maître.

** *Poſt bellator equus, poſitis inſignibus, Æthon,*
It lacrymans, guttiſque humectat grandibus ora.

Mais où il ſera beſoin d'exciter les paſſions, croyons & perſuadons-nous que c'eſt à nous-mêmes que les choſes dont nous parlons, ſont arrivées. Soyons pour un moment ceux que nous faiſons parler. Entrons dans leur joie, dans leur douleur. De la ſorte, ce que nous dirions pour nous, ſi nous étions en pareil cas, nous le dirons pour eux-mêmes.

* Liv IX. v. 475.
** Liv. XI. v. 89.

LIVRE II.

DE LA DISPOSITION.

D. *Qu'est-ce que la Disposition?*

R. La Disposition est l'art d'arranger les différentes Parties qui composent le Discours. Ces Parties sont l'Exorde, la Narration, la Confirmation, la Réfutation & la Peroraison.

D. *L'Exorde ne doit-il être employé qu'au commencement du Discours?*

R. Quoique sa place naturelle soit au commencement du Discours, parce qu'il faut d'abord se concilier l'attention des Auditeurs, l'Orateur peut cependant préparer les esprits à chaque fait important qu'il raconte, par un petit Exorde, sur-tout lorsque le discours est long. Cicéron l'a pratiqué dans ses Discours contre Verrès.

D. *Où faut-il placer la Narration?*

R. Quoique la Narration vienne naturellement après l'Exorde, cependant il y a des causes qui demandent une autre conduite. Par exemple, lorsqu'il s'agit de détruire une accusation, on commence par se laver du crime dont on est accusé, & ensuite on narre, pour insinuer que c'est un autre qui l'a commis. Il est donc de la prudence de l'Orateur de la placer, tantôt après l'Exorde, tantôt dans la Confirmation, ou même de la

partager en plusieurs Parties, qu'il doit placer à mesure que la nécessité de son sujet les amene, comme a fait Cicéron dans l'Oraison pour Cluentius. Rien n'empêche donc de narrer plusieurs fois : en effet, pourquoi la Narration va-t-elle avant la Preuve? N'est-ce pas afin que les Juges ou les Auditeurs sachent de quoi il est question? Supposé donc que chaque point mérite d'être prouvé ou réfuté, pourquoi ne l'exposera-t-on pas à mesure?

D. *Quel ordre faut-il observer dans les Preuves?*

R. Les Rhéteurs proposent pour modèle celui d'une Armée. Qu'on mette aux premiers rangs ce qu'il y a de plus vigoureux & de plus brave; car souvent du premier choc dépend tout le succès. On réservera pour porter un dernier coup & assurer la victoire, d'autres troupes d'élite, & dans le milieu on placera des Soldats d'une bravoure équivoque, de manière que par leur position, s'ils ne vont pas au combat, ils y seront portés par ceux qui les suivent. Cela paroît assez juste dans la spéculation, mais les choses demandent souvent d'autres arrangemens : chaque sujet a ses règles propres; c'est à la prudence & au bon sens de l'Orateur à les trouver & à les suivre.

D. *Où faut-il placer la Réfutation?*

R. Quand on parle le premier, il est à propos d'établir ses Preuves, & de prévenir en-

ſuite les objections qu'on pourroit faire. Mais quand on parle le ſecond, il faut commencer par la Réfutation, parce qu'il faut commencer par guérir les préventions des Auditeurs, afin que nos Preuves faſſent enſuite plus d'impreſſion. Il y a des circonſtances où il eſt bon de la diſtribuer dans les différentes Parties du diſcours, en ſuivant l'ordre des preuves.

D. *La Peroraiſon n'a-t-elle lieu qu'à la fin du Diſcours?*

R. On peut, & il eſt même quelquefois néceſſaire de faire une courte récapitulation à la fin de chaque Partie; mais le vrai lieu de remuer les Paſſions, eſt à la fin du Diſcours.

LIVRE III.

DE L'ÉLOCUTION.

D. *Qu'est-ce que l'Elocution?*

R. L'Elocution conſiſte à orner les raiſons que l'on a inventées & diſpoſées dans un ordre naturel, & à leur donner un tour & des graces qui gagnent l'eſprit & le cœur. Les moyens principaux d'y parvenir, ſont la ſolidité des penſées, la beauté des expreſſions, le nombre & l'harmonie des périodes, la propriété des ſtyles & l'uſage judicieux des Figures.

CHAPITRE PREMIER.

DES PENSÉES.

D. *Qu'entend-on ici par Penſées?*

R. On entend par Penſées les conceptions de l'ame. Les Penſées ſont le fond & comme le corps du Diſcours; les mots n'en ſont que le vêtement & la parure. Les expreſſions les plus choiſies & les plus brillantes, ſi elles ſont dépourvûes de ſens, ne doivent être regardées que comme un ſon vuide & mépriſable, qui n'a rien que de ridicule & d'inſenſé. Au contraire, il faut faire cas des Penſées & des raiſons ſolides, quoique deſtituées de tout ornement. En un mot, l'Orateur peut donner quelque ſoin aux mots, mais il doit ſa principale attention aux choſes; ces Penſées doivent être ſimples, naturelles, intelligibles. Elles ne doivent point être affectées ni recherchées, & comme amenées par force pour faire montre d'eſprit; mais elles doivent naître toujours du fond même de la matière qui y eſt traitée, dont elles paroiſſent ſi inſéparables, qu'on ne voit pas comment les choſes auroient pu ſe dire autrement, & que chacun s'imagine qu'il les auroit dites de la même manière. *Le P. Bouhours.*

ARTICLE PREMIER.

DES PENSÉES VRAIES.

D. *Qu'entend-on par une Penſée vraie?*

R. On entend par Penſée vraie, une Penſée qui repréſente les choſes fidèlement & telles qu'elles ſont. Nous avons un bel exemple d'une Penſée vraie dans l'Epigramme latine ſur Didon. Pour la bien entendre, il faut ſuppoſer ce que raconte l'Hiſtoire, que Didon ſe ſauva en Afrique avec toutes ſes richeſſes après que Sichée eut été tué; & ce que feint la Poëſie, qu'elle ſe tua elle-même après qu'Enée l'eut quittée.

Infelix Dido, nulli lenè nupta marito;
Hoc pereunte, fugis; hoc fugiente, peris.

Pauvre Didon, où t'a réduite
De tes maris le triſte ſort?
L'un, en mourant, cauſe ta fuite;
L'autre, en fuyant, cauſe ta mort.

ARTICLE II.

DES PENSÉES NOUVELLES.

D. *Qu'entend-on par une Penſée nouvelle?*

R. On entend une Penſée dont le tour eſt nouveau. Un Exemple fera mieux comprendre ce que c'eſt. *La mort n'épargne perſonne.* Voilà une Penſée fort vraie; mais c'eſt une Penſée bien commune: Horace l'a rendue nouvelle par le tour qu'il lui a donné:

Pallida mors æquo pulsat pede pauperum tabernas, Regumque turres.

Hor. lib. Od 4.

Malherbe a pris un autre tour :

Le pauvre en sa Cabane, où le chaume le couvre ;
Est sujet à ses Loix ;
Et la Garde qui veille aux barrieres du Louvre,
N'en défend pas nos Rois.

ARTICLE III.

DES PENSÉES GRANDES.

D. *Qu'entend-on par une Pensée grande & majestueuse ?*

R. On entend par une Pensée majestueuse, celle qui ne représente à l'esprit que de grandes choses. Séneque a employé une Pensée grande & sublime, quand il a dit que * *Cicéron est le seul esprit qu'ait eu le Peuple Romain égal à son empire.*

Cicéron parle bien noblement de César ; en disant ** qu'il n'étoit pas nécessaire d'opposer les Alpes aux Gaulois, ni le Rhin aux Allemands ; que quand les montagnes les plus hautes seroient applanies, quand les fleuves les plus profonds seroient à sec, l'Italie n'au-

* *Illud ingenium, quod solum populus Romanus par imperio suo habuit.* Controv. lib. 1.

** *Perfecit ille, ut, si montes resedissent, amnes exaruissent, non Naturæ præsidio, sed victoriâ suâ rebusque gestis Italiam munitam haberet.* Contra. Pis. n. 81.

roit rien à craindre, & que les belles actions; les victoires de César la défendroient beaucoup mieux que les remparts dont la nature l'a fortifiée elle même.

Bossuet, dans l'Oraison funèbre de la Reine d'Angleterre, Henriette de France, s'exprime ainsi : *Son grand cœur a surpassé sa naissance : toute autre place qu'un Trone eût été indigne d'elle.*

ARTICLE IV.

DES PENSÉES AGRÉABLES.

D. *Qu'appelle-t-on Pensées agréables ?*

R. On appelle Pensées agréables, celles où il y a quelque chose de doux, de tendre & de gracieux. Plusieurs choses contribuent à l'agrément des Pensées.

1°. Les comparaisons tirées des sujets fleuris & délicieux. *Cette belle eau*, dit Balzac, parlant d'une petite Riviere, *aime tellement ce Pays, qu'elle se divise en mille branches, & fait une infinité d'isles & de tours, afin de s'y amuser davantage.*

2°. Les fictions ingénieuses. Ce sont pour l'esprit autant de spectacles divertissans, qui ne manquent point de plaire aux personnes éclairées. Pline le jeune, exhortant par son exemple Corneille Tacite à étudier jusques dans la chasse, lui dit que, s'il porte toujours avec lui des Tablettes, * *il éprouvera que Mi-*

* *Experieris non Dianam magis in montibus quàm*

nerve n'habite pas moins les Forêts & les Collines que Diane. Cette fiction eſt très-agréable.

3°. L'agrément des penſées naît de l'oppoſition, ſur-tout dans celles qui ont deux ſens, & comme deux faces. Séneque dit (1) *qu'une grande fortune eſt une grande ſervitude* : Tacite, (2) *qu'on fait quelquefois toutes ſortes de baſſeſſes & d'actions ſerviles pour régner.* Quelqu'un a dit que *le corps & l'ame ſont deux ennemis qui ne ſe peuvent quitter, & que ce ſont deux amis qui ne ſe peuvent ſouffrir.*

ARTICLE V.

DES PENSÉES DÉLICATES,

D. *Qu'appelle-t-on Penſées délicates ?*

R. On appelle Penſées délicates, celles qui ſont renfermées en peu de paroles, & dont le ſens n'eſt pas ſi viſible ni ſi marqué. Elles le laiſſent ſeulement entrevoir pour nous donner le plaiſir de le découvrir tout-à-fait. Ce petit myſtère eſt comme l'ame de la délicateſſe des Penſées ; quelques exemples rendront la choſe plus claire. Pline le Panégyriſte dit à Trajan, qui avoit refuſé longtems le titre de Père de la Patrie, & qui ne voulut le recevoir que quand il crut l'avoir

Minervam inerrare. lib. 1. ep. 6.

(1) *Magna ſervitus eſt magna fortuna.* De Conſol. ad Polyb.

(2) *Omnia ſerviliter pro dominatione.* Hiſt. lib. 1.

mérité : (1) *Vous êtes le seul à qui il eſt arrivé d'être Pere de la Patrie avant que de le devenir.* Le Fleuve qui rendoit l'Égypte fertile par ſes inondations réglées, ne s'étant point débordé une fois, Trajan envoya des bleds en abondance au ſecours des Peuples qui n'avoient pas de quoi vivre. (2) *Le Nil*, dit le même Auteur, *n'a jamais coulé plus abondamment pour la gloire des Romains.* Il n'y a pas moins de délicateſſe dans la louange que Cicéron donne à Céſar. (3) *Vous avez coutume de n'oublier rien que les injures.*

ARTICLE VI.

DES PENSÉES NATURELLES.

D. *Qu'entend-on par Penſées naturelles ?*

R. On entend par Penſées naturelles, celles qui ſont éloignées de toute affectation, de toute ſorte de rafinement, & de tous ces brillans qui n'ont rien que de puérile, enfin du Phœbus & du Galimathias. Plutarque condamne la Penſée fameuſe d'un Hiſtorien ſur l'incendie du Temple d'Ephèſe, *qu'il ne falloit pas s'étonner que ce Temple magnifique conſacré à Diane, eût été brûlé la nuit même qu'Alexandre vint au monde, parce que la*

(1) *Soli omnium contigit tibi, ut Pater Patriæ eſſes, antequàm fieres.*

(2) *Nilus Ægypto quidem ſæpè, ſed gloriæ noſtræ nunquàm largior fluxit.*

(3) *Obliviſci nihil ſoles niſi injurias.* Orat. pro Ligar. n. 35.

Déesse ayant voulu assister aux couches d'Olympias, fut si occupée, qu'elle ne put éteindre le feu. Mais il est surprenant que Plutarque, ce Censeur si austère, ait oublié sa sévérité, en ajoutant que *la réflexion de l'Historien est si froide, qu'elle suffisoit pour éteindre l'incendie.*

ARTICLE VII.

DES PENSÉES INGÉNIEUSES.

D. *Qu'est-ce qu'une Pensée ingénieuse?*

R. Une Pensée ingénieuse est celle qui dépend plutôt de la manière de penser ou de concevoir une chose, que des termes & de l'expression : quand on a dit, par exemple, *que, pour bien servir le public, il faut avoir quelquefois le courage de lui déplaire.* Et cette autre Pensée: *Il ne fut jamais Juge de profession ; mais sa vertu le rendit arbitre de toutes les grandes affaires* .....

Il faut observer que les Pensées ingénieuses se doivent regarder comme les yeux de l'Éloquence. Or il ne faut pas que les yeux soient semés en tous les endroits du corps; car les autres Parties ne feroient plus leurs fonctions. Cette réflexion est de Quintilien.

CHAPITRE II.

DE LA BEAUTÉ DES EXPRESSIONS.

D. *EN quoi consiste la beauté des Expressions?*

R. La beauté des Expressions, si nécessaire pour l'éloquence, consiste à fuir toute

expreſſion baſſe, triviale, déshonnête, inuſitée; à ſaiſir le terme propre. Ce ſont en effet les Expreſſions qui donnent aux choſes une nouvelle grace, & qui leur prêtent ce vif coloris ſi propre à faire de riches peintures & des Tableaux parlans; de ſorte que par le changement ſeul des Expreſſions, preſque toute la beauté du Diſcours diſparoît & s'évanouit.

C'eſt donc une néceſſité abſolue à l'Orateur de donner un ſoin particulier au choix des Expreſſions. C'eſt une choſe merveilleuſe, comment des mots qui par eux mêmes n'ont aucune beauté particulière, maniés avec art, & appliqués à certains uſages, acquièrent tout-d'un-coup un éclat qui les rend tout autres. *Ædificare*, quand il ſignifie bâtir une Maiſon, eſt un mot fort ſimple. Quand Juvenal l'emploie pour exprimer ces parures à différens étages, dont les Dames ornoient leurs têtes :

Tot jam compagibus altum
Ædificant caput.

c'eſt comme un Diamant qui brille d'une vive lumière. Deſpréaux a bien ſçu profiter de l'expreſſion du Poëte Latin :

Et qu'une main ſçavante, avec tant d'artifice,
Bâtit de ſes cheveux l'élégant *édifice.*

Comme les mots ſont deſtinés pour exprimer les penſées, c'eſt d'elles qu'ils doivent

naître : car les bonnes Expreſſions ſont ordinairement attachées aux choſes mêmes, & les ſuivent comme l'ombre ſuit le corps. Les plus naturelles ſont les meilleures. Quand on compoſe, il en eſt des mots comme des domeſtiques dans une maiſon bien réglée : ils n'attendent pas qu'on les appelle, ils ſe préſentent d'eux-mêmes, & ſont toujours prêts au beſoin. Il ne s'agit que d'en faire le choix, & de ſavoir les employer chacun dans leur place.

Appius, pour exhorter les Romains à continuer le ſiége de Veies pendant l'hyver, ſe ſert d'une comparaiſon tirée de la Chaſſe, & il dit que le plaiſir qu'on y trouve, entraîne les hommes, malgré la rigueur des ſaiſons, dans les lieux les plus âpres & les plus eſcarpés. * *Venandi ſtudium ac voluptas homines per nives, ac pruinas in montes, ſilvaſque rapit.* Quelle force n'a point cette Expreſſion, *rapit*! Pour la bien ſentir, il ne faut que la comparer avec une autre Expreſſion que Séneque emploie dans une penſée à-peu-près ſemblable. Il s'agit des Marchands à qui l'ardeur inſatiable du gain fait entreprendre de longs & dangereux voyages par terre & par mer. ** *Alium mercandi præceps cupiditas circa omnes terras, omnia maria, ſpe lucri ducit.* Ce mot *ducit*, a trop de lenteur pour une paſſion auſſi vio-

* *Liv. lib.* 5, *n.* 5.

** *De brevit. vitæ, cap.* 2.

lente que l'avarice, *præceps cupiditas.*

Dans Salluſte, *ſecundæ res ſapientium animos fatigant.* Eſt-il poſſible de marquer d'une manière plus vive, les rudes épreuves que les gens de bien ont à eſſuyer dans la proſpérité? Si elle ne peut venir à bout de les vaincre par la force, elle ſemble eſpérer qu'au moins ils rendront les armes de fatigue.

Tacite a dit que, quelque précaution que l'on prenne pour fermer tout accès à la flatterie, elle ſait comme forcer les paſſages pour arriver juſqu'à nous. C'eſt l'idée que préſente, *irrumpet adulatio.*

Il ne faut qu'ouvrir nos bons Auteurs François, pour y trouver une foule de belles Expreſſions, tantôt vives & énergiques, tantôt brillantes & pleines d'agrémens. Fléchier s'exprime ainſi dans l'Oraiſon funèbre du Vicomte de Turenne : *On l'a vu dans la fameuſe bataille des Dunes, arracher les armes des Soldats étrangers, qu'une férocité naturelle acharnoit ſur les vaincus.* Et ailleurs : *combien de fois eſſaya-t-il d'une main impuiſſante d'arracher le bandeau fatal qui fermoit les yeux à la vérité?*

Les Epithètes contribuent auſſi beaucoup à l'élégance & à la force du Diſcours, ſur-tout lorſqu'elles ſont figurées & métaphoriques. Sans les Epithètes le Diſcours languit, & paroît preſque ſans ame & ſans vie. Il ne faut pourtant pas trop les multiplier. Car il en eſt

des Epithètes dans le discours, comme des Valets dans l'armée, qui ne serviroient qu'à l'embarrasser, si chaque Soldat avoit le sien, parce qu'alors on doubleroit le nombre sans doubler les forces. *Rollin.*

CHAPITRE III.

DE LA PÉRIODE.

D. *Qu'est-ce que la Période?*

R. La Période est un discours composé de Parties tellement liées les unes aux autres, que le sens demeure toujours suspendu jusqu'à la fin, comme dans cet exemple tiré de Bossuet. *Quand Dieu laisse sortir du puits de l'abîme, la fumée qui obscurcit le soleil, selon l'expression de l'Apocalypse, c'est-à-dire, l'erreur & l'hérésie; quand, pour punir les scandales, ou pour réveiller les Peuples & les Pasteurs, il permet à l'Esprit de séduction de tromper les ames hautaines, & de répandre par-tout un chagrin superbe, une indocile curiosité, & un esprit de révolte, il détermine dans sa sagesse profonde les limites qu'il veut donner aux malheureux progrès de l'erreur, & aux souffrances de son Église.*

ARTICLE PREMIER.

DES PARTIES DE LA PÉRIODE.

D. *Combien la Période a-t-elle de Parties?*

R. La Période eſt compoſée de deux Parties ; le Membre & la Section.

Le Membre eſt une propoſition qui renferme en elle-même un certain ſens, mais un ſens imparfait, ſuſpendu & dépendant des autres Parties de la Période. Comme dans cet exemple de Cicéron. * *Antequàm de Republicâ, P. C. dicam ea quæ dicenda hoc tempore arbitror.* Voilà un membre complet & qui renferme un ſens bien marqué ; cependant ni l'eſprit ni l'oreille ne ſont point encore ſatisfaits. On ne voit pas même ſur quoi porte ce raiſonnement, ni où il doit aboutir. Il faut néceſſairement, ſi l'on veut former un ſens parfait, ajouter le membre qui ſuit. *Exponam vobis breviter conſilium, & profectionis, & reverſionis meæ.* Voilà la Période achevée, voilà le ſens parfait.

La Section eſt une Partie du Membre, comme le Membre eſt une Partie de la Période. *Nihil eſt, mihi crede, virtute formoſius, nihil pulchrius, nihil amabilius.* Il eſt aiſé de voir que ces trois Sections forment un Membre.

ARTICLE II.

DES DIFFÉRENTES ESPÉCES DE PÉRIODES.

D. *Combien les Périodes doivent-elles avoir de Membres ?*

* Philip. 1, n. 1.

R. Les Périodes ont ordinairement deux, trois ou quatre Membres.

Exemple de Période à deux Membres.

1. (1) *Tantus eſt ſplendor in laude verâ, tanta in magnitudine animi, & conſilii dignitas;*

2. *Ut hæc à virtute donata, cætera à fortunâ commodata eſſe videantur.*

Exemple de Periode à trois Membres.

1. (2) *Cùm anteà per ætatem hujus auctoritatem loci contingere non auderem;*

2. *Statueremque, nihil hùc, niſi perfectum ingenio, elaboratum induſtriâ, afferri oportere;*

3. *Omne meum tempus amicorum temporibus tranſmittendum putavi.*

Exemple de Période à quatre Membres.

1. (3) *Si quis veſtrûm expectat quas ſim Provincias decreturus;*

2. *Conſideret ipſe ſecum, qui mihi homines è Provinciis detrahendi ſint:*

3. *Non dubitabit quid me ſentire conveniat,*

4. *Cùm quid mihi ſentire neceſſe ſit, cogitabit.*

Les Périodes à quatre Membres ſe nomment Périodes Quarrées, lorſque ces Mem-

(1) Cic.
(2) Cic. pro Lege Manil. n. 1.
(3) Cic. de Provinc. Conſ. n. 1.

bres ſont à peu-près égaux. On les appelle auſſi Périodes Rondes, à cauſe de leur perfection.

ARTICLE III.

DES RÉGLES DE LA PÉRIODE.

D. *Quelles ſont les Régles de la Période?*

R. Les Régles de toute Période, c'eſt en premier lieu de terminer le ſens. Secondement, d'être claire, afin de ſe faire entendre aiſément. Troiſièmement, c'eſt d'être nombreuſe. Enfin, c'eſt d'être d'une juſte longueur. Un membre de Période plus long qu'il ne faut, ſera traînant; trop court, il n'aura ni poids, ni ſoutien.

ARTICLE IV.

DU NOMBRE PÉRIODIQUE.

D. *En quoi conſiſte le nombre Périodique?*

R. Le nombre Périodique conſiſte dans une certaine harmonie douce & majeſtueuſe, qui charme l'oreille & qui réſulte du choix judicieux, & de l'heureux arrangement des termes.

D. *L'Orateur peut-il employer par-tout le ſtyle Périodique?*

R. Lorſqu'il faut qu'il ſe montre véhément, preſſant, opiniâtre, il doit employer un ſtyle coupé. Notre compoſition doit ſe conformer aux choſes dont nous parlons, afin que l'Auditeur prenne l'impreſſion de celui qui parle.

Mais le ſtyle Périodique aura beaucoup de graces dans l'Exorde d'un diſcours, lorſqu'il faudra marquer de la crainte & de l'inquiétude ; donner une idée avantageuſe de la perſonne ou de la choſe dont il s'agit ; diſpoſer les Juges à prendre des ſentimens de compaſſion. La Période ſera encore fort propre pour les lieux communs, & pour tout ce qui s'appelle Amplification. Mais le vrai tems de lui donner toute la pompe qu'elle peut avoir, c'eſt lorſque l'Auditeur pleinement inſtruit & déja perſuadé, commence à ſe laiſſer charmer à la beauté du diſcours ; & que, plein d'admiration pour l'Orateur, il s'abandonne au plaiſir de l'entendre.

CHAPITRE IV.

DES STYLES.

D. *Qu'est-ce que le Style ?*

R. Le Style, dans l'uſage ordinaire, ſe prend pour la manière dont chacun s'exprime. Comme il y a trois devoirs principaux de l'Orateur, qui ſont, d'inſtruire, de plaire & de toucher ; il y a auſſi trois Genres d'Éloquence qui y répondent, & qu'on appelle ordinairement le Grand ou le Sublime, le Commun ou le Simple, le Tempéré ou l'Orné, qui tient le milieu entre les deux autres. Le Simple eſt deſtiné à inſtruire, le Tem-

peré à plaire, & le Sublime à toucher.

ARTICLE PREMIER.

DU STYLE SIMPLE.

D. *Qu'eſt-ce que le Style Simple?*

R. Le Style Simple eſt celui qui eſt particulièrement d'uſage dans la Narration & dans la Preuve. Il eſt clair, net, intelligible & rien de plus. Il ne ſonge point à s'élever; il ne cherche qu'à ſe faire entendre; il ſe pique ſeulement d'une pureté de langage particulière, d'une grande élégance, d'une fine délicateſſe. Si quelquefois il haſarde quelque ornement, c'eſt une parure toute ſimple & toute naturelle. Je ne puis mieux exprimer ce Style que par ce mot d'Horace, *ſimplex munditiis*, une élégante ſimplicité. En un mot, il en eſt de ce genre d'écrire, comme de ces tables ſervies proprement & ſimplement, dont tous les mêts ſont d'un goût excellent, mais d'où l'on bannit tout rafinement, tout ragoût recherché. Voici un exemple bien frappant du Genre Simple; il eſt pris dans Pline. Un Eſclave qui s'étoit tiré de ſervitude, ayant acheté un petit champ, le cultiva avec tant de ſoin, qu'il devint le plus fertile de tout le Pays. Un tel ſuccès lui attira la jalouſie de tous ſes voiſins, qui l'accuſerent d'uſer de magie & d'employer des ſortiléges, pour procurer à ſon petit champ une ſi étonnante fertilité, & pour rendre leurs terres

terres ſtériles. Il fut appellé en Jugement devant le (1) Peuple Romain. Le jour de l'aſſignation étant venu, il comparut. Il amena avec lui ſa fille, qui étoit une groſſe payſanne très-laborieuſe, bien nourrie & bien vétue. Il fit apporter tous ſes inſtrumens de labour qui étoient en fort bon état, des hoyaux très-peſans, une charrue bien équipée & bien entretenue; il fit auſſi venir ſes bœufs qui étoient gros & gras; puis ſe tournant vers les Juges : voilà, dit-il, mes ſortiléges & la magie que j'emploie pour rendre mon champ fertile. (2) *Veneficia mea, Quirites, hæc ſunt.* Je ne puis pas, continua-t-il, vous produire ici mes ſueurs, mes veilles, mes travaux de jour & de nuit : *non poſſum vobis oſtendere, aut in forum adducere lucubrationes meas, vigiliaſque, & ſudores.* Il fut abſous d'une commune voix.

Il n'y a perſonne qui, à la ſimple lecture de ce récit, ne ſoit frappé de la beauté de cette réponſe, *Veneficia mea, Quirites, hæc ſunt.* Cette beauté conſiſte dans la naïveté ſeule de cette penſée, & dans une ingénieuſe ſimplicité, puiſée dans la nature même, qui plaît & qui charme. Qu'on ſubſtitue à ce peu de paroles ſi ſimples & ſi peu recherchées, le diſcours le plus ſpirituel & le plus orné qu'il ſoit poſſible d'imaginer, on ôte à

(1) L'Aſſemblée du Peuple ſe tenoit dans la Place publique.

(2) Pline, lib. 18. cap. 6.

la réponſe du Payſan toute ſa grace.

On donne ce Quatrain comme un chef-d'œuvre de naïveté & de ſimplicité.

Colas eſt mort de maladie;
Tu veux que j'en pleure le ſort?
Hé bien? que veux-tu que j'en die?
Colas vivoit, Colas eſt mort.

La penſée du Poëte, quoiqu'exprimée très-ſimplement, donne en un mot plus d'idées, que n'en feroit un long diſcours.

Les Lettres de Cicéron & les Fables de la Fontaine ſont des modèles du Genre Simple.

ARTICLE II.

DU STYLE TEMPÉRÉ.

D. *Qu'eſt-ce que le Style Tempéré.*

R. Le Style Tempéré ou Orné eſt celui où les graces & les brillans ſe préſentent de toutes parts, & néanmoins ſans excès. Il tient comme le milieu entre les deux autres, c'eſt pourquoi on l'appelle le Genre Tempéré Il n'a, ni la délicateſſe du Simple, ni la force foudroyante du Sublime. Il en approche ſans leur reſſembler. Il admet tous les ornemens de l'art, la beauté des Figures, l'éclat des Métaphores; il cherche à plaire par de riantes digreſſions, par le brillant des penſées, par l'élégance de la compoſition. Il coule doucement néanmoins, ſemblable à une belle rivière dont l'eau eſt claire & pure, & que de

vertes Forêts ombragent des deux côtés. Cicéron faisant l'éloge des Lettres, nous donne un bel exemple du Genre Orné. * *Studia Litterarum adolescentiam alunt, senectutem oblectant, secundas res ornant, adversis perfugium ac solatium præbent, delectant domi, foris non impediunt, pernoctant nobiscum, peregrinantur, rusticantur.*

Il me paroît, dit Costar, *que c'est un grand avantage d'être porté au bien sans nulle peine; & il me semble que c'est un ruisseau tranquille, qui, suivant sa pente naturelle, coule sans obstacle entre deux rives fleuries. Je trouve au contraire que ces gens vertueux par raison, qui font quelquefois de plus belles choses que les autres, sont de ces jets d'eau où l'art fait violence à la nature, & qui, après avoir jailli jusqu'au Ciel, s'arrêtent bien souvent par le moindre obstacle.*

Despréaux a parfaitement exprimé ce brillant moins pompeux & moins magnifique, en parlant de l'Idylle dans sa Poëtique.

Telle qu'une Bergere, au plus beau jour de fête,
De superbes rubis ne charge point sa tête,

* La jeunesse trouve dans l'étude des Lettres une nourriture délicieuse; la vieillesse, un exercice qui l'amuse; elles répandent un nouvel éclat sur la prospérité; elles nous servent d'asyle & de consolation dans l'adversité; elles nous charment dans l'intérieur de nos maisons; elles ne nous embarrassent point au-dehors; elles veillent avec nous, elles voyagent, elles demeurent à la campagne avec nous. *Pro Arch. Poet. n. 16.*

Et, ſans mêler à l'or l'éclat des diamans,
Cueille en un champ voiſin ſes plus beaux ornemens;
Telle, aimable en ſon air, mais humble dans ſon ſtyle,
Doit éclater ſans pompe une élegante Idylle.
Son tour ſimple & naïf n'a rien de faſtueux:
Il n'aime point l'orgueil d'un vers préſomptueux.
Il faut que ſa douceur flatte, chatouille, éveille,
Et jamais de grands mots n'épouvante l'oreille.

Ce précepte même eſt un exemple, parce qu'il a le caractère qu'il nous avertit de donner à l'Églogue.

ARTICLE III.

DU STYLE SUBLIME.

D. *Qu'eſt-ce que le Genre Sublime?*

R. Le Genre Sublime eſt celui qui par la majeſté & l'élévation des Penſées, la richeſſe & la force des expreſſions, la vivacité des mouvemens, la nobleſſe & la beauté des images, élève l'ame au-deſſus des ſens, & la remplit d'un certain enthouſiaſme mêlé de plaiſir, de reſpect, de ſurpriſe & d'admiration. Vous diriez d'un Fleuve impétueux qui emporte tout, juſqu'aux pierres & aux rochers, qui dans ſa fureur s'indigne qu'on veuille franchir ſon étendue, rompt ſes Ponts & ſes Digues, ne connoît d'autres rives que celles qu'il ſe fait lui-même, s'enfle & s'irrite de plus en plus dans ſon cours. Quelques exemples feront ſentir la nature du Genre Sublime.

Boſſuet, dans ſon Hiſtoire Univerſelle,

s'exprime ainſi : *tout étoit Dieu, excepté Dieu même ; & le monde que Dieu avoit fait pour manifeſter ſa puiſſance, ſembloit être devenu un Temple d'Idoles.*

Et Racine, dans ſa Tragédie d'Eſther.

Que peuvent contre lui (*contre Dieu*) tous les Rois de la Terre ?
En vain ils s'uniroient pour lui faire la guerre.
Pour diſſiper leur ligue il n'a qu'à ſe montrer:
Il parle, & dans la poudre il les fait tous rentrer.
Au ſeul ſon de ſa voix la Mer fuit, le Ciel tremble.
Il voit comme un néant tout l'Univers enſemble ;
Et les foibles Mortels, vains jouets du trépas,
Sont tous devant ſes yeux comme s'ils n'étoient pas.

Un exemple du vrai Sublime eſt celui-ci tiré de l'Œdipe de Sophocle. Le voici ſelon la Traduction de M. Boivin. Le Chœur apoſtrophe la Juſtice ſuprême, la Loi naturelle, & lui parle ainſi :

Chaſte mere de l'Innocence,
Loi pure, tu n'es point l'ouvrage des Mortels.
Le Ciel t'a donné la naiſſance :
Tu dois avec les Dieux partager nos autels.
Tu rends leurs honneurs immortels ;
Tu fais éclater leur puiſſance.
* Loi divine, immuable Loi,
Ni le tems ni l'oubli ne peuvent rien ſur toi.

Cette idée de la Loi naturelle, fille du Ciel, immortelle comme Dieu même, &

* Le Texte Grec auquel répondent ces deux derniers Vers, a plus d'énergie.
Μέγας ἐν τούτοις θεὸς, οὐδὲ γηράσκει.
Un grand Dieu vit en elles, & ne vieillit point.

aussi incapable que lui d'affoiblissement, est grande, noble, admirable. Voilà du Sublime.

Le trait de Moyse, *Dieu dit : que la lumière soit*, est Sublime dans le même Genre. La puissance de Dieu, obéie dans le moment par le néant même, y est exprimée d'une manière qui nous la fait admirer : & la brièveté de l'expression contribue encore au Sublime, en atteignant, autant qu'il est possible, par sa rapidité, à celle de la chose même. Si une idée grande & noble, & propre par elle-même à exciter l'admiration, est encore revêtue de grandes & vives images capables de faire tableau, alors l'idée acquiert plus d'éclat, & l'effet en est plus grand.

L'Ecriture-Sainte est pleine de ces traits de grandeur, qui nous peignent la majesté de Dieu d'une façon qui subjugue l'esprit & l'imagination tout ensemble, & qui nous porte au respect & à l'adoration. Racine a recueilli plusieurs de ces traits dans les chœurs de ses deux Pièces Saintes. Je me contenterai de cette Stance du quatrième Cantique.

O Sagesse, ta parole
Fit éclorre l'Univers,
Posa sur un double Pole
La Terre au milieu des airs.
Tu dis & les Cieux parurent,
Et tous les astres coururent
Dans leur ordre se placer.
Avant les siècles tu règnes,
Et qui suis-je, que tu daignes
Jusqu'à moi te r'abaisser ?

Il eſt une autre ſorte de Sublime, qui excite, comme le premier, l'admiration; mais par la grandeur du ſentiment, plutôt que par celle de la penſée. Le premier conſiſte dans une idée que nous préſente un objet grand, noble, élevé : l'autre dans un ſentiment généreux, dans une fierté héroïque, dans ces traits qui caractériſent une ame élevée au-deſſus du Vulgaire, par le mépris de la mort & du danger, par une fermeté toujours égale dans les divers évènemens de la vie heureux ou malheureux, par l'affranchiſſement de tout ce qui marque quelque foibleſſe. La première eſpèce de Sublime peut s'appeller Sublime de penſée ou d'idée; & celle-ci, Sublime de ſentiment.

Voici quelques exemples du Sublime de ſentiment. Pompée ayant défait Tigranes Roi d'Arménie, ne le fouffrit pas long-temps à ſes pieds, & lui remit ſa Couronne ſur la tête. * *Il le rétablit dans ſa première fortune, jugeant qu'il étoit auſſi beau de faire des Rois, que d'en vaincre.*

L'inflexible Brutus oubliant qu'il eſt père, pour ſe ſouvenir qu'il eſt Citoyen, condamne à une mort infâme un fils unique, & exhale ſa mourante tendreſſe pour ce fils infortuné, par ce ſentiment héroïque :

Approche, triſte objet d'horreur & de tendreſſe!

* *In priſtinum fortunæ habitum reſtituit, æquè pulchrum eſſe judicans, & vincere Reges, & facere.* Val. Max. lib. 5. c. 1.

Approche, cher appui qu'eſpéroit ma vieilleſſe !
Viens embraſſer ton père, il t'a dû condamner ;
Mais, s'il n'étoit Brutus, il t'alloit pardonner.

Ces mots de Joab dans Athalie, ſont dans le Genre Sublime de ſentiment.

Je crains Dieu, cher Abner, & n'ai point d'autre crainte.

La brièveté convient d'une manière particulière au Sublime de ſentiment, & ſi elle n'y eſt pas abſolument eſſentielle, elle en relève du moins beaucoup le prix & le mérite. Suppoſons, par exemple, que le vieil Horace, lorſqu'on lui demande ce qu'il voudroit donc qu'eût fait ſon fils reſté ſeul contre trois, réponde que ſon fils devoit ſe ſouvenir qu'il étoit Romain, ſoutenir la gloire de ſes Ancêtres, & ſe livrer courageuſement à la mort. En ce cas, il auroit ſans doute exprimé un grand ſentiment. Mais ce ſentiment, tout grand qu'il eſt, nous auroit moins frappés. Il falloit pour lui donner du feu & de l'ame, que le père en parût bien pénétré, & c'eſt ce qu'il nous montre par la manière vive & même bruſque dont il le rend : *qu'il mourût.*

La brièveté n'eſt pas ſi néceſſaire dans le Sublime de penſée. Une idée grande, noble, excite dans l'ame une tranquille admiration, qui n'exige pas la même vivacité que le ſentiment. C'eſt ce que l'on peut remarquer dans l'exemple ſuivant, tiré de l'Hiſtoire Univerſelle de Boſſuet. *Il reſtoit environ cinq-cents*

ans juſqu'aux jours du Meſſie. Dieu donna à la Majeſté de ſon fils de faire taire les Prophètes durant tout ce temps, pour tenir ſon Peuple en attente de celui qui devoit être l'accompliſſement de tous leurs Oracles. C'eſt là une idée Sublime, qui ne perd rien de ſa grandeur pour être traitée avec quelqu'étendue. Mais, lorſque la brièveté s'y trouve jointe, l'eſprit n'en eſt que plus vivement frappé. *Dieu dit : que la lumière ſoit, & la lumière fut.* M. Crevier.

D. *L'orateur peut-il employer indifféremment ces Styles ?*

R Il ne dépend point de l'Orateur de les employer indifféremment ; mais il doit conſidérer ce que le ſujet qu'il a à traiter comporte, & y conformer ſon Style. Les grands Sujets demandent un Style grand & magnifique ; les petits, un Style ſimple & naïf, & les Sujets riants, un Style tempéré.

CHAPITRE V.

DE L'AMPLIFICATION.

D. *EN quoi conſiſte l'Amplification ?*

R. L'Amplification conſiſte à montrer la grandeur d'une choſe qu'on regarde comme petite, ou la petiteſſe de ce que l'on croit être conſidérable. Ainſi, ſi je veux amplifier cette penſée, *Dieu punira les méchans & récompenſera les bons* ; je montrerai combien eſt grande la Juſtice de Dieu, qu'elle eſt

infinie, qu'elle eſt la ſource de toute juſtice, & autres choſes ſemblables. Je ferai de même voir quelle ſera la récompenſe & la punition des uns & des autres.

Il ne ſuffit pas d'avoir trouvé de bons moyens pour preuves ſolides, de les avoir rangées dans l'ordre qui leur convient, de les avoir bien unies enſemble : il faut ſavoir les développer & leur donner une juſte étendue, pour en faire ſentir tout le poids, & pour en tirer tout l'avantage poſſible : c'eſt ce qu'on appelle ordinairement Amplification. C'eſt en cela que conſiſte principalement l'art de l'Orateur.

A pluſieurs preuves, par leſquelles Cicéron avoit montré que Milon étoit bien éloigné d'avoir formé le deſſein de tuer Clodius, il ajoûte une réflexion tirée de la circonſtance du temps, & il demande s'il eſt vrai ſemblable qu'à la veille preſque des aſſemblées du peuple Romain où ſe devoient donner les Charges, Milon, qui ſongeoit à demander le Conſulat, eût été aſſez imprudent pour aliéner de lui tous les eſprits, par un ſi lâche aſſaſſinat. * *Præſertim, Judices, cùm honoris ampliſſimi contentio & dies comitiorum ſubeſſet.* Cette réflexion eſt fort ſenſée ; mais ſi l'Orateur s'étoit contenté de la montrer ſimplement, ſans lui prêter le ſecours de l'éloquence, elle n'auroit pas fort touché les Juges. Il l'a donc fait valoir d'une manière merveilleuſe, en montrant comment dans une telle conjoncture

* *Pro Mil. n.* 42.

on eſt circonſpect & attentif juſqu'au ſcrupule, à ménager les bonnes graces & les ſuffrages des Citoyens. * *Quo quidem tempore (ſcio quàm timida ſit ambitio, quantaque, & quàm ſollicita cupiditas Conſulatûs) omnia, non modò quæ reprehendi palàm, ſed etiam quæ obſcurè cogitari poſſunt, timemus; rumorem, fabulam fictam, falſam perhorreſcimus : ora omnium atque oculos intuemur. Nihil eſt enim tam molle, tam tenerum, tam aut fragile, aut flexibile, quàm voluntas erga nos ſenſuſque Civium, qui non modò improbitati iraſcuntur Candidatorum, ſed etiam in rectè factis ſæpè faſtidiunt.*

Eſt-il poſſible de mieux peindre, d'un côté, la biſarre légèreté du Peuple, de l'autre, les craintes & les inquiétudes continuelles de ceux qui briguoient ſes ſuffrages ? Il con-

* Je ſais juſqu'où va la timidité de ceux qui briguent les Charges, & combien la demande du Conſulat entraîne avec elle de ſoins & d'inquiétudes. Nous craignons non-ſeulement ce qu'on peut nous reprocher ouvertement, mais ce qu'on peut penſer de nous en ſecret & dans le fond du cœur. Le moindre bruit, la fable la plus vaine & la moins fondée nous allarme & nous déconcerte. Nous étudions avec inquiétude, les yeux, les regards, les paroles de tout le monde. Car rien n'eſt ſi délicat, ſi fragile, ſi incertain, ni ſi variable que la volonté des Citoyens à l'égard de quiconque prétend aux Charges publiques. Non-ſeulement ils s'irritent & s'offenſent de la faute la plus légère : ils conçoivent même ſouvent de capricieux & d'injuſtes dégoûts pour les plus belles actions.

clud ce raiſonnement d'une manière encore plus vive, en demandant s'il y a la moindre vrai-ſemblance que Milon, uniquement occupé depuis ſi long-temps de l'attente de ce grand jour, eût oſé ſe préſenter devant l'auguſte Aſſemblée du Peuple, les mains encore fumantes du ſang de Clodius, & portant ſur ſon front & dans toute ſa contenance l'orgueilleux aveu de ſon crime. *Hunc diem igitur campi ſperatum atque exoptatum ſibi proponens Milo, cruentis manibus ſcelus & facinus præ ſe ferens & confitens, ad illa auguſta Centuriarum Auſpicia veniebat? Quàm hoc non credibile!* Rollin.

D. *Comment peut-on amplifier une Penſée?*

R. On peut amplifier une penſée de pluſieurs manières.

La première manière dépend du nom qu'on donne aux choſes. Par exemple, lorſqu'en parlant d'un homme qui n'eſt que bleſſé, nous diſons qu'il a été aſſaſſiné; ou d'un méchant homme, que c'eſt un brigand; & au contraire d'un homme qui a fait violence à quelqu'un, qu'il l'a pouſſé; ou de celui qui en a bleſſé un autre, qu'il l'a frappé.

2°. On amplifie par correction, comme ſi les premiers termes n'étoient pas aſſez forts. * *Qui penſez-vous, Meſſieurs, que nous venons*

* *Non enim furem, ſed raptorem; non adulterum, ſed expugnatorem pudicitiæ; non ſacrilegum ſed hoſtem ſacrorum, religionumque; non ſicarium, ſed crudeliſſimum carnificem Civium Sociorumque in veſtrum judi-*

accuſer à votre Tribunal? Un Voleur, un adultère, un ſacrilège, un meurtrier? Non, Meſſieurs; mais un raviſſeur; mais l'ennemi juré de l'honneur des femmes; mais un impie qui a profané tout ce que nous avons de plus ſaint, de plus inviolable; mais un homme que nos Citoyens & nos Alliés regardent comme leur plus cruel Bourreau.

3°. On amplifie par gradation, lorſque nous diſons pluſieurs choſe qui enchériſſent les unes ſur les autres. C'eſt ainſi que Cicéron amplifie la crapule d'Antoine, & la néceſſité honteuſe où il fut de vomir. * *Mais dans l'aſſemblée du peuple Romain! Un homme chargé de l'intérêt public! Un Meſtre-de-Camp Général de la Cavalerie!* Chaque mot va, comme on voit, en augmentant. Car de ſoi c'eſt une choſe honteuſe que de boire à tel excès, que l'on ſoit obligé de vomir, fût on ſeul & en ſon particulier; à plus forte raiſon en compagnie & dans l'aſſemblée du Peuple & du Peuple Romain; beaucoup plus encore pour un homme public, qui repréſente en qualité de Meſtre de-Camp Général de la Cavalerie.

4°. On amplifie par comparaiſon, comme dans cet exemple de Cicéron, pris au même endroit: ** *ſi cela vous étoit arrivé à table,*

cium adduximus. Cic. Verr. 1, n. 9.

* *In cœtu verò populi Romani, negotium publicum gerens Magiſter equitum.* Philip. 2, n. 63.

** *Si inter cœnam, in ipſis tuis immanibus illis po-*

dans quelqu'un de ces repas monstrueux qui vous sont si familiers, il n'y a personne qui n'en rougît pour vous; mais dans l'assemblée du Peuple Romain! Il en est de même de ce qu'il dit à Catilina : (1) *si mes Domestiques, mes Esclaves, me craignoient, comme vous craignent tous vos Citoyens, j'abandonnerois ma maison.*

5°. On amplifie par induction. Cicéron prouve qu'Antoine avoit fait un furieux excès, puisqu'une nuit ne fut pas capable de rabattre les fumées des viandes & du vin dont il étoit plein ; mais que le lendemain même son estomac, cet estomac d'Athlète, s'en trouva encore surchargé. (2) *Tu istis faucibus, istis lateribus, istâ gladiatoriâ totius corporis firmitate, tantùm vini in Hippiæ nuptiis hausseras, ut tibi necesse esset in Populi Romani conspectu vomere postridiè.* Le même Orateur pouvoit-il rien imaginer de plus fort touchant le luxe de Marc-Antoine, que ce qu'il en raconte, quand il dit : (3) *vous eussiez vu les chambres de ses Esclaves tapissées des plus riches tapisseries du grand Pompée.* Des chambres d'Esclaves tapissées, & tapissées des plus riches tapisse-

culis, hoc tibi accidisset, quis non turpe duceret? In cœtu verò populi Romani! Phil. II.

(1) *Servi me hercule mei si me isto pacto metuerent, ut te metuunt omnes Cives tui, domum meam relinquendam putarem.* Cic. Catil. 1, n. 17.

(2) Cic. Phil. 2, n. 63.

(3) *Conchyliatis Cn. Pompeii peristromatis Servorum in cellis stratos lectos videres.* Phil. 2, n. 67.

ries, & des plus riches tapiſſeries du grand Pompée ! il n'y a rien au delà. Mais qu'étoit-ce donc de l'appartement d'Antoine ? car ſi le luxe régnoit à cet excès chez les Eſclaves, que ne doit-on pas ſe figurer du Maître ?

6°. On amplifie une choſe par ſa nature ou ſes propriétés : en découvrant juſqu'à quel point elle a les bonnes ou les mauvaiſes qualités qu'elle peut ou doit avoir. Par exemple, on fera voir la beauté ou la noirceur d'une action, par la connoiſſance qu'en avoit celui qui l'a faite, par la manière dont il s'y eſt porté, par les motifs qui l'ont fait agir.

On peut enfin compter pour un ſeptième genre d'Amplification, un certain amas de penſées & d'expreſſions, qui conſpirent à faire ſentir la même choſe. Car encore que, ni ces penſées, ni ces expreſſions ne s'élèvent point par degrés, cependant l'objet ſe trouve groſſi & comme hauſſé par cet aſſemblage. * *Quid enim tuus ille, Tubero, diſtrictus in acie Pharſalicâ gladius agebat ? Cujus latus ille mucro petebat ? Qui ſenſus erat armorum tuorum ? Quæ tua mens ? Oculi ? Manus ? Ardor animi ? Quid cupiebas ? Quid optabas ?*

Quand il s'agit d'exténuer les choſes, on

* Pourquoi donc, vous qui parlez, Tubéron, avez-vous tiré l'épée à la Bataille de Pharſale ? Qui vouliez-vous percer ? Quel étoit votre deſſein, quand vous combattiez ainſi ? Votre bras, vos yeux, cette ardeur, qui vous tranſportoit alors, qui cherchoient-ils ? Que prétendiez-vous ? Que vouliez-vous ? *Pro Lig. n. 9.*

s'y prend à-peu-près de la même manière. Car il y a autant de degrés pour descendre, que pour monter.

CHAPITRE VI.

DES TROPES.

D. *Qu'est-ce que le Trope?*

R. Le Trope est un changement, par lequel on transporte un mot ou un discours, de sa propre signification, en une autre, pour une plus grande perfection. Nous ne parlerons que des pricipaux.

LA MÉTAPHORE.

D. *Qu'est-ce que la Métaphore?*

R. La Métaphore est un Trope, qui, à la place des mots propres qui ne sont pas assez expressifs, substitue des termes Figurés: comme *donner un frein à ses passions*, au lieu de dire, n'en pas suivre tous les mouvemens. Nous disons de même d'un homme, *qu'il est étincelant de colère, qu'il est enflammé de passion*, pour donner plus de force à nos paroles.

En général, on peut dire que toute Métaphore est une Similitude abrégée. La différence qu'il y a entre l'une & l'autre, c'est que dans la Similitude on compare la chose dont on parle avec l'image qui la représente, & que dans la Métaphore l'image se met pour la chose même. Ainsi, quand je dis

d'un homme qu'*il s'eſt battu comme un Lion*, c'eſt une Comparaiſon ; quand je dis *que cet homme eſt un Lion*, c'eſt une Métaphore.

Il eſt un genre de Métaphore d'où naît le ſublime & le merveilleux, quand nous donnons de l'ame & du ſentiment aux choſes les plus inſenſibles, comme dans cet endroit de Virgile :

Pontem indignatus Araxes.

D. *Que faut-il éviter dans la Métaphore ?*

R. Il faut prendre garde ; 1°. que la Métaphore ne ſoit trop fréquente. Comme ce Trope, quand on en fait un uſage modéré, eſt une des plus grandes beautés de l'Élocution ; auſſi, trop fréquent, il rend le diſcours obſcur, & fatigue l'eſprit.

2°. Il faut prendre garde qu'elle ne ſoit trop baſſe : comme cet Auteur qui, parlant du Déluge, a dit, *Dieu lava bien la tête à ſon image.* On ne dira pas d'un mauvais Citoyen, le *Cloaque* ou l'*Egoût d'un État.*

3°. Il faut éviter qu'elle ne ſoit trop dure. Quintilien blâme cette expreſſion d'Horace, * *capitis nives*, *les neiges de la tête* pour dire, *des cheveux blancs.*

4°. Il ne faut pas prendre les Métaphores de ſujets oppoſés ; comme qui diroit, parlant d'un Orateur, *c'eſt un Torrent qui s'allume*, au-lieu de dire, *c'eſt un Torrent qui entraîne.* On a reproché à Malherbe d'avoir dit :

Prends ta foudre, Louis, & va comme un Lion.

* *Hor. Lib. 4. Od. 13.*

On ne doit pas prendre en Proſe les mêmes libertés qu'en Poëſie. Je ne dirai donc point en Proſe que les Oiſeaux rament, quoique Virgile ſe ſoit heureuſement ſervi de cette expreſſion en parlant du fameux Dédale :

* *Tili, Phœbe, ſacravit*
Remigium alarum.

L'ALLÉGORIE.

D. *Qu'eſt ce que l'Allégorie ?*

R. L'Allégorie a beaucoup de rapport avec la Métaphore : ſouvent même ce n'eſt qu'un enchaînement de Métaphores bien ſoutenues ; comme dans cet endroit de Cicéron. ** *Quod fretum, quem euripum tot motus, tantas, tam varias habere putatis agitationes fluctuum, quantas perturbationes, quantos æſtus habet ratio Comitiorum ? Dies intermiſſus unus, aut nox interpoſita ſæpè perturbat omnia, & totam*

* *Eneid. lib. 6. v. 19.*

** Quel détroit, quelle mer penſez-vous, Meſſieurs, qui ſoit auſſi orageuſe que l'aſſemblée du Peuple ? Non, Meſſieurs ; l'une dans ſon flux & ſon reflux n'a pas plus de flots, de changement, d'agitation, que l'autre dans ſes ſuffrages a d'inconſtance, de trouble & de mouvemens divers. Souvent il ne faut qu'un jour ou qu'une nuit pour donner une nouvelle face aux affaires. Quelquefois même la moindre nouvelle, le moindre bruit qui ſe répand, eſt un vent ſubit qui change les eſprits & renverſe les délibérations. *Pro Muræn. n.* 35.

opinionem parva nunnunquàm commutat aura rumoris.

Fléchier, parlant de l'inſtruction qui diſpoſa le Duc de Montauſier à faire abjuration de l'héréſie, s'exprime ainſi : *Prêtres de Jésus-Chriſt, prenez le glaive de la parole, & coupez ſagement juſqu'aux racines de l'erreur, que la naiſſance & l'éducation avoient fait croître dans ſon ame.*

La Fontaine, dans ſon Elégie ſur la diſgrace de M. Fouquet, exprime, par une Allégorie bien noble, la dangereuſe confiance que la faveur inſpire.

Lorſque ſur cette Mer on vogue à pleines voiles,
Qu'on croit avoir pour ſoi les vents & les Etoiles,
Il eſt bien mal-aiſé de régler ſes déſirs ;
Le plus ſage s'endort ſur la foi des Zéphirs.

Quelquefois l'Allégorie eſt toute ſimple & ſans Métaphore, comme dans cet exemple de Virgile.

* *Certè equidem audieram, quì ſe ſubducere colles*
Incipiunt mollique jugum demittere clivo,
Uſque ad aquam, & veteris jam fracta cacumina fagi,
Omnia carminibus veſtrum ſervâſſe Menalcam.

Tout eſt exprimé en termes propres & naturels, à l'exception du nom de la perſonne ;

* Hé quoi ! N'avois-je pas ouï dire que depuis le penchant de la colline, juſqu'à cette Fontaine qui eſt ombragée d'un vieux hêtre, Ménalque, par la beauté de ſes chanſons, avoit ſu conſerver tout ce terrein, qui eſt ſon héritage. *Eclog.* 9. *v.* 17.

car c'eſt de Virgile même que cela doit s'entendre, & non de Ménalque.

LA SYNECDOCHE.

D. *Qu'eſt-ce que la Synecdoche?*

R. La Synecdoche eſt un Trope qui préſente à l'eſprit des ſens différens, en mettant un pluriel pour un ſingulier, la partie pour le tout, ce qui ſuit pour ce qui précède; ou bien au contraire un ſingulier pour un pluriel, le tout pour la partie, ce qui précède pour ce qui ſuit. Toutes choſes qui ſont plus permiſes aux Poëtes qu'aux Orateurs. En effet, comme on dit bien en Proſe *un toit* pour *une maiſon*, & *un fer* pour *une épée*, auſſi ne dira-t-on pas *une poupe* pour *un vaiſſeau*, ni *un ſapin* pour *une planche*. Mais on eſt plus libre de changer le ſingulier en pluriel, & le pluriel en ſingulier; Tite-Live dit ſouvent, *Romanus pratio victor*, pour dire, *Romani victores*. Et Cicéron a dit, au contraire, dans une lettre à Brutus, * *nous avons impoſé au Peuple, & l'on a trouvé que nous étions Orateurs*, quoiqu'il ne parlât que de lui. C'eſt une manière de s'exprimer qui eſt non-ſeulement belle dans le Style ſoutenu, mais qui eſt reçue auſſi dans le Diſcours familier.

LA MÉTONYMIE.

D. *Qu'eſt-ce que la Métonymie?*

* *Populo impoſuimus, & Oratores viſi ſumus.* In Bruto. Cap. 50.

R. La Métonymie signifie transport ou changement de nom : comme quand on dit *Mars* pour la guerre même, *æquo Marte pugnatum est.* On dit de même *Bacchus* pour le Vin, *Neptune* pour la Mer.

On donne quelquefois le nom de l'Ouvrier à l'ouvrage. On dit d'un curieux en Estampes, qu'il a un grand nombre de *Callots*, c'est-à-dire, un grand nombre d'Estampes gravées par Callot.

Au lieu du nom de l'effet, on se sert souvent du nom de la cause qui sert à le produire : ainsi parlant d'un homme qui écrit bien, on dit *qu'il a une belle main.* Le mot de plume se prend aussi pour l'Auteur même : *c'est une bonne plume.*

On prend le contenant pour le contenu, comme on dit, *il aime la bouteille.*

Dans Virgile. *Æneid. lib.* 1. 738.

Ille impiger hausit
Spumantem pateram, & pleno se proluit auro.

On dit en François *Rome* désapprouva la conduite d'Appius, au lieu de dire les *Romains.*

L'*Épée* se prend pour la Profession militaire : la *Robe* pour la Magistrature : *les Faisceaux* pour l'Autorité.

L'HYPALLAGE.

D. Qu'est-ce que l'Hypallage ?

R. L'Hypallage est un Trope, par lequel il se fait un changement dans la construction

des mots. Virgile a dit, *dare classibus austros*: l'ordre naturel demandoit qu'il dît plutôt, *dare classes austris* : mettre à la voile. Le même Poëte a dit :

* *Et cùm frigida mors animâ seduxerit artus.*

Après que la froide mort aura separé de mon ame les membres de mon corps : il est plus naturel de dire aura séparé mon ame de mon corps : le corps demeure & l'ame quitte. Et ailleurs, parlant d'Enée, & de la Sibylle qui conduisit ce Héros dans les Enfers,

** *Ibant obscuri solâ sub nocte per umbram.*

Au-lieu de dire, *ibant soli sub obscurâ nocte.* Ce Trope n'a pas seulement lieu dans les Poëtes. Cicéron, dans son Discours pour Marcellus, dit à César, qu'on n'a jamais vu dans la Ville son épée vuide du fourreau : *gladium vaginâ vacuum in Urbe non vidimus.*

L'HYPERBOLE.

D. *Qu'est-ce que l'Hyperbole ?*

R. L'Hyperbole est proprement une exagération outrée, & qui va au-delà du vrai ; mais du reste également propre à amplifier & à diminuer. Il y en a de plusieurs sortes ; car tantôt nous ajoutons à la vérité du fait ou de la chose, par des termes d'exagération : comme dans Cicéron parlant d'Antoine,

* *Æneid.* 4. *v.* 385.
** *Æneid. lib.* 6. *v.* 268.

(1) *vomens fruſtis eſculentis vinum redolentibus gremium ſuum & totum Tribunal implevit.*

Tantôt nous groſſiſſons les objets par ſimilitude, comme Virgile, en parlant des Vaiſſeaux de Marc-Antoine.

(2) *Credas innare revulſas Cycladas.*

Tantôt par certains ſignes, comme lorſque le même Poëte parle de l'Heroïne Camille.

(3) *Illa vel intactæ ſegetis per ſumma volaret*
Gramina, nec teneras curſu læſiſſet ariſtas:
Vel mare per medium fluctu ſuſpenſa tumenti
Ferret iter, celeres nec tingeret æquore plantas.

Quelquefois on joint deux Hyperboles de ſuite, ce qui donne encore plus de force au diſcours; comme lorſque Cicéron dit en parlant de Marc-Antoine, (4) *quæ Charybdis tam vorax? Charybdim dico! Quæ ſi fuit, fuit animal unum: Oceanus, medius fidius, vix videtur tot res tam diſſipatas, tam diſtantibus in locis poſitas, tam citò abſorbere potuiſſe.*

Mais une des plus belles Hyperboles, c'eſt celle dont ſe ſert Pindare. Car, pour nous

(1) *Philipp. II. n. 63.*
(2) *VIII. Æneid. v. 319.*
(3) *VII. Æneid. v. 808.*
(4) Y a-t-il un gouffre, une Charybde qui ſoit comparable à la gourmandiſe de cet homme? Mais que dis-je une Charybde? C'étoit tout au plus un animal. Non, Meſſieurs; je ne ſais ſi l'Océan, tout inſatiable qu'il eſt, pourroit engloutir en ſi peu de temps, tant de choſes ſi éloignées & répandues en tant d'endroits différens. *Phil. II. n. 67.*

donner une idée de la rapidité avec laquelle Hercule vint fondre sur les Mérope qui habitoient l'Isle de Cos, il ne le compare, ni au feu, ni aux vents, ni à la mer, mais à la foudre; comme si ces autres choses étoient trop foibles, & que celle-là seule pût égaler la force & l'impétuosité de ce Héros.

C'est à son exemple que Cicéron dit dans une de ses Verrines : * *versabatur in Siciliâ alter, non Dionysius ille, nec Phalaris; tulit enim illa quondàm Insula multos & crudeles tyrannos : sed quoddam novum monstrum; ex veteri illâ immanitate, quæ in iisdem locis versata esse dicitur. Non enim Charybdim tam infectam, neque Scyllam nautis, quàm istum in eodem freto fuisse arbitror.* Verr. 5. n. 145.

La Periphrase.

D. *Qu'est-ce que la Périphrase.*

R. La Périphrase est un Trope qui sert à expliquer par un détour & en plusieurs paroles, ce qui se pourroit dire, sinon d'un seul mot, du moins plus brièvement, mais avec moins de noblesse. Par exemple, *le vainqueur*

* On voyoit dans la Sicile, non pas un Denys ni un Phalaris, car cette Isle a produit plusieurs Tyrans plus cruels les uns que les autres; mais, malgré la distance des temps, un nouveau Monstre, composé de cette ancienne férocité, qui avoit comme établi son Siège en ces lieux. Je ne pense pas en effet que jamais Scylle ni Charybde aient été si terribles aux vaisseaux, que verrès se l'étoit rendu dans ce même détroit.

de

de Darius, au-lieu de dire, Alexandre : *l'Astre du jour*, pour dire le Soleil.

Quelquefois c'eſt une raiſon de néceſſité, qui fait qu'on y a recours, quand il s'agit de découvrir certaines choſes, qui ne ſe pourroient pas dire autrement avec bienſéance, comme en cette expreſſion de Salluſte, *ad requiſita naturæ*.

Quelquefois auſſi l'on n'y cherche que l'ornement du diſcours. Maſcaron, dans l'Oraiſon funèbre du Vicomte de Turenne, au-lieu de dire : le Roi donne une place à ſes cendres dans le Tombeau des Rois, s'exprime ainſi : *le Roi, pour donner une marque immortelle de l'eſtime & de l'amitié, dont il honoroit ce grand Capitaine, donne une place illuſtre à ſes glorieuſes cendres parmi ces maîtres de la Terre, qui conſervent encore dans la magnificence de leurs Tombeaux une image de celle de leurs Trônes.* Fléchier, au-lieu de dire l'Armée des Allemands, s'eſt ſervi de cette Périphraſe : *déja prenoit l'eſſor pour ſe ſauver dans les montagnes cet Aigle, dont le vol avoit d'abord effrayé nos Provinces.* Et ailleurs, au-lieu de dire des Canons : *ces foudres de bronze que l'enfer a inventés, pour la deſtruction des hommes, tonnoient de toutes parts.*

Quelquefois enfin on ſe ſert de Périphraſe, pour adoucir des propoſitions dures : Manlius ſavoit combien le nom de Roi étoit capable de révolter les Romains : il vouloit cependant les porter à lui donner cette qualité. Il

le fait d'une manière adroite, en se contentant de prendre le titre de Protecteur, mais en leur insinuant que celui de Roi, qu'il se donne bien garde de nommer, le mettoit plus en état de leur rendre service. * *Ego me Patronum profiteor Plebis, quod mihi cura mea & fides nomen induit. Vos, si quo insigni magis imperii honorifve nomine vestrum appellabitis Ducem, eo utemini potentiore ad obtinenda ea quæ vultis.*

D. *Que faut-il éviter dans la Périphrase?*

R. Il faut éviter les Périphrases qui ne présentent rien de nouveau, & qui n'ajoûtent aucune idée accessoire : elles ne servent qu'à rendre le Discours languissant. Après qu'Horace dans Corneille a dit, *qu'il mourût*, il devoit en demeurer là, & ne pas ajouter, *ou qu'un beau désespoir enfin le secourût.*

Il faut aussi prendre garde de tomber dans l'enflure & dans l'obscurité.

* Je me déclare le Protecteur & le Patron du Peuple ; c'est le nom que mon zèle pour vos intérêts me fait prendre. Pour vous, si vous voulez donner plus de relief à votre Chef par quelque titre plus noble & par quelque dignité plus brillante, vous n'en trouverez en lui que plus de secours & de force pour obtenir ce que vous souhaitez. *Liv. lib. 6. n. 18.*

CHAPITRE VII.

DES FIGURES.

D. *Qu'entend-on par Figures de Rhétorique ?*

R. On appelle Figures de Rhétorique, certains tours & certaines façons de s'exprimer, qui s'éloignent en quelque chose de la manière commune de parler, & qu'on emploie pour donner plus de force ou de grace au Discours.

D. *Quelle différence y a-t-il entre les Tropes & les Figures ?*

R. Il y a cette différence entre les Tropes & les Figures, que, dans ceux-là ce sont des mots que l'on met pour d'autres mots, & que les Figures se peuvent fort bien faire avec des mots propres & placés naturellement.

D. *Combien distingue-t-on de sortes de Figures ?*

R. On en distingue de deux sortes : les unes consistent dans les Pensées, & les autres dans les Mots.

ARTICLE PREMIER.

DES FIGURES DE PENSÉES.

D. *En quoi consistent les Figures de Pensées ?*

R. Les Figures de Pensées consistent dans la manière particulière de penser ou de sen-

tir, en sorte que la Figure demeure toujours la même, quoiqu'on vienne à changer les mots qui l'expriment. De quelque manière que Cicéron eût fait parler la Patrie, il auroit toujours fait une Prosopopée. Les unes rendent la preuve plus véhémente; les autres sont propres à produire de grands mouvemens.

SECTION PREMIERE.

Figures de Pensées qui rendent la preuve plus véhémente.

L'INTERROGATION.

D. *Qu'est-ce que l'Interrogation?*

R. Il y a une manière d'interroger qui est simple : par exemple, *qui êtes-vous? d'où venez-vous?* Il y en a une autre qui est Figurée, parce qu'elle ne se propose pas tant d'interroger, que de presser celui à qui elle s'adresse; comme quand Cicéron dit : *quousque tandem abutere, Catilina, patientiâ nostrâ?* Et, *Patere tua consilia non sentis?* En effet, cette manière est infiniment plus vive, que s'il disoit : *diù abuteris patientiâ nostrâ :* &, *patent tua consilia.*

Quelquefois l'Interrogation sert à marquer l'indignation;

* *Et quisquam numen Junonis adoret?*

Abner s'étoit plaint qu'on ne voyoit plus

* *Æn. I. v.* 48.

de miracles; Joad, plein d'une ſainte indignation, lui répond :

Et quel tems fut jamais ſi fertile en miracles?
Quand Dieu par plus d'effets montra-t-il ſon pouvoir?
Auras-tu donc toujours des yeux pour ne point voir,
Peuple ingrat? Quoi! toujours les plus grandes merveilles,
Sans ébranler ton cœur, frapperont tes oreilles?

Quelquefois nous interrogeons, pour exciter la compaſſion de ceux qui nous entendent, comme Sinon dans Virgile:

(1) *Heu! quæ nunc tellus, inquit, quæ me æquora poſſunt Accipere?*

Tantôt elle ſert à marquer l'admiration:

(2) *Quid non mortalia pectora cogis, Auri ſacra fames?*

Tantôt à rendre un commandement plus abſolu:

(3) *Non arma expedient, totâque ex urbe ſequentur?*

Tantôt enfin nous nous interrogeons nous-mêmes, comme en cet exemple de Térence: (4) *Quid igitur faciam? Non eam? Ne nunc quidem, cùm arceſſor ultrò?*

LA SUBJECTION.

D. *Qu'eſt-ce que la Subjection?*

(1) *Æn. II. v. 69.*
(2) *Æn. III. v. 56.*
(3) *Æn. IV. v. 592.*
(4) *Eunuch. Act. 1. Scen. 1.*

R. La ſubjection eſt une Figure, par laquelle l'Orateur s'interroge lui-même, ou l'Adverſaire, & répond en même tems, comme dans la première Catilinaire. * *Quid tandem impedit te? Moſne majorum? At perſæpè etiam Privati in hac Republicâ pernicioſos Cives morte mulctârunt. An leges quæ de Civium Romanorum ſupplicio rogatæ ſunt? At nunquàm in hâc urbe ii, qui à Republicâ defecerunt, Civium jura tenuerunt. An invidiam poſteritatis times? Præclaram verò Populo Romano refers gratiam, qui te, hominem per te cognitum, nullâ commendatione Majorum, tam maturè ad ſummum imperium per omnes honorum gradus extulit, ſi propter invidiam, aut alicujus periculi metum, ſalutem Civium tuorum negligis!*

* Qu'eſt-ce donc qui vous retient? Eſt-ce la Coutume de nos Ancêtres? Mais on a ſouvent vu dans cette République, même de ſimples Particuliers, arracher la vie à des Citoyens pernicieux. Sont-ce les Loix portées touchant le ſupplice des Citoyens Romains? Mais jamais dans cette Ville ceux qui ſe ſont révoltés contre la République, n'ont joui du droit de Citoyen. Craignez-vous de devenir odieux à la poſtérité? En vérité, le Peuple Romain qui vous a fait paſſer ſi rapidement par toutes ſes dignités, & vous a élevé au pouvoir ſuprême, vous qui n'êtes connu que par vous-même, qui ne tirez aucun éclat, aucune recommandation de vos ancêtres, reçoit pour tant de bienfaits une reconnoiſſance bien ſingulière, ſi vous abandonnez le ſalut de la République par la crainte de la haîne, ou des périls où vous pourriez être expoſé! *Catil.* 1. *n.* 28.

Fléchier, dans l'Oraiſon funèbre du premier Préſident de Lamoignon, s'exprime ainſi : *Quelles penſez-vous que furent les voies qui conduiſirent cet illuſtre Magiſtrat à des fins ſi nobles ? La faveur ? Il n'avoit d'autre relation à la Cour, que celle que lui donnoient ou ſes affaires, ou ſes devoirs. Le haſard ? On fut long-tems à délibérer ; & dans une affaire auſſi délicate, on crut qu'il falloit tout donner au conſeil, & ne rien laiſſer à la fortune. La Cabale ? Il étoit du nombre de ceux qui n'avoient ſuivi que leur devoir.*

LA PROLEPSE.

D. *Qu'eſt-ce que la Prolepſe ?*

R. La Prolepſe eſt une Figure par laquelle nous allons au-devant de ce que l'on pourroit nous objecter. On s'en ſert fort bien dans toutes les parties du Diſcours, mais principalement dans l'Exorde. L'on en diſtingue pluſieurs ſortes : l'une ſert à nous précautionner contre la mauvaiſe opinion que les Juges pourroient avoir de nous. Telle eſt celle qu'emploie Cicéron, lorſque, parlant de Cecilius, il prévient la ſurpriſe où l'on auroit pu être, de ce qu'il ſe portoit pour Accuſateur, lui qui juſques-là avoit fait profeſſion de défendre tous ceux qui avoient beſoin de ſon miniſtère.

L'autre eſt une manière de Confeſſion, comme lorſque, plaidant pour Rabirius, il avoue qu'à ſon propre jugement, Rabirius eſt

blâmable d'avoir prêté de l'argent au Roi Ptolémée. La troisième & la plus fréquente, est une préparation à ce qui va suivre; lorsque nous rendons compte aux Auditeurs, pourquoi nous avons fait une chose, ou pourquoi nous la voulons faire. En voici un exemple de Boileau.

. . . . Mais, direz-vous, pourquoi cette furie ?
Quoi ! pour un maigre Auteur, que je glose en passant,
Est-ce un crime, après tout, & si noir & si grand ?
Hé ! qui, voyant un fat s'applaudir d'un ouvrage,
Où la droite raison trébuche à chaque page,
Ne s'écrie aussi-tôt : l'impertinent Auteur !
L'ennuyeux Ecrivain ! Le maudit Traducteur !
A quoi bon mettre au jour tous ces discours frivoles,
Et ces riens enfermés dans de grandes paroles ?

LA CORRECTION.

D. *Qu'est-ce que la Correction ?*

R. La Correction est une Figure par laquelle l'Orateur corrige sa pensée ou ses paroles, comme trop foibles ou peu convenables ; comme dans cet exemple de Cicéron : *O stultitiam ! Stultitiamne dicam, an impudentiam singularem ?* Et Fléchier, dans l'Oraison funèbre du Vicomte de Turenne : *La gloire des actions du Grand Turenne efface celle de sa naissance ; & la moindre louange qu'on peut lui donner, c'est d'être sorti de l'ancienne & illustre Maison de la Tour-d'Auvergne, qui a mêlé son sang à celui des Rois & des Empereurs, qui a donné des Maîtres à l'Aquitaine, des Princes à toutes les Cours*

de l'Europe, & des Reines même à la France. Mais, que dis-je? il ne faut pas l'en louer ici. Quelque glorieuſe que fût la ſource dont il ſortoit, l'Héréſie des derniers tems l'avoit infectée. Cette Figure eſt d'un grand ſecours pour les Tranſitions, quand elle eſt amenée naturellement.

La Correction eſt tantôt Figure de Penſée & tantôt Figure de mots. Elle eſt Figure de Penſée, lorſque l'Orateur corrige ſes penſées; & Figure de Mots, lorſqu'il corrige ſes expreſſions.

LA DUBITATION.

D. *Qu'eſt-ce que la Dubitation?*

R. La Dubitation eſt une Figure par laquelle l'Orateur feint de ne ſavoir par où commencer, ni par où finir, ni ce qu'il doit dire, ni ce qu'il doit taire: comme dans cet exemple de Tite-Live; c'eſt Scipion qui parle à ſes Soldats. * *Ad vos quemadmodùm loquar, nec conſilium, nec oratio ſuppeditat; quos*

* Aujourd'hui & les penſées & les expreſſions me manquent pour vous parler. Je ne ſais même quel nom je dois vous donner. Vous appellerai-je Citoyens? Vous vous êtes révoltés contre votre Patrie. Soldats? Vous avez ſecoué le joug de l'autorité de votre Général, & violé la religion du ſerment qui vous lioit à lui. Ennemis? L'extérieur, les viſages, l'habillement, annoncent des Citoyens: les actions, les diſcours, les complots, me montrent en vous des ennemis. *Tite-Live, lib.* 28. *n.* 27.

ne quo nomine quidem appellare debeam, ſcio. Cives? Qui à Patriâ veſtrâ deſciviſtis. An Milites? Qui imperium, auſpiciumque abnuiſtis, Sacramenti Religionem rupiſtis. Hoſtes? Corpora, ora, veſtitum, habitum Civium agnoſco: facta, dicta, conſilia, animos hoſtium video.

Le Pere Bourdaloue dans ſon Sermon ſur la Nativité, s'exprime ainſi: *J'annonce un Sauveur humble & pauvre, mais je l'annonce aux Grands du monde.... Que leur dirai-je donc, Seigneur? Et de quels termes me ſervirai-je pour leur propoſer le Myſtère de votre humilité & de votre pauvreté? Leur dirai-je? ne craignez point. Dans l'état où je les ſuppoſe, ce ſeroit les tromper. Leur dirai-je? craignez. Je m'éloignerois de l'eſprit du Myſtère même que nous célébrons, & des penſées conſolantes qu'il inſpire & qu'il doit inſpirer aux plus grands pécheurs. Leur dirai-je? affligez-vous; pendant que tout le monde Chrétien eſt dans la joie. Leur dirai-je? conſolez-vous; pendant qu'à la vue d'un Sauveur qui condamne toutes leurs maximes, ils ont tant raiſon de s'affliger. Je leur dirai: ô mon Dieu, l'un & l'autre; & par-là je ſatisferai au devoir que vous m'impoſez.*

Cette Figure donne beaucoup de créance à l'Orateur, parce que l'embarras où il feint d'être, ôte à l'Auditeur tout ſujet de ſe défier de ſes paroles.

LA COMMUNICATION.

D. *Qu'eſt-ce que la Communication?*

R. La Communication eſt une Figure par laquelle l'Orateur ſemble délibérer avec l'Auditeur, ou même avec l'Adverſaire, en le faiſant Juge de tout. Comme dans Cicéron plaidant pour Rabirius: * *Tu denique, Labiene, quid faceres tali in re, ac tempore, cum ignaviæ ratio te in fugam ac latebras impelleret, improbitas & furor Saturnii in Capitolium arceſſeret? Quam vocem ſequi, cujus imperiis parere velles?*

Et Deſpréaux :

Voulez-vous donc ſavoir ſi la Foi dans votre ame
Allume les ardeurs d'une ſincère flamme?
Conſultez-vous vous-même à ces règles ſoumis:
Pardonnez-vous ſans peine à tous vos ennemis?
Combattez-vous vos ſens? Domptez-vous vos foibleſſes?
Dieu dans le Pauvre eſt-il l'objet de vos largeſſes?
Enfin dans tous ſes points pratiquez-vous la Loi?
Oui, dites-vous: allez, vous l'aimez, croyez-moi.
Qui fait exactement ce que la Loi commande,
A pour moi, dit ce Dieu, l'amour que je demande.

Pour employer heureuſement la Communication, il faut preſſentir les mœurs, les inclinations & la volonté de ceux avec qui l'on ſemble délibérer.

LA SUSPENSION.

D. *Qu'eſt-ce que la Suſpenſion?*

* *Cic. Pro. Rabir. n.* 22.

R. La Suſpenſion eſt une Figure par laquelle, après avoir tenu un tems l'eſprit de l'Auditeur en ſuſpens, nous le ſurprenons tout-à-coup par quelque choſe qu'il n'attendoit pas. Par exemple, Cicéron plaidant contre Verrès, après une longue énumération de ſes injuſtices : * *Quid deindè? Quid cenſetis? Furtum fortaſſe, aut prædam expectatis aliquam?* Il laiſſe ainſi les Juges long-tems incertains, puis il ajoute : *expectate facinus quàm vultis improbum, vincam tamen expectationem veſtram.* Enſuite il rapporte un crime abominable.

LA CONCESSION.

D. *Qu'eſt-ce que la Conceſſion?*

R. La Conceſſion eſt une Figure par laquelle nous laiſſons, ou les Juges, ou nos Adverſaires, maîtres de croire ou de faire ce qu'ils voudront ſur de certaines choſes. En voici un exemple tiré de Cicéron : ** *Eſto : cauſam proferre non potes, tametſi ſtatim viciſſe debeo, tamen de meo jure decedam, & tibi quod in aliâ cauſâ non concederem, in hac concedam, fretus hujus innocentiâ.*

Rouſſeau raille finement par une Conceſſion badine les prétendus beaux-eſprits, qui, de leur pleine autorité, s'érigent en Juges ſouverains du Parnaſſe *** :

* Verr. 5. n. 10 & 11.
** *Pro Roſc. Amer. n* 73.
*** Epit. à Clément Marot.

Ah ! mes amis, un peu moins de ſuperbe :
Vous avez lu quelque ode de Malherbe ?
Soit. Richelet jadis en raccourci
Vous a de l'art les règles dégroſſi ?
Je le veux bien. Vous avez ſur la ſcène
En vers bouffis fait hûrler Melpoméne ?
C'eſt un grand point. Mais ce n'eſt pas aſſez ;
Ce métier-ci n'eſt ce que vous penſez ;
Minerve à tous ne départ ſes largeſſes ;
Tous ſavent l'art, peu ſavent les fineſſes.

L'art de la Conceſſion conſiſte à ſe faire un mérite de ſa facilité à accorder des choſes, dont on inſinue qu'on pourroit tirer avantage, & à la faire valoir, comme une preuve de la bonté de ſa Cauſe. Cette Figure peut être fort bien employée, ſur-tout lorſqu'on veut rappeller à la raiſon une perſonne préoccupée d'une paſſion violente. Choquer de front ſes ſentimens, ce ſeroit le moyen de l'y engager davantage.

SECTION II.

Des Figures propres à produire de grands mouvemens.

L'IRONIE.

D. *Qu'eſt-ce que l'Ironie ?*

R. L'Ironie eſt une Figure qui prend les termes dans un ſens contraire. Quelquefois ce n'eſt qu'un mot, comme dans ces paroles de Cicéron à Catilina, * *Metellus n'ayant*

* *A quo (Metello) repudiatus, ad ſodalem tuum, virum optimum, M. Marcellum demigraſti.* Catil. 1. n. 19.

point voulu de vous, le parti que vous prîtes; fut de vous retirer chez votre ami Marcellus, ce grand homme de bien. Car toute l'Ironie consiste dans ces mots, *ce grand homme de bien.* Et alors l'Ironie peut être regardée comme Trope. Au contraire, dans la Figure il y a un déguisement d'intention; en sorte que là ce sont des mots pour d'autres mots, & ici c'est tout un sens pour un autre sens; comme dans cet endroit de Cicéron pour Milon : * *Sed stulti sumus, qui Drusum, qui Africanum, Pompeium, nosmetipsos cum Publio Clodio conferre audeamus. Tolerabilia fuerunt illa; Clodii mortem æquo animo ferre nemo potest; luget Senatus, mœret Equester Ordo, tota Civitas senio confecta est, squalent Municipia, afflictantur Coloniæ, agri denique ipsi tam beneficum, tam salutarem, tam mansuetum Civem desiderant.*

Rousseau raille finement les Déïstes & les prétendus esprits-forts, dans son Epître à M. Racine le fils :

* Mais nous ne sommes pas raisonnables d'oser comparer avec Clodius, un Drusus, un Scipion, un Pompée & un misérable tel que moi. Ces attentats dont je parle, étoient supportables; mais la mort de Clodius jette tout le monde dans la douleur. Le Sénat le pleure, l'Ordre des Chevaliers en gémit, toute la Ville en seche de douleur; les Villes municipales en sont dans le deuil, le Colonies en sont dans la derniere consternation : enfin les Campagnes elles-mêmes regrettent un Citoyen si bienfaisant, si utile, si pacifique. *Pro. Mil. n.* 20.

Tous ces objets de la crédulité
Dont s'infatue un Myſtique entêté,
Pouvoient jadis abuſer des Cyrilles,
Des Auguſtins, des Léons, des Baſiles:
Mais quant à vous, grands hommes, grands
eſprits,
C'eſt par un noble & généreux mépris
Qu'il vous convient d'extirper ces chimères,
Epouvantails d'enfans & de grand'mères.

LA PROSOPOPÉE.

D. *Qu'eſt-ce que la Proſopopée?*

R. La Proſopopée eſt une Figure qui prête de l'action & du mouvement aux choſes inſenſibles; qui fait parler les perſonnes, ſoit abſentes, ſoit préſentes; les choſes inanimées, & quelquefois même les morts. Cette Figure eſt merveilleuſe pour varier & pour ranimer le Diſcours.

1°. La Proſopopée donne du ſentiment aux choſes inſenſibles, comme dans cet endroit de Cicéron. * *Quis eſt qui, quoquomodò quis interfectus ſit, puniendum putet, cum videat aliquandò gladium nobis ad occidendum hominem ab ipſis porrigi Legibus?* Il pouvoit dire ſimplement; *cùm videat licere nobis aliquandò per Leges hominem occidere.* Au lieu de cela il perſonnifie les Loix, & nous les repréſente comme ſi elles accouroient au ſecours d'un homme qui ſe trouve attaqué par les voleurs, & comme ſi elles lui mettoient elles-mêmes l'épée en main pour ſe défendre.

* *Pro. Mil. n. 9.*

Et Fléchier, dans l'Oraiſon funèbre du Vicomte de Turenne; *à ces cris Jéruſalem redoubla ſes pleurs; les voûtes du Temple s'ébranlèrent; le Jourdain ſe troubla, & tous ces rivages retentirent du ſon de ces lugubres paroles : COMMENT EST MORT CET HOMME PUISSANT, QUI SAUVOIT LE PEUPLE D'ISRAEL?*

2°. La Proſopopée fait parler les abſens comme les préſens. Cicéron met dans la bouche de Milon un Diſcours plein de grandeur, & en même tems très-touchant. * *Valeant, inquit, valeant Cives mei. Sint incolumes, ſint florentes, ſint beati. Stet hæc Urbs præclara, mihique Patria cariſſima, quoquomodò merita de me erit. Tranquillâ Republicâ Cives mei (quoniàm mihi cum illis non licet) ſine me ipſi, ſed per me tamen perfruantur. Ego cedam atque abibo.* On s'imagine voir Milon & l'entendre lui-même.

3°. La Proſopopée fait parler les choſes inanimées. Appius, dans le beau Diſcours

* Je dis adieu, & je prends congé de mes Concitoyens, en faiſant des vœux pour leur proſpérité. Qu'ils ſoient à couvert de tout danger, qu'ils ſoient floriſſans, qu'ils ſoient heureux. Que Rome, cette Ville ſi belle, & qui eſt ma chere Patrie, ſubſiſte toujours, de quelque manière qu'elle m'ait traité. Que mes Concitoyens jouiſſent de la tranquillité de la République; & puiſqu'il ne m'eſt pas permis d'en jouir avec eux, qu'ils en jouiſſent ſans moi; mais cependant c'eſt par moi qu'ils en jouiront. Pour moi, je me retirerai & m'éloignerai. *Pro. Mil. n. 93.*

qu'il fait au ſujet de la continuation du ſiége de Veies, introduit la République, qui repréſente aux Soldats, que, puiſqu'elle les paie pour toute l'année, ils lui doivent le ſervice pour toute l'année. * *An, ſi ad calculos eum Reſpublica vocet, non meritò dicat: annua æra habes; annuam operam ede? An tu æquum cenſes militiâ ſemeſtri ſolidum te ſtipendium accipere?*

Boileau fait ainſi parler la Molleſſe :

La Molleſſe, en pleurant, ſur un bras ſe relève,
Ouvre un œil languiſſant, & d'une foible voix,
Laiſſe tomber ces mots, qu'elle interrompt vingt fois.
O Nuit, que m'as-tu dit? Quel démon ſur la terre
Souffle dans tous les cœurs la fatigue & la guerre?
Hélas! Qu'eſt devenu ce tems, cet heureux tems,
Où les Rois s'honoroient du nom de Fainéans,
S'endormoient ſur le Trône, &, me ſervant ſans honte,
Laiſſoient leur Sceptre aux mains, ou d'un Maire ou d'un Comte?
Aucun ſoin n'approchoit de leur paiſible Cour.
On repoſoit la nuit, on dormoit tout le jour.
Seulement au Printems, quand Flore dans les Plaines
Faiſoit taire des vents les bruyantes haleines,
Quatre Bœufs attelés, d'un pas tranquille & lent,
Promenoient dans Paris le Monarque indolent.
Ce doux ſiècle n'eſt plus.

* Si la Patrie venoit à compter avec eux, ne pourroit-elle pas leur dire avec raiſon? Vous êtes payés pour l'année entière, ſervez-moi donc l'année entière auſſi. Eſt-il juſte que pour ſix mois de travail, je vous aſſigne la ſolde d'une année? *Tite-Liv. lib. 5. n. 4.*

4°. Enfin l'Orateur ouvre quelquefois les tombeaux, & en fait sortir les morts pour faire des exhortations ou des réprimandes aux vivans. Comme dans cet endroit de l'Oraison funèbre de la Ducheſſe de Montauſier, par Fléchier: *Plût à Dieu que cette illuſtre morte pût encore vous exhorter elle-même ! Elle vous diroit : ne pleurez pas ſur moi, Dieu m'a retirée par ſa grace des miſères d'une vie mortelle. Pleurez ſur vous, qui vivez encore dans un Siècle, où l'on voit, où l'on ſouffre, & où l'on fait tous les jours beaucoup de mal. Apprenez en moi la fragilité des grandeurs humaines.*

Ces ſortes de fictions, pour plaire, demandent d'être ſoutenues d'une grande force d'Eloquence. Car les choſes extraordinaires, incroyables, & qui ſont comme hors de la nature, n'ont point un effet médiocre. Il faut néceſſairement, ou qu'elles faſſent une forte impreſſion, parce qu'elles vont au-delà du vrai; ou qu'elles ſoient regardées comme des puérilités, parce qu'elles ſont fauſſes.

L'IMPRÉCATION.

D. *Qu'eſt-ce que l'Imprécation?*

R. L'Imprécation eſt une Figure par laquelle l'Orateur maudit ſon Adverſaire, & fait des vœux contre lui; comme dans cet exemple de Cicéron pour le Roi Déjotarus: *Quin tu abis in malam rem, malumque cruciatum ! Dii te perduint, fugitive; ita non mo-*

dò nequam ; & improbus, ſed etiam fatuus, & amens es.

Corneille fait ainſi parler Camille dans la Tragédie des Horaces :

Tigre altéré de ſang, qui me défends les larmes.
. . . . . .
Puiſſe tant de malheurs accompagner ta vie,
Que tu tombes au point de me porter envie.
. . . . . .
Rome, l'unique objet de mon reſſentiment !
Rome, à qui vient ton bras d'immoler mon Amant !
Rome qui t'a vu naître, & que ton cœur adore !
Rome enfin, que je hais parce qu'elle t'honore !
Puiſſent tous ſes voiſins enſemble conjurés
Sapper ſes fondemens encor mal aſſurés ;
Et, ſi ce n'eſt aſſez de toute l'Italie,
Que l'Orient contre elle à l'Occident s'allie ;
Que cent Peuples, unis des bouts de l'Univers,
Paſſent, pour la détruire, & les monts & les mers ;
Qu'elle-même ſur ſoi renverſe ſes murailles,
Et de ſes propres mains déchire ſes entrailles ;
Que le courroux du Ciel, rallumé par mes vœux,
Faſſe pleuvoir ſur elle un déluge de feux.
Puiſſé-je de mes yeux y voir tomber la foudre,
Voir ſes Maiſons en cendre & tes lauriers en poudre ;
Voir le dernier Romain à ſon dernier ſoupir :
Moi ſeule en être cauſe, & mourir de plaiſir !

L'Imprécation ne doit être employée qu'autant que la charité chrétienne le permet.

L'EXCLAMATION.

D. *Qu'eſt-ce que l'Exclamation ?*

R. L'Exclamation eſt une Figure, par laquelle la voix éclate avec effort dans la paſ-

ſion : comme dans cet exemple de Cicéron : * *Miſerum me ! Conſumptis enim lacrymis, tamen infixus animo hæret dolor.*

Corneille dans ſa Tragédie des Horaces :

O mon fils ! ô ma joie ! ô l'honneur de mes jours !
O d'un Etat penchant l'ineſpéré ſecours !
Vertu digne de Rome, & ſang digne d'Horace !
Appui de ton pays, & gloire de ta race !

Voltaire, dans la *mort de Céſar*, fait ainſi parler Brutus au moment qu'il reconnoît que Céſar eſt ſon père :

Ah ! Sort épouvantable, & qui me déſeſpère !
O ſerment ! ô Patrie ! ô Rome toujours chère !
Céſar . . . ah, malheureux ! J'ai trop long-tems vécu.

On ne doit employer cette Figure, que lorſqu'il s'agit de grandes choſes; car autrement elle ſeroit déplacée.

L'APOSTROPHE.

D. *Qu'eſt-ce que l'Apoſtrophe ?*

R. L'Apoſtrophe eſt une Figure, par laquelle l'Orateur dans l'émotion s'adreſſe au Ciel, à la Terre, aux Perſonnes préſentes ou abſentes, vivantes ou mortes, & à tout ce qui ſe préſente : *non, Meſſieurs*, dit Démoſthène aux Athéniens, *vous n'avez point failli : j'en jure par les mânes de ces grands hommes qui ont combattu pour la même cauſe dans les plai-*

* Philip. n. 6. 24.

nes de Marathon, à Salamine, & devant Platée.

Boſſuet s'exprime ainſi : *Princeſſe, dont la deſtinée eſt ſi grande & ſi glorieuſe, faut-il que vous naiſſiez en la puiſſance des ennemis de votre Maiſon? O Eternel, veillez ſur elle : Anges Saints, rangez à l'entour vos Eſcadrons inviſibles, & faites la garde autour du berceau d'une Princeſſe ſi grande & ſi délaiſſée.*

Quoique l'Apoſtrophe ſoit un mouvement qui convient merveilleuſement aux paſſions ardentes, cette Figure doit cependant être amenée avec art : on doit y diſpoſer l'Auditeur par des mouvemens plus doux; enſuite on l'enleve tout-à-coup, ſans lui donner le tems de ſe reconnoître.

L'HYPOTYPOSE.

D. *Qu'eſt-ce que l'Hypotypoſe?*

R. L'Hypotypoſe eſt une image des choſes ſi bien repréſentées par la parole, que l'Auditeur s'imagine les voir plutôt, que les entendre. Comme dans cet endroit, où Cicéron peint la colere, ou plutôt la fureur de Verrès : * *Ipſe inflammatus ſcelere, ac furore in forum venit : ardebant oculi : toto ex ore crudelitas eminebat.*

Boileau peint ainſi la Molleſſe :

* Enflammé de colère, il vient au Barreau. Ses yeux étoient étincelans; vous euſſiez vu la cruauté peinte ſur ſon viſage. *Verr.* 5, *n.* 161.

La Molleſſe oppreſſée
Dans ſa bouche à l'inſtant ſent ſa langue glacée,
Et laſſe de parler, ſuccombant ſous l'effort,
Soupire, étend les bras, ferme l'œil, & s'endort.

Cette Figure ſe diviſe en pluſieurs eſpèces : tantôt c'eſt la peinture du caractère & des mœurs d'une perſonne ; c'eſt ainſi que Boſſuet peint le caractère de Cromwel : *un homme s'eſt rencontré d'une profondeur d'eſprit incroyable, hypocrite rafiné, autant qu'habile politique ; capable de tout entreprendre, & de tout cacher ; également actif, infatigable dans la paix, & dans la guerre ; qui ne laiſſoit rien à la fortune de ce qu'il pouvoit lui ôter par conſeil & par prévoyance : mais au reſte ſi vigilant & ſi prêt à tout, qu'il n'a jamais manqué aucune des occaſions qu'elle lui a préſentées ; enfin un de ces eſprits rémuans & audacieux, qui ſemblent être nés pour changer le monde.*

Tantôt c'eſt le récit d'un fait particulier ; c'eſt ainſi que Joſabet décrit la manière dont elle ſauva Joas du carnage :

Hélas ! L'état horrible où le Ciel me l'offrit,
Revient à tout moment effrayer mon eſprit ;
De Princes égorgés la chambre étoit remplie.
Un poignard à la main l'implacable Athalie
Au carnage animoit ſes barbares ſoldats,
Et pourſuivoit le cours de ſes aſſaſſinats.
Joas, laiſſé pour mort, frappa ſoudain ma vûe.
Je me figure encor ſa nourrice éperdue,
Qui devant les Bourreaux s'étoit jettée en vain ;
Et foible le tenoit renverſé ſur ſon ſein.

Je le pris tout ſanglant; &, baignant ſon viſage,
Mes pleurs du ſentiment lui rendirent l'uſage;
Et, ſoit frayeur encore, ou pour me careſſer,
De ſes bras innocens je me ſentis preſſer.

Tantôt enfin c'eſt la deſcription d'un lieu; telle eſt la Peinture que fait Fléchier des hopitaux, dans l'Oraiſon funèbre de la Reine: *voyons-la dans ces hopitaux, où elle pratiquoit ſes miſéricordes publiques; dans ces lieux, où ſe ramaſſent toutes les infirmités & tous les accidens de la vie humaine; où les gémiſſemens & les plaintes de ceux qui ſouffrent, rempliſſent l'ame d'une triſteſſe importune; où l'odeur qui s'exhale de tant de corps languiſſans, porte dans le cœur de ceux qui les ſervent, le dégoût & la défaillance; où l'on voit la douceur & la pauvreté exercer à l'envi leur funeſte empire; & où l'image de la miſère & de la mort entre preſque par tous les ſens.*

Il faut remarquer que l'on repréſente non-ſeulement les choſes qui ſont, ou qui ont été, mais auſſi celles qui ſeront, ou qui euſſent été. Cicéron nous en fournit un exemple admirable dans ſon Oraiſon pour Milon, quand il décrit ce qu'eût fait Clodius, s'il ſe fût emparé de la Préture. Le moyen de réuſſir dans ces ſortes de Deſcriptions, eſt de conſulter la nature, de ſe repréſenter vivement toutes les circonſtances de la choſe qu'on veut décrire, & de ſe la rendre préſente à ſoi-même par la force de l'imagination, comme ſi l'on en étoit réellement témoin. Il

faut auſſi éviter l'enflure, l'excès, l'affectation, & ſur-tout de préſenter des Tableaux hideux & dégoûtans.

DE LA PRÉTERMISSION.

D. *Qu'eſt-ce que la Prétermiſſion?*

R. La Prétermiſſion eſt une Figure, par laquelle l'Orateur feint de ne pas vouloir dire ce qu'il dit cependant. Comme dans Cicéron : * *Nihil de luxuriâ Apronii loquor, nihil de inſolentiâ, nihil de ſingulari nequitiâ ac turpitudine : tantùm de quæſtu, ac lucro dicam.*

Et Fléchier dans l'Oraiſon funèbre du Vicomte de Turenne : *N'attendez pas, Meſſieurs, que j'ouvre ici une ſcène tragique; que je repréſente ce grand-homme étendu ſur ſes propres trophées; que je découvre ce corps pâle & ſanglant, auprès duquel fume encore la foudre qui l'a frappé; que je faſſe crier ſon ſang comme celui d'Abel, & que j'expoſe à vos yeux les triſtes images de la Religion & de la Patrie éplorées.*

DE LA RÉTICENCE.

D. *Qu'eſt-ce que la Réticence?*

R. La Réticence, ou l'Interruption, eſt une Figure qui, par un ſilence affecté, en dit plus que les paroles les plus fortes; comme dans cet exemple : ** *An hujus ille legis quam*

* Verrin. 3. n. 106.

** Penſez-vous, Meſſieurs, qu'il eût jamais oſé faire mention de cette Loi dont Clodius ſe glori-

Clodius

Clodius à ſe inventam gloriatur, mentionem facere auſus eſſet, vivo Milone, ne dicam, Conſule? De noſtrûm enim omnium.... non audeo totum dicere.

Et dans le Panégyrique de Saint Thomas de Cantorbery : *Ils arrivent, ils entrent dans l'Egliſe où le Saint célébroit l'Office, & s'avancent vers lui, la fureur dans le cœur, le feu dans les yeux, le fer à la main, ſans reſpect des Autels, ni du Sanctuaire de Jéſus-Chriſt, ni de ſes Miniſtres.... Vous entendez preſque le reſte, Meſſieurs, & je voudrois pouvoir me diſpenſer de vous rapporter un ſi pitoyable ſpectacle.*

Cette Figure eſt très-commode pour paſſer d'une choſe à une autre.

ARTICLE III.

Des Figures de Mots.

LA RÉPÉTITION.

D. *Qu'eſt-ce que la Répétition?*

R. La Répétition eſt une Figure qui conſiſte à répéter pluſieurs fois les mêmes termes avec force & dignité ; comme dans cet exemple : *occidi, occidi, non Sp. Melium* ; où il eſt aiſé de voir que le premier *occidi*, in-

fie d'être l'Auteur, qu'il eût jamais oſé ouvrir la bouche, ſi Milon vivoit encore, pour ne pas dire, s'il étoit actuellement Conſul ? Car tous tant que nous ſommes, il n'en eſt, je crois, aucun qui... je n'oſe pas dire tout ce que je penſe.

dique seulement, & que le second affirme.

Quelquefois la Répétition se fait au commencement des Phrases ; par exemple : (1) *nihilne te nocturnum præsidium Palatii, nihil Urbis vigiliæ, nihil timor populi, nihil consensus bonorum omnium, nihil hic munitissimus habendi Senatûs locus, nihil horum ora, vultusque moverunt ?*

Quelquefois elle se fait à la fin : (2) *Qui sunt qui fœdera sæpè ruperunt ? Carthaginenses. Qui sunt qui in Italiâ crudele bellum gesserunt ? Carthaginenses. Qui sunt qui Italiam deformaverunt ? Carthaginenses. Qui sunt qui sibi ignosci postulant ? Carthaginenses.*

Cette Figure est très-propre pour insister fortement sur quelque vérité. Pline l'ancien, parlant de la Terre, qu'il représente, comme un petit point en comparaison de l'Univers :

(1) Rien ne fera donc impression sur votre esprit ? Ni ce corps de troupes, qui veille pendant la nuit sur le Mont Palatin, ni la garde qui se fait dans toute la Ville, ni l'effroi du Public, ni le concours des gens de bien qui se réunissent contre vous, ni ce lieu même choisi, parce qu'il est fortifié, pour tenir la présente assemblée, ni enfin les visages & les regards de tous ceux qui m'écoutent, & qui ne vous voient qu'avec indignation ? *Catil.* 1. *n.* 1.

(2) Qui sont ceux qui ont compté pour rien de rompre les Traités de Paix ? Les Carthaginois. Qui sont ceux qui nous ont fait une guerre cruelle & sanglante ? Les Carthaginois. Qui sont ceux qui ont ravagé l'Italie ? Les Carthaginois. Qui sont ceux qui demandent qu'on leur pardonne ? Les Carthaginois. *A. ad Heren.* 4, *cap.* 13.

* *Voilà*, dit-il, *où nous cherchons à nous établir & à nous enrichir : voilà où nous voulons être les maîtres & dominer ; voilà ce qui agite le Genre humain par de ſi violentes ſecouſſes ; voilà ce qui eſt l'objet de notre ambition, la matière de nos diſputes, la cauſe de tant de guerres ſanglantes, même entre des Concitoyens & des Frères.*

Et Deſpréaux dans une de ſes Satyres :

L'argent, l'argent, dit-on ; ſans lui tout eſt ſtérile.
La vertu ſans l'argent n'eſt qu'un meuble inutile.
L'argent en honnête-homme érige un ſcélérat.
L'argent ſeul au Palais peut faire un Magiſtrat.

Retrancher de tous ces endroits la Répétition, c'eſt en affoiblir toute la force.

L'ALLUSION.

D. *Qu'eſt-ce que l'Alluſion ?*

R. L'Alluſion eſt une Figure par laquelle l'Orateur tire avantage de l'équivoque d'un même mot, ou d'un ſemblable. Un ancien a dit d'un Eſclave qui voloit dans la Maiſon de ſon Maître, qu'il n'y avoit rien de fermé pour lui : ** *Solus eſt, cui domi nihil ſit nec obſignatum, nec occluſum ;* ce qui convient auſſi à un fidèle Serviteur.

* *Hæc eſt materia gloriæ noſtræ, hæc ſedes : hìc honores gerimus, hìc exercemus imperia, hìc opes cupimus, hìc tumultuatur humanum genus : hìc inſtauramus bella etiam civilia, mutuiſque cædibus laxiorem facimus terram.* Lib. 2, cap. 58.

** *Cic. de Oratore, lib. 2, n.* 248.

Telle eſt auſſi la réponſe d'un grand Seigneur, qui, ayant été long-temps favori de ſon Prince, & n'étant plus ſi fort en crédit, trouva ſur les degrés, comme il deſcendoit de chez le Roi, ſon nouveau concurrent qui montoit, & qui lui demanda, ſi chez le Roi il y avoit quelque choſe de nouveau ; *rien du tout*, dit-il, *ſinon que je deſcends & que vous montez.*

LA GRADATION.

D. *Qu'eſt-ce que la Gradation ?*

R. La Gradation eſt une Figure par laquelle l'Orateur paſſe à ce qui ſuit, en répétant une partie de ce qui a précédé. *Africano virtutem induſtria, virtus gloriam, gloria æmulos comparavit.*

M. Gillet nous fournit un bel exemple de la Gradation dans un de ſes Plaidoyers : *après avoir paſſé de l'amour à l'indifférence, il s'eſt fait dans les ſentimens de ſon cœur une malheureuſe Gradation de la froideur au mépris, du mépris à la haîne, & de la haîne aux derniers outrages.*

Comme l'art ſe fait un peu trop ſentir dans la Gradation, il n'en faut uſer que rarement.

L'ANTITHÉSE.

D. *Qu'eſt-ce que l'Antithèſe ?*

R. L'Antithèſe conſiſte dans un certain conflit de penſées & de paroles oppoſées les unes aux autres, qui forme un effet ad-

mirable. Comme dans cet exemple de Cicéron : *Vicit pudorem libido, timorem audacia, rationem amentia.* Et ailleurs, * *odit Populus Romanus privatam luxuriam, publicam magnificentiam diligit.*

Démosthène dans sa harangue pour Ctésiphon : *vous teniez l'Ecole*, dit-il à Eschine, *pour gagner votre vie, & moi j'avois des maîtres que je payois ; vous serviez de Valet dans les Temples, & je vous obligeois de me servir ; vous fîtes ensuite le métier de Scribe, & c'étoit moi qui vous faisois travailler ; vous fîtes celui de danseur sur le Théâtre, & c'étoit moi qui faisois la dépense de ce divertissement pour le Peuple ; vous fûtes Greffier, & moi j'étois Juge, & je prononçois les Arrêts ; vous devîntes Comédien, & j'étois du nombre des Spectateurs ; vous ne faisiez que les derniers rôles, encore ne pouvoit-on vous souffrir ; j'étois du nombre de ceux qui vous siffloient.*

Voici une Antithèse dans un autre genre : elle est du Pere Bourdaloue, dans son Sermon sur la Résurrection : ECCE LOCUS UBI POSUERUNT EUM : *ces paroles sont bien différentes de celles que nous voyons communément gravées sur les Tombeaux des hommes. Quelque puissans qu'ils aient été, à quoi se réduisent ces magnifiques éloges qu'on leur donne & que nous lisons sur ces superbes Mausolées, que leur érige la vanité humaine ?* (A cette inscription, HIC JACET ;) *ce Grand, ce Conquérant, cet hom-*

* *Pro Muren. n. 76.*

me tant vanté dans le monde, eſt ici couché ſous cette pierre & enſeveli dans la pouſſière, ſans que tout ſon pouvoir & toute ſa grandeur l'en puiſſent tirer. Mais il en eſt bien autrement à l'égard de Jésus-Chriſt; à peine a-t-il été enfermé dans le ſein de la terre, qu'il en ſort dès le troiſième jour, victorieux & triomphant; en ſorte que ces femmes dévotes qui le viennent chercher, & qui, ne le trouvant pas, en veulent ſavoir des nouvelles, n'en apprennent rien autre choſe, ſinon qu'il eſt reſſuſcité & qu'il n'eſt plus là, NON EST HIC; *au-lieu donc que la gloire des Grands du ſiècle ſe termine au Tombeau, c'eſt dans le Tombeau que commence la gloire de ce Dieu-homme; c'eſt-là, c'eſt pour ainſi parler, dans le centre même de la foibleſſe qu'il fait éclater toute ſa force, & juſqu'entre les bras de la mort, qu'il reprend par ſa propre vertu une vie bienheureuſe & immortelle.*

Il faut obſerver que, comme les Figures embelliſſent le Diſcours, quand on en fait un uſage raiſonnable, auſſi le rendent-elles faſtidieux, & inſupportable, quand elles ſont multipliées à l'excès. Un Orateur judicieux ne prodiguera donc pas même les plus belles Figures, & les mieux entendues. Le grand ſecret eſt d'obſerver ce que demande, & la perſonne à qui l'on parle, & la circonſtance du temps, & l'endroit que l'on traite. Car la plupart de ces Figures ſont faites pour le plaiſir de l'oreille. Mais dans un ematière grave, lorſqu'il s'agit d'exci ter l'indignation des

Juges ou de les attendrir, & de les toucher, ne riroit-on pas d'un Orateur, qui, pour exprimer ſa juſte colère, ou ſes gémiſſemens & ſa douleur, iroit chercher des Antithèſes & d'autres afféteries ſemblables, comme s'ils pouvoit ignorer que l'artifice & la vérité ſe trouvent difficilement enſemble?

Nous finirons par l'explication d'une harangue de Tite-Live, pour montrer aux jeunes gens la manière dont il faut lire les Auteurs, & celle dont ils doivent compoſer. Voici quel en eſt le ſujet.

Capoue, par les intrigues de Pacuvius, & malgré l'oppoſition de Magius qui tenoit pour les Romains, & avec qui Perolla étoit uni d'amitié & de ſentimens, s'étoit rendue à Annibal, qui bientôt après y fit ſon entrée. Cette journée ſe paſſa en joie & en feſtins. Deux Frères, qui étoient les plus conſidérables de la Ville, donnerent à manger à Annibal. Taurea & Pacuvius ſeuls de tous les Capouans furent admis à ce repas, & le dernier obtint avec beaucoup de peine cette grace pour ſon fils Perolla, dont les engagemens avec Magius n'étoient pas inconnus à Annibal, qui voulut bien pourtant lui pardonner tout le paſſé, à la prière de ſon père. Après le repas, Perolla conduiſit ſon père dans un endroit écarté, & là, tirant de deſſous ſa robe un poignard, il lui déclara le deſſein qu'il avoit formé de tuer Annibal, & de ſceller par ſon ſang le traité fait avec

les Romains. Pacuvius, tout hors de lui même, en reprend de détourner son fils d'une si funeste résolution. Ce Discours dans de telles circonstances doit être fort court.

Il faut commencer par chercher en soi-même des motifs capables de convaincre & de toucher le fils. Il s'en présente trois assez naturellement.

Le premier se tire du danger où il s'expose en attaquant Annibal au milieu de ses Gardes.

Le second regarde le père même, qui est résolu de se mettre entre Annibal & son fils, & qu'il faudra par conséquent percer le premier.

Un troisième se tire de ce que la Religion a de plus sacré, la foi des Traités, l'hospitalité, la reconnoissance.

Voilà le premier pas qu'il faut faire en composant, qui est de trouver des preuves & des moyens, & c'est ce qui s'appelle en Rhétorique *Invention*, & qui en est la première partie.

Après qu'on a trouvé des raisons, on songe à l'ordre qu'il faut leur donner; & cet ordre demande qu'elles aillent toujours, s'il se peut, en croissant, & que les plus fortes soient mises à la fin. La Religion n'est pas ce qui touche le plus un jeune homme du caractère de celui dont il s'agit; c'est donc par-là qu'il faut commencer. Son propre intérêt, son danger personnel, le touchent bien plus vi-

vement ; ce motif doit tenir la seconde place. Le respect & la tendresse pour un père qu'il faudra égorger avant que d'arriver à Annibal, passent tout ce qu'on peut imaginer ; c'est donc par où il faudra finir. Voilà ce qui s'appelle en Rhétorique, *Disposition*, & qui en est la seconde Partie.

Reste l'*Elocution*, qui fournit les expressions & les tours, & qui, par la variété & la vivacité des Figures, contribue le plus à l'agrément & à la force du discours. Voyons comment Tite-Live traite chaque Partie.

L'entrée, qui tient lieu d'Exorde, est courte, mais vive & touchante. *Per ego te, Fili, quæcumque jura liberos jungunt parentibus, precor quæsoque, ne ante oculos Patris facere & pati omnia infanda velis.* Cet arrangement confus, *per ego te*, convient fort au trouble d'un père qui est tout hors de lui-même, comme Tite-Live nous le représente ; *amens metu.* Ces mots, *quæcumque jura liberos jungunt parentibus*, renferment ce qu'il y a de plus fort & de plus tendre. Cette proposition, *ne ante oculos Patris facere & pati omnia infanda velis*, qui représente le crime & les suites funestes d'un tel meurtre, est comme l'abrégé de tout le discours. Il pouvoit dire simplement, *ne occidere Annibalem in conspectu meo velis.* Quelle différence !

I. Motif, tiré de la Religion. Il se subdivise en trois autres, qui ne sont presque que montrés, mais d'une manière fort vive & fort

éloquente, sans qu'il y ait aucune circonstance omise, ni aucun mot qui ne porte. 1°. La foi des Traités confirmée par le serment & les Sacrifices. 2°. Les droits sacrés & inviolables de l'hospitalité. 3°. L'autorité d'un père sur son fils. *Paucæ sunt horæ, intra quas jurantes quidquid Deorum est, dextræ dextras jungentes, fidem obstrinximus, ut sacratas fide manus digressi à colloquio extemplò in eum armaremus! Surgis ab hospitali mensâ, ad quam tertius Campanorum adhibitus ab Annibale es, ut eam ipsam mensam cruentares hospitis sanguine! Annibalem Pater Filio meo potui placare : Filium Annibali non possum!*

II. Motif. *Sed sit nihil sancti; non fides, non Religio, non pietas : audeantur infanda, si non perniciem nobis cum scelere afferunt.* Ce n'est là qu'une transition ; mais combien est-elle ornée ? Quelle justesse & quelle élégance dans cette distribution, qui reprend en trois mots les trois Parties du premier motif ? *Fides*, pour le Traité ; *Religio*, pour l'hospitalité ; *Pietas*, pour le respect qu'un fils doit à son père. *Audeantur infanda, si non perniciem nobis cum scelere afferunt.* Cette Pensée conduit naturellement du premier motif au second.

Unus aggressurus es Annibalem ! Quid illa turba tot liberorum servorumque? Quid in unum intenti omnium oculi ? Quid tot dextræ ? Torpescentne in amentiâ illâ? Vultum ipsius Annibalis, quem armati exercitus sustinere ne-

queunt, quem horret Populus Romanus, tu sustinebis? Quelle foule de penſées, de Figures, d'images! Et cela pour dire qu'il ne peut pas attaquer Annibal, ſans s'expoſer à un danger certain de mourir. Quelle admirable oppoſition entre des Armées entières, qui ne peuvent ſoutenir le viſage d'Annibal, le Peuple Romain même, que ſes regards font trembler, & un foible particulier, *Tu!*

III. Motif. *Et, alia auxilia desint, me ipsum ferire, corpus meum opponentem pro corpore Annibalis, sustinebis? Atqui per meum pectus petendus ille tibi transfigendusque est.* On n'admire pas moins la ſimplicité & la brièveté de ce dernier motif, que la vivacité du précédent. Un jeune homme ſeroit bien tenté d'ajouter ici quelques Penſées, & d'étendre cet endroit? Pourrez-vous tremper vos mains dans le ſang d'un père? Arracher la vie à celui de qui vous l'avez reçue, &c. Mais un Maître comme Tite-Live, ſent bien qu'il ne faut que montrer un tel motif, & que vouloir l'amplifier, c'eſt l'affoiblir.

Peroraiſon. *Deterreri hîc sine te potiùs; quàm illic vinci. Valeant preces apud te meæ, sicut pro te hodie valuerunt.* Juſqu'ici Pacuvius avoit emploié les Figures les plus vives & les plus preſſantes; tout étoit animé & plein de feu; ſes yeux, ſon viſage, ſes mains en diſoient ſans doute encore plus que ſa langue. Tout d'un coup il s'adoucit; il prend un ton plus tranquille, & finit par les prières, qui

dans la bouche d'un père ſont plus fortes que toutes les raiſons. Auſſi le fils ne put-il tenir contre cette dernière attaque. Les larmes, qui commencerent à couler de ſes yeux, firent voir qu'il étoit ébranlé. Les baiſers du père, qui le tint long-temps tendrement embraſſé, & ſes prières redoublées avec inſtance, achevèrent de le perſuader. *Rollin.*

Traduction du Diſcours Latin.

Mon fils, je vous prie & vous conjure; par tous les droits les plus ſacrés de la nature & du ſang qui lient les pères aux enfans, de ne point commettre ſous les yeux de votre père le plus énorme de tous les crimes, & de ne point vous expoſer à ſouffrir les ſupplices les plus affreux.

Il n'y a que peu de momens que nous nous ſommes liés par les ſermens les plus ſolemnels, que nous avons donné à Annibal les marques les plus ſaintes d'une amitié inviolable. prenant tout ce qu'il y a de Dieux à témoin de notre bonne-foi; & ſortis à peine de cet entretien, nous armerions contre lui cette même main, que nous lui avons préſentée pour gage de notre fidélité! Cette Table, où préſident les Dieux vengeurs des droits de l'Hoſpitalité, où vous avez été admis par une faveur que deux ſeuls Campaniens partagent avec vous; vous ne la quittez cette Table ſacrée, que pour la ſouiller

un moment après du ſang de votre hôte! Hélas! Après avoir obtenu d'Annibal la grace de mon fils, ſeroit-il bien poſſible que je ne puſſe obtenir de mon fils celle d'Annibal?

Mais ne reſpectons rien, j'y conſens, de tout ce qu'il y a de plus ſacré entre les hommes; violons tout enſemble la foi, la Religion, la piété; rendons-nous coupables de l'action du monde la plus noire, ſi notre perte ne ſe trouve pas ici infailliblement jointe avec le crime.

Seul vous prétendez attaquer Annibal! Mais quoi! Cette foule d'hommes libres & d'Eſclaves qui l'environnent? Tous ces yeux attachés ſur lui ſans ceſſe pour veiller à ſa ſûreté, ſe fermeront-ils tout-d'un coup? Tant de bras armés pour ſa défenſe, eſpérez-vous qu'ils demeureront glacés & immobiles au moment que vous vous porterez à cet excès de fureur? Soutiendrez-vous le regard ſeul d'Annibal, ce regard redoutable, que ne peuvent ſoutenir les Armées entières, qui fait trembler le Peuple Romain?

Et quand même tout autre ſecours lui manqueroit, aurez-vous le courage de me frapper moi-même, lorſque je le couvrirai de mon corps, & que je me mettrai entre lui & vous? Car, je vous le déclare, ce n'eſt qu'en me perçant le flanc, que vous pourrez porter vos coups juſqu'à lui.

Laiſſez-vous fléchir en ce moment, plutôt que de vouloir périr dans une entrepriſe ſi

mal concertée. Souffrez que mes prieres aient ſur vous quelque pouvoir, après qu'elles ont été aujourd'hui ſi puiſſantes en votre faveur. *Tit. Liv. lib.* 23. *n.* 9.

FIN.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un ouvrage intitulé : *Préceptes de Rhétorique, tirés de Quintilien* ; & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher la réimpreſſion. A Paris, ce 18 Janvier 1773.

LOUVEL.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT ; notre amé le Sieur BROCAS, Libraire, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public des *Préceptes de Rhétorique, tirés de Quintilien* ; S'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Permiſſion pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de ſix années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes ; faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance, à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres ; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance de la préſente Permiſſion ; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le

même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier Garde des Sceaux de France, le sieur DE MAUPEOU; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle dudit sieur DE MAUPEOU; le tout à peine de nullité des Presentes: Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses Ayans-cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires: CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris, le vingt-quatrième jour du mois de Mars l'an de grace mil sept soixante-treize, & de notre Regne le cinquante-huitième. Par le Roi en son Conseil.

LE BEGUE.

Registré sur le Registre XIX *de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris*, N°. 2466, *fol* 304, *conformément au Réglement de* 1723. *A Paris, ce* 27 *Mars* 1773.

Signé, C. A. JOMBERT, Pere, *Syndic.*

De l'Imprimerie de CHARDON, rue Galande.

TRADUCTION

Des Livres Classiques qui se trouvent chez BROCAS, Libraire.

APPENDIX de Diis, en François, 1 volume, 1 liv.
César, traduit par d'Ablancourt, 2 vol. in-12. Hollande, 6 l.
Idem. L. F. Edition de Paris, 2 vol. 5 l.
Colloques d'Erasme, Latin-François, in-12. 1 l. 4 s.
Corn. Nepos, L. F. 1 vol. 3 l.
Cicéron, traduit par Villefort, 8 vol. in-12, tout François, 20 l.
Idem. { Oraisons choisies, 3 vol. / *On sépare les volumes.* } 7 l. 10 s.
—— Epîtres familières, L. F. 2 vol. 5 l.
—— Choix des Epîtres familières, L. F. 1 vol. 1 l. 5 s.
—— De Amicitiâ, de Senectute, &c. L. F. 1 vol. in-12. 2 l. 10 s.
—— Des Offices, L. F. 1 vol. in-12. 2 l. 10 s.
—— De l'Orateur, traduit par M. Colin, 1 vol. 2 l. 10 s.
—— De la Rhétorique, 1 vol. 2 l. 10 s.
Eutrope, L. F. in-12. 1 vol. 2 l. 10 s.
Florus, L. F. in-12. 1 vol. 2 l.
Idem. Tout François, 1 l. 5 s.
Quint-Curce, L. F. 2 vol. 5 l.
Horace, L. F. de Sanadon, 8 vol. in-12. édition de Hollande, 20 l.
Idem. L. F. 8 vol. édition de Paris, 20 l.
—— 3 vol. petit format, édition de Paris, 7 l. 10 s.
—— 2 vol. petit format, édition de Hollande, 5 l.
Horace de Tarteron, L. F. 2 vol. 4 l. 10 l.
Idem. 2 vol. 4 l.
Justin, L. F. 2 vol. 5 l.

Lucien, traduit par M. d'Ablancourt, 2 vol. in-12. 7 l. 10 s.
Métamorphoses d'Ovide, traduites en François par M. Banier, 3 vol. in-12. 7 l. 10 s.
Idem. Par M. Durier, 4 vol. 10 l.
—— De M. Corneille, 3 vol. 9 l.
Phedre, avec des chiffres sur chaque Fable, & des Notes, par M***. 1 vol. in-12. L. F. 2 l. 10 s.
—— L. F. in-18. 1 l. 5 s.
Plaute, L. F. traduit par M. Gueudeville, 10 vol. in-12. 25 l.
Selectæ è veteri, François, 1761. 1 l. 10 s.
Suétone, L. F. 2 vol. 4 l.
Salluste, L. F. 1 vol. 2 l. 10 s.
Tacite d'Ablancourt, 3 vol. L. F. 7 l. 10 s.
Idem. De M. Amelot de la Houssaye, 4 vol. 9 l.
Idem. De Guerin, 3 vol. 7 l. 10 s.
Terence, L. F. traduit par M. Dacier, 3 volumes, Hollande, 9 l.
Tite-Live, en François, 6 vol. *sous presse.*
Virgile, L. F. 3 vol. 7 l. 10 s.
Idem. De l'Université, 4 vol. 10 l.
Valere-Maxime, François, 2 vol. 4 l.

On trouve chez le même Libraire, toutes sortes de Livres Classiques, & autres.

CATALOGUE

Des Livres qui ſe trouvent chez BROCAS, *Libraire, rue Saint-Jacques, au Chef Saint-Jean, entre la rue des Mathurins & Saint-Benoît,* 1773.

ANTIQUITÉS Romaines de Denys d'Halicarnaſſe, traduites en François, avec des notes, cartes & plan de Rome, par Bellanger, 2 vol. in-4°. 24 l.

Aventures de Telemaque, 1 vol. in-4°. 18 l.

Idem. 2 vol. in-12. figures, 5 l.

Idem. 1 vol. ſans figures, 2 l. 10 ſ.

Barême. Comptes faits, 1 vol. in-12. 2 l. 10 ſ.

——— 1 vol. in-24. 1 l. 10 ſ.

——— Arithmétique, 2 l. 10 ſ.

——— Livre néceſſaire, 2 l. 10 ſ.

——— Les Parties doubles, 1 vol. in-18. 6 l.

Conſeils de la ſageſſe, ou Maximes de Salomon, &c. 1 vol. in-12. 2 l. 10 ſ.

Conſidérations ſur la grandeur des Romains, 1 vol. in-12. 2 l. 10 ſ.

——— Sur les révolutions des Arts, 1 vol. in-12. 2 l. 10 ſ.

Dictionnaire Allemand-François-Latin, 2 volumes in-8°. 9 l.

——— Italien, d'Antonini, 2 vol. in-4. 30 l.

——— De la Bible, 2 vol. in-8. 9 l.

——— De la Langue Françoiſe, de Richelet, 3 vol. in-fol. 60 l.

——— Le même abrégé, 1 vol. in-8. 5 l.

——— D'Orthographe Françoiſe, 1 vol. in-8. 7 l.

——— De Phyſique, 1 vol. in-8. 4 l.

——— De Rimes, par Richelet, 1 vol. in-8. 7 l.

——— Des Epithètes Françoiſes, 1 vol. in-8. 3 l. 10 ſ.
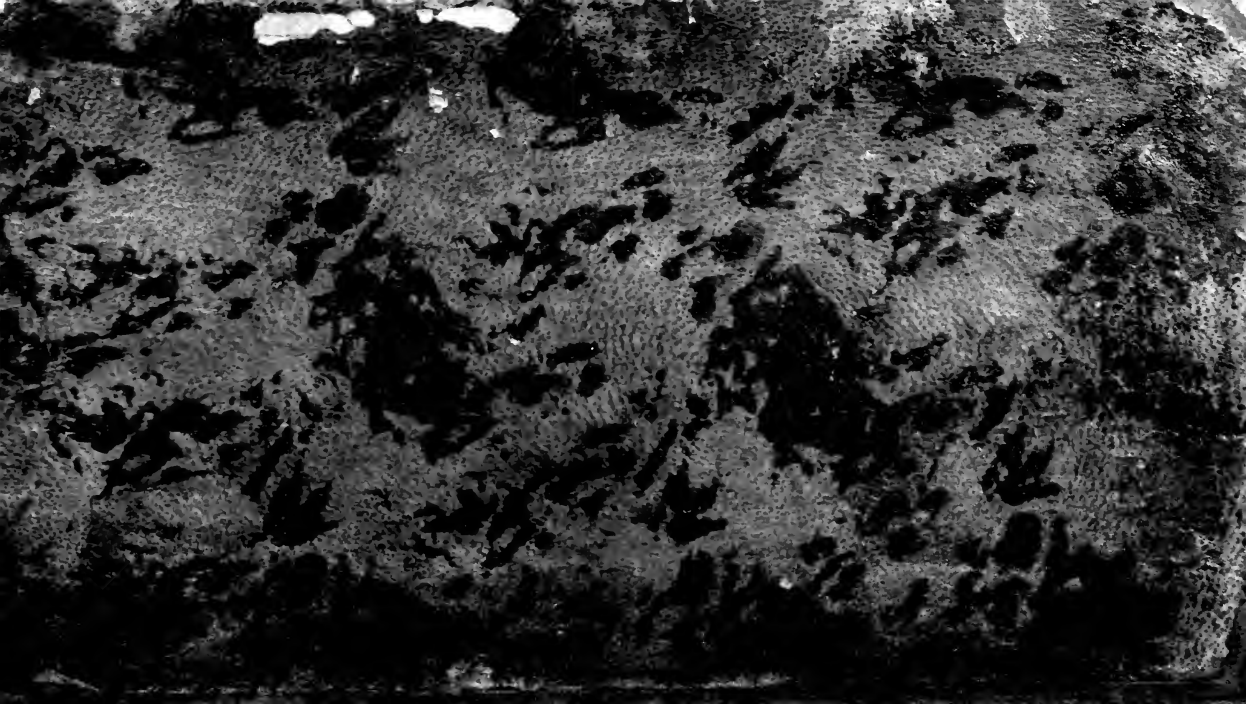
—— Des livres Janſéniſtes, 4 vol. in-12. 10 l.
Dictionnaire Poëtique, pour l'intelligence des Poëtes, 1 vol. in-8. 4 l. 10 ſ.
Education de la jeune Nobleſſe, par le P. Ducheſne, 3 vol. in-12. 7 l. 10 ſ.
Elémens de Poëſie Françoiſe, 3 vol. in-12. petit papier, 6 l.
Epîtres & Evangiles pour les Dimanches & Fêtes de l'année, 1 vol. in-12. avec réflexions, 2 l.
—— in-8. avec réflexions, 1 l. 5 ſ.
—— in-18. ſans réflexions, 15 ſ.
Explication des Mœurs & Coutumes des Romains, par Nieuport, 1 vol. 2 l. 10 ſ.
Fables de la Fontaine, 2 vol. fig. 7 l.
—— 1 vol. grand papier, 2 l. 10 ſ.
—— 1 vol. petit papier, 2 l. 10 ſ.
Géographie de le François, dédiée à Mademoiſelle Crozat, 1 vol. in-12. 3 l.
Grammaire Allemande, de Gottſched, 1 vol. in-8. 4 l.
—— Françoiſe, de Wailly, 1 vol. 2 l. 10 ſ.
—— Abrégé du même, 1 l. 4 ſ.
—— Italienne, d'Antonini, 2 l. 10 ſ.
—— Italienne, de Veneroni, 2 l. 10 ſ.
—— Françoiſe & Eſpagnole de Sobrino, 2 l. 10 ſ.
Hiſtoire de France de Mezerai, 4 vol. in-4. 40 l.
—— La même, 14 vol. in-12. 35 l.
Hiſtoire Univerſelle de Boſſuet, in-4. 12 l.
Idem. 2 vol. in-12. 5 l.
Hiſtoire de France, par le Ragois, 2 l. 10 ſ.
Hiſtoire Générale des Voyages, par M. l'Abbé Prévoſt, 64 vol. 192 l.
Hiſtoire des Empereurs par Crévier, 12 vol. 31 l.